

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SWITSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de ports en plus.

221<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 170

### ANNONCES

22 et. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 et. locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct. Pour les annonces de provenance extra-cantonales: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## La conférence de presse du président de la République française

# M. Khrouchtchev sera en France le 15 mars «et nous comptons qu'il y demeurera jusqu'à la fin du mois» annonce le général de Gaulle

## IL S'AGIT LA, PRÉCISE-T-IL, D'UNE CONDITION PRÉALABLE A UNE CONFÉRENCE AU SOMMET

De notre correspondant de Paris par téléphone:

Quatre grands problèmes ont été traités en détail par le général de Gaulle au cours de la conférence de presse qu'il a tenue hier à l'Élysée devant 600 journalistes français et étrangers.

Ces quatre sujets, les voici: La situation internationale, l'affaire algérienne, l'avenir de la communauté et la bombe A française.

Sur chacun de ces problèmes, le président de la République s'est expliqué avec sa franchise coutumière. Très à l'aise sous les feux aveuglants de la télévision et du cinéma, le général de Gaulle a paru moins tendu (et aussi moins sévère) que lors de ses récents et durs contacts avec la presse.

Maintenant parfaitement rodé aux grandes manœuvres, le président de Gaulle a complètement abandonné le ton acerbe et véhément qui était le sien quand il était seulement le gé-

### Détente dans la situation internationale

Ouvrant sa conférence de presse par un exposé d'ensemble sur la situation internationale, le général de Gaulle s'est félicité des indices de détente qui

se dessinent du côté du monde soviétique. Il en prend acte, mais en cherche aussitôt l'explication. Il en existe plusieurs qu'il va énumérer. D'abord, les aspirations mêmes du peuple soviétique à une vie meilleure; ensuite la conscience prise par les dirigeants russes qu'une guerre généralisée aboutirait à l'annihilation des adversaires; enfin la menace latente que représente pour la race blanche en général et la Russie en particulier (et cela en raison de sa situation géographique) de l'expansion vertigineuse de la Chine communiste. Si mesurée qu'elle ait été dans sa forme, l'allusion a fait sensation et sans aucun doute parce que c'était bien la première fois qu'un chef d'Etat n'hésitait pas à envisager un ordre de périls très différent de ceux auxquels il est habitué de se référer.

### Les conditions d'une conférence au sommet

Venons-en à la conférence au sommet. Le général de Gaulle lui est favorable. Il l'a répété. Mais à condition que cette rencontre soit très soigneu-

sement préparée. Au surplus, trois conditions doivent être au préalable réunies avant que les «supergrands» puissent utilement dialoguer. Savoir: premièrement que les Occidentaux se soient eux-mêmes mis d'accord et à ce propos de Gaulle a suggéré qu'il y ait au moins deux conférences occidentales préparatoires, deuxièmement que l'amélioration du climat international se matérialise par des résultats concrets par exemple aux Nations Unies, troisièmement enfin que Khrouchtchev se soit d'abord rendu en France.

Cette dernière condition a été le coup de théâtre de cette conférence de presse, car on a appris à la fois que le président du Conseil soviétique viendrait à Paris le 15 mars et que le cabinet français souhaitait qu'il y reste deux semaines. De ce fait, et ce est capital, il résulte que la conférence au sommet ne pourra avoir lieu au plus tôt avant la mi-avril ce qui ne fera sans doute pas très plaisir à M. Macmillan.

M.-G. G.

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

## ALGÉRIE: «les conditions du cessez-le-feu seraient honorables»

Le général de Gaulle a répété que les chefs du F. L. N. pouvaient venir à Paris n'importe quand pour discuter des conditions de la cessation des combats «Si cette procédure ne se produit pas ou est différée, les forces de l'ordre continueront de pacifier le pays

PARIS, (A.F.P.). — «Je dis encore une fois que si les chefs de l'insurrection veulent discuter avec l'autorité, les autorités, des conditions de la cessation des combats, ils peuvent le faire. Les conditions seraient honorables. Elles respecteraient la liberté, la dignité de chacun, et tiendraient un juste compte du coup déployé sous les armes.

145.000 Algériens, depuis cinq ans, ont été tués du côté de l'insurrection, a-t-il notamment indiqué, contre 13.000 membres des forces de l'ordre (sur un effectif d'un million 400.000 hommes pour celles-ci durant ces cinq ans). 1800 civils français de souche et 12.000 civils musulmans — soit «fort heureusement, sensiblement moins qu'il n'en est mort pendant le même temps par de banals accidents de route ou de travail».

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

### A la suite d'une tentative de soulèvement militaire contre le gouvernement

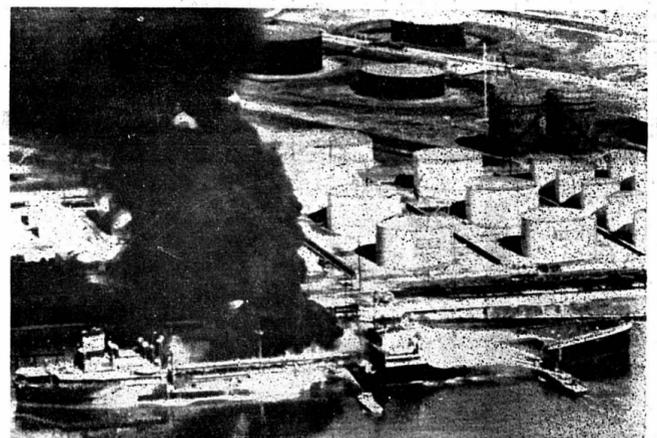
## Etat d'urgence au Soudan

LE CAIRE, (A.F.P.). — Une tentative de rébellion dans les rangs de l'armée soudanaise a été réprimée, hier, à Omdurman, au Soudan, annonce la radio du Caire, citant la radio d'Omdurman.

La tentative de soulèvement militaire qui visait à renverser le gouvernement soudanais, avait pour principal instigateur le colonel Aly Hamed Mohamed Osman, instructeur à l'école d'infanterie de Khartoum, déclare-t-on de source officielle soudanaise.

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

## DRAME À BORD D'UN PÉTROLIER



Il a fallu dix-neuf heures d'efforts pour maîtriser l'incendie qui ravageait depuis dimanche le pétrolier «Amoco-Virginia», ancré dans le port de Houston, au Texas. Le commandant Combs et six marins ont péri carbonisés. La plus grande partie de l'équipage heureusement avait pu quitter à temps le bateau en flammes. Dix-huit d'entre eux ont été blessés. Voici une vue du pétrolier duquel s'échappe des flammes et une épaisse fumée.

### 5 heures 44 minutes de New-York à Paris

PARIS (A.F.P.). — Un «Boeing 707» intercontinental appartenant à la «Pan American Airways» vient de battre le record des vols transatlantiques en reliant New-York à Paris en cinq heures quarante-quatre minutes. L'appareil qui avait décollé de l'aérodrome new-yorkais d'Idlewild, dans la nuit de lundi à mardi à 2 h. 26 (G.M.T.) a atterri à l'aéroport parisien d'Orly à 8 h. 10.

Le président record appartenait à la même compagnie qui le 12 décembre 1958 avait effectué le trajet en 6 h. 04.

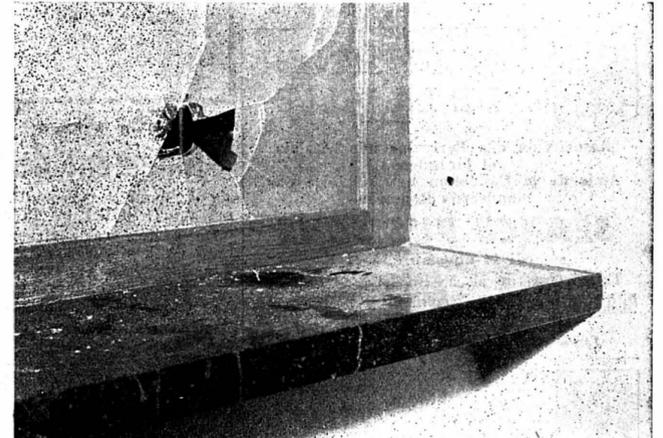
## La nouvelle loi sur le blé entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier

Elle contient une série de dispositions, mais ne résoud pas la question primordiale pour le consommateur: le prix du pain augmentera-t-il?

De notre correspondant de Berne: Mardi matin, le Conseil fédéral a décidé de mettre en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier la loi sur le blé votée par les Chambres le 20 mars dernier. Ainsi, les cloches de minuit, à la Saint-Sylvestre, enterreront le monopole du blé. Négociants et meuniers pourront de nouveau importer eux-mêmes les céréales panifiables, à condition toutefois d'obtenir un permis.

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

## APRÈS L'ATTAQUE D'UN BUREAU DE POSTE À GENÈVE



C'est dans le bureau de poste de Cointrin qu'a été prise cette photo, après la tentative de «hold-up» qui s'est terminée lundi tragiquement par la mort d'un des trois jeunes gangsters, atteint par plusieurs balles (dont les traces sont visibles sur notre cliché). La police genevoise communiquait hier à ce sujet que l'inspecteur qui abattit le jeune bandit se trouvait alors en état de légitime défense. On précise en outre que deux des jeunes gens étaient surveillés depuis une semaine, car on les soupçonnait d'être les auteurs du coup manqué contre un bureau de change à Rive. Il y a quelques jours en effet, à l'ouverture de ce bureau, des individus avaient cassé une vitre à côté du guichet en lançant une pierre, afin de pouvoir s'emparer d'une liasse de billets de banque valant 60.000 francs. Sous l'effet du choc toutefois, les billets étaient tombés derrière le comptoir, de telle sorte que les jeunes bandits n'avaient rien pu emporter et avaient pris la fuite.

## Les châtiments corporels seront-ils rétablis en Grande-Bretagne?

Cette question sera prochainement discutée à la Chambre des communes

LONDRES, (du correspondant de l'Agence télégraphique suisse): Dans l'opinion publique, la presse et récemment aussi aux Communes, un vif débat s'est de nouveau engagé sur la question de savoir s'il conviendrait de réintroduire les châtiments corporels, tout au moins pour les jeunes gens. C'est le régime travailliste qui les avait supprimés en 1947, sauf pour les prisonniers qui auraient porté la main sur leur gardien. Ce qui ranime périodiquement le débat sont les récits de délits particulièrement révoltants commis par de jeunes voyous.

A ce propos, l'on a particulièrement remarqué un discours du lord chef de la justice du Royaume-Uni, lord Parker, qui déclara, lors d'une réunion de magistrats qui l'applaudirent vigoureusement, que le temps semblait venu de réintroduire, peut-être pas le chat à neuf queues, mais bien la verge de coudrier. Les quotidiens ont publié à ce propos de nombreuses lettres de lecteurs, d'où il ressort, ainsi que des débats des Communes, que des opinions des «modernistes» qui veulent, par la psychologie, ramener les jeunes délinquants dans les sentiers de la vertu et celles des «fouettards» (nommés ici «floggers») qui croient au pouvoir de la baguette pour détourner du mal les jeunes gens, divergent tellement que la discussion est souvent menée avec passion. Dans son discours, lord Parker avait lui-même souligné qu'en plus de la douleur corporelle que crée le châtimement, celui-ci vise à humilier le délinquant. Les modernistes qualifient cela de méthodes antédiluviennes, de tentative pour faire revenir en arrière la roue de l'histoire, voire le sadisme.

M. Butler, ministre de l'intérieur, qui doit répondre aux interpellations à ce propos à la Chambre des communes, a jusqu'ici refusé de prendre en considération la réintroduction des châtiments corporels. A la télévision, il a reconnu qu'une «badine» appliquée au moment et à l'endroit voulus, pouvait avoir de bons effets mais il a ajouté que si le procédé était concevable, au sein de la famille, à la rigueur dans les écoles, on ne saurait le réintroduire dans les établissements de l'Etat. Toutefois, la pression des «fouettards» est devenue si forte que M. Butler a dû promettre ces derniers jours aux Communes que lors de l'élaboration prochaine d'un projet de loi sur la réforme pénitentiaire, l'on tiendrait compte des arguments des partisans des châtiments corporels.

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

## Le plus grand sous-marin atomique du monde

Baptisé le «Triton», il a une longueur de 136 mètres et un équipage de 173 hommes

CROTON (Connecticut), (Reuter). — Le plus grand sous-marin connu du monde, mû à l'énergie atomique, le «Triton» de 5900 tonnes, a été remis mardi à la marine des États-Unis.

Le «Triton» a 136 mètres de longueur, un équipage de 173 officiers et marins et est mû par des réacteurs nucléaires, ce qui lui assure «deux fois plus de puissance que n'eût jamais un autre sous-marin, et... une endurance illimitée». Cette précision a été donnée par son commandant, le capitaine Edward Beach. Le capitaine Beach, ancien conseiller naval du président Eisenhower, a ajouté que, bien que son sous-marin passerait la plupart de son temps en surface, comme poste de radar, «il disposerait d'une vitesse, d'une puissance et d'une endurance qui lui permettraient d'accomplir tout ce que font les autres sous-marins atomiques actuellement en service».

## HIER SOIR A LONDRES

### «Miss Monde» a été élue

LONDRES (A.F.P.). — La représentante de la Hollande, Mlle Corinne Rottschaffer, âgée de 21 ans, a été élue miss Monde hier soir au Lyceum, grand dancing du centre de Londres.

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

### Un autocar tombe dans une rivière: 23 morts

MEXICO (Reuter). — Un autocar dans lequel se trouvaient 40 personnes est tombé d'un pont dans une rivière sur la route de Guadalajara. 23 personnes ont été tuées et 9 blessées.

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

## AVIS OFFICIELS



## Bois pour le greffage de la vigne

En vue de l'importation des bois destinés au greffage de la vigne, les pépiniéristes et les viticulteurs sont invités à adresser leurs commandes à la Station d'essais viticoles, à Auvernier, en indiquant exactement la quantité désirée de chaque variété de porte-greffe autorisée.

Dernier délai d'inscription: 23 novembre 1959. En aucun cas il ne sera tenu compte des demandes tardives.

Il est rappelé aux viticulteurs que seuls les pépiniéristes autorisés peuvent pratiquer le commerce des plants racinés.

Les acheteurs de bois à greffer sont priés de proportionner les commandes aux besoins de la reconstitution du vignoble.

Neuchâtel, 4 novembre 1959.

Département de l'Agriculture.



## BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

Association des Ecrivains neuchâtelois et jurassiens  
Amis de la Collection neuchâteloise des manuscrits Rousseau

## SÉANCE PUBLIQUE

samedi 14 novembre, à 17 h.

Conférence de M. MARC EIGELDINGER  
ROUSSEAU ET LE SENTIMENT DE L'IMMORTALITÉ

Entrée: Fr. 1.15

Libre pour les membres des deux sociétés



## VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de Monsieur Gaston Beausire de construire des garages à la rue Jaquet-Droz, au sud de sa propriété, No 24, avenue de Bellevaux (article 4455 du cadastre).

Les plans sont déposés à la police des constructions, Hôtel communal, jusqu'au 25 novembre 1959.

Police des constructions.

## IMMEUBLES

A vendre pour raison de santé

**boulangerie-pâtisserie**

dans beau village vaudois. Bâtiment en bon état. Machine à glace, facommeuse, etc. Chiffre d'affaires intéressant. Logement de 5 chambres. Jardin. Capital nécessaire minimum Fr. 15.000.— à Fr. 20.000.—. Prix: Fr. 74.000.— éventuellement aide par moulin. Offres sous chiffres AS 202 L Annonces Suisses SA «ASSA», Lausanne.

A vendre

**MAISON FAMILIALE**

neuve à la Neuveville, 5 pièces, garage, machine à laver, chauffage à l'huile, belle vue. Prix Fr. 120.000.—. Offres sous chiffres AS 19441 J aux Annonces-Suisses S. A., «ASSA», rue de Morat 13, Bienne.

Société de financement cherche à acheter pour

**placements de fonds**

terrains, immeubles anciens ou récents, immeuble à démolir, même à longue échéance.

Offres détaillées sous chiffres P. 6884 N. à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre à Neuchâtel, dans quartier tranquille de la banlieue ouest,

**villa familiale**

de 6 pièces

ancienne et bonne construction, central, cheminée de salon, garage, jardin de 1000 m<sup>2</sup>, jolie vue. Prix. Fr. 115.000.—. Ecrire case postale 420, Neuchâtel.

**A LOUER**

A louer à Peseux, pour le 24 novembre 1959 ou date à convenir,

**appartements de 3 pièces**

**appartements de 2 pièces**

Tout confort.

ETUDE PIERRE JUNG, avocat, Bassin 14, Neuchâtel. Tél. 5 82 22.

A louer dès le 24 novembre ou époque à convenir appartement de

**3 1/2 pièces**

moderne, tout confort, au prix de 175 fr. par mois, y compris le chauffage, dans la région Boudry-Areuse. — Tél. 6 44 86.

A louer pour cause de départ un

**appartement**

trois chambres, cuisine et hall, pour le 1<sup>er</sup> décembre 1959. S'adresser à M. Paul Clerc, Coffrane (Val-de-Ruz).

A louer dans maison familiale, 2<sup>me</sup> étage, une

**grande chambre et petite cuisine**

Quartier de la Boine. Sans confort. Ecrire sous chiffres M. Z. 9975 au bureau de la Feuille d'avis.

**Au Sépey**

A louer chalet meublé, 5 fr. par jour. Tél. (038) 8 26 97.

**DEM. A LOUER**

Employé de bureau cherche

**CHAMBRE**

à proximité de la gare, dès le 1<sup>er</sup> décembre 1959. — Offres à M. U. Kaufmann, case postale 23, Nidau (BE).

On demande à louer

**APPARTEMENT**

de 3 ou 4 pièces si possible avec confort, pour juin-juillet 1960. — Offres sous chiffres à R. D. 9980 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons à louer pour l'année 1960

## LOCAUX A L'USAGE DE GARAGE

surface minimum 200 m<sup>2</sup>. Si possible avec eau courante, électricité et force.

Adresser offres écrites à V. H. 9985 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

## logement de vacances

simple, pour 4 personnes, pendant 2 semaines du 11 juillet au 13 août 1960.

De préférence environs de Neuchâtel et bord du lac. — Offres sous chiffres H 6297 T à Publicitas, Thounex.

## CHAMBRE

est demandée pour le 1<sup>er</sup> décembre, par jeune homme. — Faire offres à Scheidegger, chauffages, avenue des Alpes 102. Tél. 5 14 77.

Jeune apprenti cherche

## chambre

chauffée, près de la fabrique Favag. Tél. (031) 67 10 26.

Jeune homme (Suisse allemand) cherche pour le 1<sup>er</sup> décembre 1959, à Colombier (éventuellement Boudry, Neuchâtel). CHAMBRE ou petit appartement d'une chambre avec confort (chauffage central, eau courante) de préférence dans bâtiment neuf, éventuellement non meublé. — Prière d'écrire jusqu'au 13 novembre au plus tard avec détails et conditions à E. Frel, Hasleweg 4, Burgdorf (BE). Tél. (034) 2 19 42.

A louer chambres meublées. G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13, Neuchâtel.

A louer chambre meublée, tout confort. Favarg 66, la Coudre.

Jolie chambre meublée, chauffée, part à la salle de bains. Mme Maeder, Fontaine-André 102.

A louer chambres meublées. G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13, Neuchâtel.

A louer chambre meublée, chauffée avec ou sans pension. Faubourg du Lac 31, 3<sup>me</sup> étage.

Chambre à louer, Madière 2, 3<sup>me</sup> étage.

Chambre à louer à jeune, homme sérieux Seyon 28, 3<sup>me</sup> étage à gauche.

A louer jolie chambre meublée, chauffée. Bellevaux 14.

Pour le 1<sup>er</sup> décembre, belle

**grande chambre**

au bord du lac, vue, soleil, part à la salle de bains, à employé de bureau sérieux. Tél. 5 35 14.

Chambre tout confort. Favarg 53, tél. 5 28 43.

Au centre, bonne pension avec chambre indépendante. Tél. 5 81 91.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Nous cherchons

**SERRURIERS**

**en carrosserie**

pour entrée immédiate ou à convenir. Places stables. — Faire offres à Carrosserie LAUBER & FILS S.A., NYON (VD).

Importante organisation de vente avec produits de première nécessité cherche

**représentant**

pour la visite de la clientèle particulière

Nous exigeons: bon caractère et bonne présentation.

Nous offrons: fixe, provision, frais, assurances accidents et maladie. Caisses de retraite.

Si vous avez l'intention de travailler auprès d'une maison sérieuse, veuillez faire offres avec curriculum vitae, photo et certificats, sous chiffres U 69146 G, à PUBLICITAS, SAINT-GALL.

Fabrique Degoumois & Cie cherche

**viroleuses-centreuses**

**jeunes filles**

S'adresser: Ecluse 67.

On cherche pour le printemps 1960

**jeune garçon**

de 13 à 15 ans dans simple et bonne maison de culture. Pourrait suivre l'école allemande. Vie de famille. — S'adresser à famille Hans Marti-Mori, agriculteur, Berggasse, Källnach (Berne). Tél. (032) 8 72 58.

**URGENT**

Je cherche un pâtissier au mois ou éventuellement pour faire des heures. — S'adresser: Confiserie Steiner, Corcelles (NE). Tél. 8 15 38.

On demande une

**DAME**

pour faire le ménage de deux personnes. — Adresser offres écrites à T. F. 9983 au bureau de la Feuille d'avis.

Le CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS cherche

## une employée de bureau

ayant fait un apprentissage dans une banque ou chez un notaire (entrée immédiate ou à convenir).

Adresser offres manuscrites à la Direction, rue du Môle 6, Neuchâtel.

Nous cherchons

## CHARRONS

pour entrée immédiate ou à convenir. Places stables. — Faire offres à Carrosserie Lauber & Fils S.A., Nyon (VD).

## LAPIDEUR

à main levée, sur boîtes marquées, serait engagé pour tout de suite ou date à convenir. Seules personnes capables sont priées de se présenter à LAMEX S.A., 26, A.-M.-Piaget, la Chaux-de-Fonds.

**PENSIONS**

Nous cherchons famille distinguée qui prendrait

**garçon bien élevé**

de dix ans, en pension, éventuellement pour longue durée. Adresser offres écrites à 1111-90 au bureau de la Feuille d'avis.

Au centre, bonne pension avec chambre indépendante. Tél. 5 81 91.

Entreprise cherche, pour date à convenir,

## EMPLOYÉE DE BUREAU

connaissant l'allemand et bonne calculatrice.

Faire offres manuscrites, avec prétentions de salaire à JOWA S.A., boulangerie, département du personnel, Saint-Blaise.

## MAÇONS MANŒUVRES

sont demandés pour travaux de bâtiments et génie civil à Genève. Entrée immédiate ou à convenir. Places stables.

Faire offres manuscrites à: Entreprise Indum & Cie, 6-8, rue de l'Aubépine, Genève.

Importante Imprimerie de Genève cherche

## CORRECTEUR

de langue française, habile et consciencieux, ayant de bonnes connaissances en anglais.

Bonne expérience du métier absolument indispensable. Adresser offres manuscrites sous chiffres 5981, case Stand 434, Genève.

Importante manufacture d'horlogerie cherche, pour son bureau du Liban,

## jeune employé de commerce

pouvant assumer les travaux de secrétariat.

Nous désirons jeune homme sérieux, intelligent, ayant de l'initiative, habile sténodactylographe, possédant parfaitement les langues française et anglaise.

Situation intéressante et bien rétribuée.

Faire offres manuscrites avec photographie, sous chiffres P. 12312 A à Publicitas, Neuchâtel.

Cercle Egalité, Boveresse

## Mise au concours

Le poste de TENANCIER du Cercle Egalité, de Boveresse, est mis au concours. Les offres doivent être adressées, jusqu'au 30 novembre, à M. Louis Petitpierre, président. — Le cahier des charges peut être consulté à la même adresse, tél. 9 14 83.

Nous cherchons pour entrée à convenir

## jeune employé de bureau

débrouillard, pour travaux courants de bureau et d'expédition. Place stable.

Offres avec curriculum vitae, photographie, prétentions de salaire, à Edouard Dubied & Cie S.A., rue du Musée 1, Neuchâtel.

On demande pour tout de suite

## OUVRIÈRES

Se présenter à COSMO S.A., Colombier.

Nous cherchons pour tout de suite

## menuisiers tôleurs peintres d'auto

Places stables. S'adresser à la carrosserie Schoelly, Hautrive-Neuchâtel, tél. (038) 5 93 33.

Restaurant demande une

## fille de buffet

pour remplacements. — Demander l'adresse du No 9979 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

## vendeur (se)

pour la vente de chocolats et cigarettes dans l'enceinte de la patinoire, lors des matches de hockey. — Restaurant de la patinoire, H. Song, tél. 5 26 54.

Nous cherchons

## TÔLIERS en carrosserie

pour entrée immédiate ou à convenir. Places stables. — Faire offres à Carrosserie LAUBER & FILS S.A., NYON (VD).

Nous cherchons

## GARNISSEURS

pour entrée immédiate ou à convenir. Places stables. — Faire offres à Carrosserie Lauber & Fils S.A., Nyon (VD).

On cherche

## bons maçons

S'adresser à l'entreprise SOCCHI, Draizes 75. Tél. 8 19 10.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou dès que possible

## JEUNE OUVRIER

pour travaux de coutellerie. Sera mis au courant.

Se présenter à «SIGODOR» S.A., Orfèvrerie Christoffle, Peseux.

Atelier moderne de branches annexes cherche pour son département placage

## AVIVEUR QUALIFIÉ

connaissant la partie à fond. Belle situation pour personne capable. Pas capable s'abstenir.

Semaine de cinq jours. Faire offres sous chiffres P. 6874 N. à Publicitas, Neuchâtel.

La Direction d'Ebauches S. A. cherche pour entrée immédiate ou à convenir,

## un couple sérieux

pour le service de conciergerie et de permanence des immeubles, faubourg de l'Hôpital 1, 3 et 5, à Neuchâtel. Appartement de 4 pièces à disposition.

Faire offres avec curriculum vitae, photos et références à la Direction d'Ebauches S.A., case postale 1157, Neuchâtel.

General Motors Suisse S. A., Bienne

Pour notre département d'achat, nous cherchons un jeune

## employé commercial

de langue maternelle française, ayant obtenu le diplôme de fin d'apprentissage commercial et possédant une bonne culture générale ainsi que des connaissances approfondies de l'allemand. Quelques notions utiles d'anglais désirées.

Les offres détaillées sont à adresser (sous référence achat) au bureau du personnel de la

General Motors Suisse S. A., Bienne

Nous cherchons pour entrée au plus tôt

## sténodactylographe

habile et consciencieuse, de langue française, pour correspondance et travaux de bureau divers. Place stable, conditions de travail agréables. Semaine de 5 jours. Prière d'adresser offres détaillées avec copies de certificats et photographie à

Chocolat Suchard S. A., Neuchâtel-Serrières

## BUREAU D'ARCHITECTES

ayant une activité étendue en Suisse et à l'étranger cherche une habile

## sténodactylo

avec formation professionnelle approfondie et quelques années de pratique.

Nous exigeons que la candidate soit à même de parler, d'écrire et de sténographier en allemand et en anglais.

Nous désirons également qu'elle connaisse l'italien.

Semaine de 5 jours.

Les postulantes sont priées d'adresser leurs offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire sous chiffres N 80708 Q, à Publicitas, Bâle.

# grande exposition de jouets

à notre rayon spécialement aménagé au

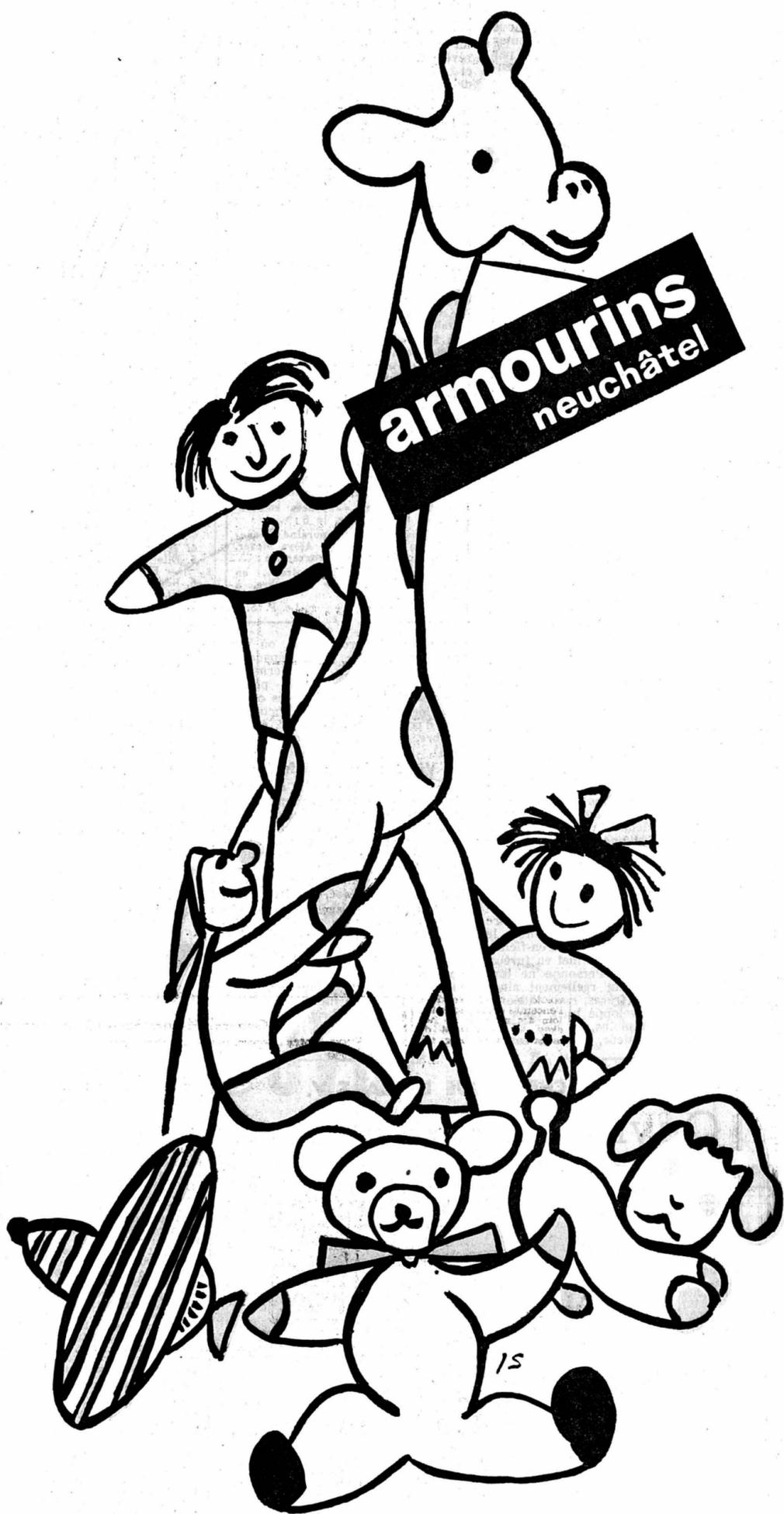
## 1<sup>er</sup> étage

Cet après-midi, une surprise est offerte à chaque enfant

Choisissez maintenant !  
Nous réservons pour les fêtes

# armourins

Prochainement notre catalogue



**DuBois Jeanrenaud & C<sup>o</sup>** = CHARBONS ET MAZOUT DE QUALITÉ

**Gratuit** une jolie boîte à savon en achetant 2 Cadum à 80 ct.



**Cadum** riche en lanoline, soigne votre teint!

### JOUEX

31, rue des Moulins

Articles de fêtes, jouets, guirlandes, poupées, ours, cravates d'importation  
Lots et billets pour tombolas et jeux divers

Organisateurs, consultez-nous ou écrivez-nous

Prix spéciaux GROS ET DÉTAIL

Pour votre chien  
Nos laisses et colliers

**Biedermann**  
NEUCHÂTEL

Sa meilleure chemise

**pratica**  
frs 29.80  
en NYLSUISSE  
«sanitized»  
«... plus de piles de chemises — lavée en un rien de temps. Jamais de repassage», nous dit  
**la maîtresse de maison**

Chez le producteur  
**miel du pays**

le bidon 2 kg. net : Fr. 18.50, franco. — Bruno Röchlisberger, apiculteur, Thielle - Wavre, Tél. 7 54 69.

Enregistreur  
**REVOX**

neuf, dernier modèle, équipement complet, à vendre, Fr. 925.—  
S'adresser à Eric Gelsler, Cure 11, Corcelles (NE), tél. 8 24 72.

**Cadeaux pratiques et avantageux !**

Admirez la devanture de la  
**MAISON DE BLANC**

**M. KESSLER**

Ecluse 13 Neuchâtel  
Grand choix de nappages pur fil, brodés main, de tous genres et de toutes grandeurs.  
Nappes à thé, 90 x 90 cm., et 4 serviettes pur fil, brodées main, à partir de Fr. 10.90

# AU FIL DES ONDES

# MOTS CROISÉS

### Dimanche zuricois

Au matin de la Toussaint, nous avons pris grand plaisir à écouter d'excellentes interprétations, par l'Orchestre de Beromünster, par l'Orchestre de Gabrielli et Vivaldi, et d'une page très séduisante de l'Espagnol Turina: la « Procession du Rocío », écrite en 1912. L'orchestre était conduit par Enrique Jordá. Quoi de plus charmant que le concerto de Vivaldi pour deux mandolines, deux harpes et l'orchestre? Le timbre un peu désuet, mais délicat, des premières, le charme discret et élégant des secondes, un accompagnement fort souple, une direction ferme et très vivante, tout cela nous a plu.

qu'on ferait bien de Le laisser en dehors des émissions de ce bas monde et de ne lui point donner un rôle actif, déclamatoire, qui se révèle à la fois ridicule, impropre et incongru. Laissons le ciel en dehors des terrestres productions.

### Daudet et Fernandel

Le sympathique Ignace, l'hilar Barnabé, le Spounz des familles est également un lecteur de grande classe. Les disques très répandus, toujours redemandés, par les auditeurs radiophoniques des « Lettres de mon moulin » et autres char-

### Et à part cela...

...vous avez pu entendre le 1er novembre, de la cathédrale de Fribourg, la Passion selon saint Jean, de J.-S. Bach, avec de bons solistes, le Chœur symphonique de la cathédrale et l'O.C.L., second programme:

- Perspectives, émission pour les adolescents, le 2;
  - le toujours bon « Courrier du cœur », le mardi soir, et par M. Ray;
  - Harry Datynier, pianiste, jouant le concerto No 2, de Chopin, le 4, avec l'Orchestre romand (Paul Kleicki);
  - sur Radio-Paris, « Electre », de H. von Hoffmannsthal, avec de brillants acteurs, le 4 novembre;
  - hommage à Ernest Bloch, mort en juillet dernier, sur Sottens, le 6;
  - la farce des « Joyeux commères », de Shakespeare, le 8;
  - « Musique contemporaine », causerie du musicographe Aloya Moser, le 8, sur le second programme;
  - les « trois mouquettiers », en 55me émission, le 9 novembre, à 16 heures.
- Le P. S.

**Problème No 118**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

- HORIZONTELEMENT**
1. Coup de main. — Démonstratif.
  2. Disposé. — Il ne manque pas de pénétration.
  3. Aux couleurs de l'arc-en-ciel. — Jeu de cartes.
  4. Aventure. — Correction.
  5. Il est plus petit que l'arbrisseau.
  6. Changeante.
  7. Laine épaisse et feutrée. — Pour donner le ton.
  8. Dieu de la guerre. — Personnes très douces.
  9. Invitation à une répétition. — Chant d'eau.
  10. Préposition. — Attribuées.
- VERTICALEMENT**
1. Change de couleur. — Poésie française.
  2. Le coin du feu. — Embarquement plate.
  3. Petit poème du moyen âge. — Impôts indirects sous l'ancienne monarchie.
  4. Tenus à l'œil.
  5. Elle est souvent mise à la porte. — Enfant arabe. — Préfixe.
  6. Répété pour rire. — Ferme. — Petit grain.
  7. L'asialie n'empêche pas d'y cracher.
  8. Penchant. — S'opposer à la force.
  9. Maladie des vins. — Fait du ton.
  10. Prophète juif. — Elles courent comme des lièvres.

**Solution du No 117**

1	M	A	R	M	O	T	A	N
2	O	R	I	O	N	R	A	C
3	T	A	R	I	T	A	L	E
4	L	E	N	A	U	O	R	S
5	A	E	R	R	O	N	E	E
6	V	E	S	S	I	E	S	S
7	E	V	E	O	M	I	S	E
8	N	I	O	S	I	R	A	D
9	I	D	I	E	E	I	D	E
10	R	E	A	S	S	E	N	E

**RADIO**

**Mercrèdi**  
**SOTTENS ET TELEDIFFUSION**  
 7 h., armistice 1918. 7.15, Informations. 7.20, et. 7.30, continue. 8 h., l'Université radiophonique internationale. 9 h., la Polka de Corelli, 9.15, émission radiocollinaire. 9.45, deux grands interprètes de J.-S. Bach. 10.10, émission radiocollinaire. 10.40, musique russe. 11 h., émission d'ensemble. 11.25, solistes. 11.35, reflets et chansons modernes. 12 h., carillon de midi, avec à 12.30, le rail, la route, les ailes. 12.45, Informations. 12.55, d'une gravure à l'autre. 13.40, piano.  
 16 h., feuilleton. 16.20, musique de chambre. 16.40, musique légère. 17 h., l'heure des enfants. 18 h., trio et Haydn. 18.15, nouvelles du monde. 18.30, 19.30, rendez-vous à Genève. 19.15, la tribune suisse des journalistes. 19.45, informations. 19.55, le miroir du monde. 19.55, plein accord. 20 h., questionnaires vous répondra. 20.20, qu'allons-nous faire ce soir? 20.30, concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande. 20.30, informations. 20.45, soliste: G. Kuhn, pianiste. 22.30, Informations. 22.30, le miroir du monde. 23 h., le marchand de sable. 23.12, musique patriotique.

**BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION**  
 6.15, informations. 6.20, mélodies. 6.30, quelques propos. 7 h., Informations. 7.15, informations. 7.20, nos commentaires. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., chants de cow-boys. 12.30, Informations. 12.40, joyeux salut populaire de Scandona. 13.25, Improvis. 13.35, sonate de Mendelssohn. 14 h., pour Madame. 14.30, émission radiocollinaire.  
 16 h., Rhapsodie hongroise de Liszt. 16.10, deux courtes histoires. 16.40, mélodies tziganes. 17.05, quatuor de Tchakowsky. 17.30, pour les enfants. 18 h., orchestre récréatif balaiois. 18.30, adieu au parlement. 18.40, orchestre récréatif balaiois. 19 h., actualités. 19.20, communications. 19.30, Informations, écho du temps. 20 h., une ouverture de Suppé. 20.15, « Lehrer Bütikofer », histoire de notre temps. 21 h., les plus belles pages du Fretschitz opéra. 22.15, Informations. 22.20, remise du Prix Schiller 1959.

**TELEVISION ROMANDE**  
 17.15, pour vous les jeunes. 20.15, téléjournal. 20.30, Nat King Cole Show. 20.55, reflets du temps passé. 21.20, Alfred Hitchcock présente. 21.45, visite dans les musées pittoresques de la Suisse occidentale. 22.05, télé-flash. 22.15, Informations.  
**EMETTEUR DE ZURICH**  
 17.15, pour les enfants. 20.15, téléjournal. 20.30, commentaires et reportages. 20.55, coup d'œil dans le monde des animaux. 21 h., rétrospective des événements de notre siècle. 21.25, les films de la saison 1959. 22 h., téléjournal.

### Nouvelle émission

Le 1er novembre, Radio-Lausanne a mis sur pied une nouvelle émission pour les chercheurs, « Proverbes et dictions », par E. Gardaz et F. Guibet. En patois du Bas-Valais, nous en entendons d'assez savoureux; il en viendra, nous a-t-on dit, de France et de Belgique aussi. Philippe Souppault, poète, nous apporte nombre de dictions, ayant trait surtout à l'automne, aux heures et malheurs dus à la météo, plus ou moins favorable aux paysans; les expériences douces-amères que l'on fait dans le commerce du beau sexe, etc. Les promoteurs de cette plaisante émission se recommandent à tous ceux et celles qui connaissent et veulent offrir des proverbes de nos cantons suisses français et italiens. La Chanson de Lausanne agrémentait beaucoup ce moment. Nous en aurons un autre le 15 novembre. Nous souhaitons que le choix des dictions offre plus d'originalité, car l'on eut trop souvent l'impression que les personnes ayant apporté des proverbes, les ont cherchés dans des almanachs, ouvrages populaires qui sont lus par tout un chacun, de père en fils.

### Dieu et la radio

Voilà une question que l'on peut et doit poser: Dieu est-il un personnage à sa place à la radio, avec Ses paroles, Ses conseils et Ses réflexions dans le style 1959 et sur des bruits de studios qui n'ont rien de célestes (ou moins, nous le pensons)? Au début de novembre nous avons entendu une pièce inédite de C.-F. Landry, « Cain ». Ce personnage, entaché depuis des siècles de l'opprobre du fratricide, est, selon l'auteur, un bourreau de travail, s'éreintant chaque jour à mille besoins, infatigable, acharné à faire produire la terre... L'indolence, le dilettantisme, le doux je-m'en-fichisme du berger Abel le met en fureur. On sait la suite. Personne ne dira jamais s'il en fut réellement ainsi, entre les deux frères, mais l'idée de Landry se développe bien, dans cet ouvrage. Néanmoins, et pour en revenir au Créateur, il nous semble

### Vingt minutes animées

Animées par une alerte et discrète chasseresse de fauves de soixante-quinze ans chez qui Stadelhofen alla chercher des détails pittoresques sur la chasse aux grands animaux exotiques, dimanche soir 8 novembre. Seule, trapper, — ou trapeuse — d'éléphants, de gorilles, de crocodiles, Mme Le Boëdec, habitant l'Ain, raconta d'amusante manière ses chasses fructueuses, et dangereuses, son indéfectible amour de tels exploits cynégétiques africains, son désir de retourner finir ses jours au seuil des brousses de Tombouctou. Un tel entretien familial, quand on laisse — et ce fut le cas — parler l'interrogé, a beaucoup d'agrément pour l'auditeur.

LE PERE SOREIL.

## PETITE CHRONIQUE DE LA T.V. Ouvrez l'œil et le bon...

**1924 NOUVELLES CONCESSIONS AU MOIS D'OCTOBRE**  
 Au 31 octobre, les directions téléphoniques annonçaient un total de 72.469 concessions de TV, dont 66.583 privées et 5.886 publiques. L'augmentation pour le mois écoulé est de 1.974 concessions. L'accroissement est particulièrement sensible pour les directions téléphoniques de Zurich (+502), Bâle (+346), Saint-Gall (+184), Lausanne (+152) avec un total de 6019, Bienne (+127), Berne (+104), Genève (+88 avec un total de 5479).

**FEU VERT**  
 Dès novembre, la TV romande inaugure une nouvelle émission sur les transports englobant aussi bien l'automobile que la navigation, le chemin de fer ou l'aviation. « Feu vert » présentera lors de sa première émission un court métrage montrant comment on peut sortir d'une voiture immergée, le problème du bac Ouchy-côtes de Savoie, la navigation au radar sur le Rhin, les grands travaux des C.F.F., le contrôle des rails par les ultrasons, la construction de la gare de Berne, les nouveaux avions de transport pour les Etats-Unis et le Canada, l'essai d'un avion à réaction, etc. L'émission sera diffusée à la fin des essais, être en mesure d'atteindre une altitude de 160.000 mètres et une vitesse de 6000 km/h.

**JUSQU'A TROIS APPAREILS DE TV PAR LOGIS!**  
 On évalue que 4,5 millions de logis aux Etats-Unis possèdent un deuxième appareil de TV et que plus de 410.000 ont même trois téléviseurs. L'apparition sur le marché de petits appareils de télévision portatifs et la réduction sensible des prix de vente intervenue au début de cette année ont rendu cette évolution possible.  
 Les trois plus grandes compagnies américaines G.B.S., A.B.C., N.B.C. vont consacrer un demi-milliard de dollars, soit plus de deux milliards de francs suisses, à la saison 1959/1960. Cette somme astronomique comprend les programmes et les services techniques.

**POURPARLERS EN COURS**  
 La retransmission des Jeux olympiques d'hiver et d'été en 1960 constitue une des préoccupations immédiates de toutes les télévisions.  
 Pour les Jeux olympiques d'hiver, la grande compagnie nord-américaine G.B.S. a obtenu les droits de diffusion pour les Etats-Unis et le Canada, soit une durée totale de dix heures d'émissions en direct.  
 La question se pose différemment en Europe qui recevrait les séquences filmées 48 heures plus tard environ. A l'heure actuelle, les droits ne sont pas encore accordés, mais on a bon espoir d'arriver à une entente. Dans ce cas, on prévoit neuf minutes quotidiennes d'émission sur les Jeux d'hiver.  
 Pour les Jeux olympiques de Rome, les pourparlers continuent avec les organismes intéressés en vue d'arriver à un accord. Pour sa part, la R.A.I. prend déjà ses dispositions, car les émissions en direct sont longues à préparer.

**CARNET DU JOUR**

Théâtre: 20 h. 30, Un homme comme les autres.  
 CINÉMAS  
 Rex: 15 h. et 20 h. 15, L'osais des tempêtes.  
 Studio: 15 h. et 20 h. 30, Les étoiles de midi.  
 Cinéac: 14 h. 30 - 17 h. 30, 20 h. 30 - 21 h. 30 (permanent), Les trois cloches.  
 Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Règles de comptes à O.K. Corral.  
 Palace: 15 h. et 20 h. 30, Visa pour l'enfer.  
 Arcades: 15 h. et 20 h. 30, Le clochard.

PHARMACIE D'OFFICE:  
 J. Armand, rue de l'Hôpital  
 Dès 23 heures, pour urgences seulement

**Un des meilleurs romans dessinés français**

LE SOIR MÊME, JOSEPH GRANNER TRAVERSE LA MANCHE.  
 CÉCILE! MA PETITE CÉCILE!  
 GRAND-PÈRE! COMME JE SUIS CONTENTE!  
 DANS LE TRAIN DE DOUNÈRES À LONDRES.  
 POURQUOI NE M'AS-TU PAS AVERTI DE TA MALADIE? TU ME M'EN AS RICHÉ DANS AUCUNE DE TES LETTRES.

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

### FOOTBALL

#### Après la mise au point du F.C. Berthoud Servette s'étonne

Le F. C. Servette a remis à la presse le communiqué suivant:  
 « Le comité du Servette est quelque peu surpris de la mise au point qu'a cru devoir faire paraître le F. C. Berthoud dans les journaux suisses, concernant le match de coupe qui doit être rejoué contre Servette le 11 novembre, en nocturne à Genève. Le mercredi 4 novembre, le F. C. Servette a confirmé par lettre l'entretien téléphonique du même jour au cours duquel le président du F. C. Berthoud s'était déclaré d'accord avec cette date du 11 novembre, moyennant une indemnité supplémentaire pour manque à gagner et autres frais. Le F. C. Servette n'était pas obligé de faire ce geste. Par conséquent, cette mise au point du F. C. Berthoud ne correspond pas à la réalité ».

#### Le championnat de 3me ligue Il faudra compter avec l'équipe de Serrières

**GRUPE I. — Résultats du dimanche 8 novembre: Boudry Ia - Buttes 6-4; Xamax IIa - Blue Stars 7-2; Comète - Saint-Blaise 4-0; Audax Ia - Serrières 1-1; Cantonal II - Couvet, renvoyé.**  
 Seuls Cantonal II et Couvet se sont vus dans l'obligation de remettre leur explication à nos buites tard. Les autres équipes se sont battues et battues sérieusement, si l'on s'en remet au nombre de buts obtenus: 25 en quatre matches! Boudry et Buttes ont entamé une véritable série d'une noce à Thomas: à ce massacre, Boudry se montra le plus adroit et sort vainqueur. Comète, comme prévu s'est vengé sur le dos de Saint-Blaise, affaibli par l'absence de son hockeyeur. Par contre Serrières a démontré que sa victoire contre Comète n'était pas usurpée, puisque opposé au leader, il a contraint celui-ci au partage et à la cession de son premier point. Dorénavant, il faudra compter avec les banlieusards. Nous laissons rêveurs, par contre, la sévère correction infligée par Xamax IIa à un Blue Stars en sérieux déclin.

### CLASSEMENT

GRUPE I	Matches	J.	G.	N.	P.	c.	Pts
Audax Ia	7	6	1	—	—	—	13
Comète	8	6	1	—	—	—	13
Saint-Blaise	7	5	—	—	—	—	11
Serrières	8	4	2	—	—	—	11
Couvet	5	3	1	—	—	—	7
Xamax IIa	7	2	1	—	—	—	7
Blue Stars	7	2	1	—	—	—	7
Boudry Ia	7	1	—	—	—	—	4
Buttes	7	1	—	—	—	—	4
Cantonal II	5	—	—	—	—	—	0

Sont prévus pour le dimanche 15 novembre les matches suivants: Xamax IIa - Boudry Ia; Buttes - Cantonal II; Saint-Blaise - Audax Ia; Couvet - Serrières.  
 En admettant que Xamax IIa se trouve dans le même état de grâce que dimanche passé, on assistera à une belle hécatombe, surtout si Boudry Ia conserve lui aussi son efficacité; qui dira mieux dans cette enclume dont les buts sont la monnaie? On attend toujours la première victoire de Cantonal II. Audax Ia devra défendre vaillamment sa place de leader contre Saint-Blaise qui ne tient aucunement à perdre contact: une défaite de l'équipe de Gerber constituerait un dérochage dangereux. Aucune raison pour Serrières de rompre la cadence et de laisser échapper un succès à sa portée, bien que Comète fera tout pour le lui contester. Deux nouveaux points installeraient Serrières solidement dans le quatuor de tête et la lutte entre ces équipes promet d'être attrayante. Ms.

● Six jours cyclistes de Bruxelles, positions à la neutralisation de mardi matin, après une quarantaine de semaines: 1. van Steenberghe - Severyns (Be) 206 p.; 2. van Loy - Darrigade (Be-Fr) 106 p.; 1 tour; 3. Vannitsen - Brankart (Be) 178 p.; En 78 h. 30, les coureurs avaient couvert 1592 km. 215. Au début de l'après-midi de mardi, le Suisse Armin von Büren a abandonné et son coéquipier Walter Bucher l'a imité quelques minutes plus tard.

## Les classements de l'Association suisse de tennis Froesch mène la danse

La commission technique de l'Association suisse de tennis a publié ses classements pour 1959, qui voient respectivement en tête Martin Froesch chez les messieurs et Ruth Kaufmann chez les dames.

Par rapport à ceux de l'année précédente, ces classements présentent différentes modifications. C'est ainsi que l'ex-número un Erwin Balestra, passé professionnel, n'y figure plus, tout comme Heinrich Bertschinger (« relégué » en promotion), Casutt, Jörger et Reutererona, non classés pour insuffisance de performances. En revanche, Bruno Schweizer a été promu en série A, où il occupe le dixième rang. Chez les dames, Vrony Studer partage la deuxième place avec la jeune joueuse allemande de Lausanne, Helga Schultz, alors que Heidi Enzen et Ruth Fragnière-Spielmann manquent de performances pour trouver rang dans la liste officielle.

Voici les différents classements des séries A et promotion:

**Messieurs, série A:** 1. Martin Froesch (LTC, Bâle); 2. Paul Blonde (Genève T.-C.); 3. René Buser (Grasshoppers Zurich); 4. Heinz Grimm (LTC, Bâle); 5. Werner Müller (Old Boys Bâle); 6. Bernard Dupont (Genève T.-C.); 7. ex-aequo: Ernest Schori (LTC, Bâle) et Bruno Spielmann (Fairplay Zurich); 9. Max Abrecht (LTC, Bâle); 10. Bruno Schweizer (Engematt Zurich). — Non classés pour insuffisance de performances: Henri-Paul Brechtbühl (Genève T.-C.), Anton Casutt (Baur au Lac Engematt Zurich), Alfred Jörger (LTC, Bâle), Wolf Reutererona (Grasshoppers Zurich) et Siegmund Zorny (Grasshoppers Zurich).

**Série promotion (handicap):** — 15 Heinrich Bertschinger (Fairplay Zurich); Hansueli Gutwiller (LTC, Bâle); Nadim Hagar (Genève T.-C.); Willy Hutschmid (LTC, Bâle); Hans Rebsamen (Aarau T.-C.); Erwin Balestra, passé professionnel (Dählhölzli Berne); — 5 Hansueli Flechter (Old Boys Bâle) et Dimitri Sturdza (Montchoisi Lausanne); — 4 Bernard Auberson (Genève T.-C.); Hanspeter Girod (Old Boys Bâle) et Heinz

### Grand Prix à Zurich



Un nouveau Grand Prix vient d'avoir lieu à Zurich. Il s'agit cette fois de cyclisme. La victoire finale a soulevé l'équipe du Vélo-Club de la Sihl dont nous voyons ci-dessus à gauche le capitaine Lenhard aux prises avec les champions du monde, les Allemands Buchholz.

### CYCLISME

#### Assemblée générale à Paris Récompense à l'équipe de Darrigade et Anquetil

Réunie en assemblée générale à Paris, sous la présidence de M. Pierre Stasse, l'Association internationale des organisateurs de courses cyclistes a pris acte, d'une part et avec regret de la démission de M. Jacques Goddet, en sa qualité de membre du comité de direction, et, d'autre part, avec satisfaction, de la décision de ses collègues de retirer leur propre démission.  
 Après avoir procédé, conformément aux statuts, au renouvellement de son comité de direction, l'assemblée, consciente de l'influence que l'A.I.O.C.C. peut et doit exercer dans l'évolution du cyclisme professionnel sur le plan international, a chargé le comité de direction de poursuivre son action auprès des pouvoirs dirigeants de l'U.C.I., à l'effet d'obtenir de ceux-ci qu'ils adoptent la réglementation proposée par l'A.I.O.C.C.  
 L'assemblée a également chargé le comité de direction de prendre contact avec les groupements constitués de coureurs, de directeurs sportifs, de groupes sportifs, etc., et d'enquêter sur les managements de ceux des membres de l'A.I.O.C.C. qui auraient contrevenu à la réglementation interdisant le paiement des primes de départ.  
 L'assemblée a en outre formulé le vœu:

1. Que les fédérations intéressées renoncent à l'extension de la protection qu'elles accordent à certaines de leurs épreuves et tendent plutôt vers son assouplissement; que, pour l'avenir, les divers championnats nationaux soient organisés dorénavant à une date commune et, pour 1961, le 31 juillet.
2. L'assemblée a, par ailleurs, approuvé à l'unanimité la proposition de son comité de direction d'attribuer, pour 1959, les trophées de l'A.I.O.C.C. à l'équipe « Helyett » qui a obtenu les meilleurs résultats d'ensemble (notamment les victoires de Darrigade au championnat du monde et au critérium national, d'Anquetil aux quatre jours de Dunkerque et aux Grands prix de Genève et de Lugano, de la montre, de Grandzyk dans Paris-Nice-Rome, d'Elliot et « Het Volk ») et à M. Albert de Klimpe, directeur sportif, qui a fait preuve des plus grandes qualités sportives et professionnelles.

- L'assemblée des délégués de toutes les sections de gymnastique de notre canton, se tiendra le dimanche 2 novembre, à Travers.
- Championnat de yachting de la Méditerranée des « snipes », à Alger; première régate: 1. Reggio (It.); 2. Fragliere (S); 3. Poncet (S); 4. Poulain (Fr); 5. de Montaner (Esp).

### SKI

#### Les grandes épreuves

Le bulletin « Ski », organe de la fédération suisse de ski, publie la liste suivante extraite du calendrier international 1959/1960 des courses et concours:

**Décembre 1959:** concours de saut à Saint-Moritz (26), à Davos (27) et à Oberstdorf (30).

**Janvier 1960:** concours de saut à Garmisch (1er), Innsbruck (3) et Bischofshofen (6); journées internationales (slalom et slalom géant) à Adelboden (2/3); journée du Gothard (fond 15 km., combiné nordique et saut) à Andermatt (6); courses internationales féminines de Grindelwald (6/9); courses internationales du Lauberhorn à Wengen (9/10); concours internationaux nordiques du Brassus (9/10); trophée de Villars (15/16); courses du Hahnenkamm à Kitzbühel (16/17); concours (fond et saut) aux Rousses (16/17); Coupe Kongsberg à Cortina d'Ampezzo (17); coupe Kurikala à Urach (23/24); coupe Bricchia à Lenzerheide (Fairplay Derby, 20); Saint-Moritz (Ruban Blanc, 22/23) et Davos (Parsenn-Gold Cup, 25); coupe Emille Allais à Megève (23/24); Grand Prix féminin à Saint-Gervais (23/24); concours de saut à Langenbruck (24).

**Février:** coppa Consiglio au Val d'Aoste (6/7); coupe Montgomery à Gstaad (7); coppa tre Comuni ladini à Ortisei (7); derby de Garmperny à Grabs (7); Tre-Tre, à Madonna di Campiglio (13/14); Eagle-Derby à Gstaad (13); Jeux olympiques d'hiver à Squaw Valley (19/20); Grand Prix de Chamonix (20/21).

**Mars:** trophée du Mont-Lachaux, à Crans (5/6); rencontre internationale en descente et slalom, à Seefeld (5/6); concours de saut, à Ponte di Legno (5/6); derby du Gornegrat, à Zermat (19/20); épreuves internationales alpines et nordiques, à Zakopane (19/20); courses de Holmenkollen, à Oslo (19/20); semaine internationale de vol à ski, à Planicka (19/20); coppa Tre Funivie, à Sestriere (26/27); coppa Foemina, à Abano (26/27); les Trois Pics à Arco (26/27); concours de saut, à Feldberg (26/27).

**Avril:** Arlberg Kandahar (2/3).

### Les Suisses sélectionnent

À côté de la préparation de l'équipe olympique, la fédération suisse de ski s'efforce de former des équipes B pour dames et messieurs.  
 Dans un lieu qui reste encore à désigner, un premier cours d'entraînement aura lieu du 29 novembre au 6 décembre. Les candidats, placés sous la direction de Sepp Immoos, Raymond Fellay et Bouby Rombaldi, disputeront des épreuves éliminatoires. Les quatre dernières chez les hommes et les deux dernières chez les dames ne seront pas retenus pour la sélection. Par contre, les quatre meilleurs coureurs auront la possibilité de prendre part aux compétitions pour la qualification olympique et seront inscrits pour les courses internationales d'Adelboden et du Lauberhorn. Enfin, toutes les skieuses ayant disputé avec succès ces épreuves éliminatoires auront le droit de participer aux courses de Grindelwald.

Voici les noms retenus pour cette présélection de l'équipe B:  
 Messieurs: Jakob Ardtser, Albert Beck (Davos), Beat Betschart (Thône), Josef Brunner, Fredy Fuchs, Rüdli Wyrsch (Wengen), Hans Burn (Adelboden), Robert Grünfelder (Wangs), Fredi Kieger (Unterwasser), Toni Mathis (Bannalp), René Moillen (Les Diablerets), Willy Mottelet (Bienne), Roger Pitoland (Les Aiglettes), Paul Schmidt (Pontresina), Philippe Stern (Genève), Jean-Louis Torrent (Crans).

Dames: Madeleine Bonzon (Villars), Geneviève Chamay, Lotte Scherrer (Genève), Marlène Clivio-Stucki (Thône), Silvia Gnehm (Zurich), Maria Seabelli (Mürren), Vreni Schmid (Lucerne), Rosa Waser (Bannalp).

### MOTOCYCLISME

#### Les champions suisses ont reçu leurs prix

Tenue à Wohlen en présence de représentants de 150 clubs, l'assemblée générale d'automne de la Fédération motocycliste suisse s'est déroulée sous la présidence de M. Gérard Ledame.

Après avoir adopté les dates choisies pour le calendrier national de l'an prochain, les délégués ont fixé à Brouge le rallye national 1960, qui se déroulera le 10 juillet. Le rapport du président de la commission sportive, M. Tagnant, a également été approuvé. En fin de séance, les champions suisses 1959 ont reçu leurs prix ainsi que les sociétés ayant remporté la victoire dans les différentes catégories de la compétition de tourisme, à savoir: Motoclub Broyard Payerne dans la catégorie 1, Motosportunion Bâle dans la catégorie 2, Motosportclub Wohlen dans la catégorie 3, Motoclub Ebnat-Kappel dans la catégorie 4 et Motoclub Limpachthal, en tant que champion absolu de la compétition tourisme de la F.M.S., dans la catégorie 5. M. Robert Lehy, qui depuis trente-cinq ans dirige le Motoclub Broyard Payerne, a été nommé membre d'honneur de la F.M.S.

### NOUVELLES BREVES

● Le concours hippique international officiel (C.H.I.O.) qui se déroulera à Genève du 14 au 22 novembre, comprendra cette année seize épreuves au lieu de quatorze en 1957, et douze en 1955. Cette augmentation est principalement due à la création d'un Grand Prix de Suisse, qui se disputera en trois épreuves qualificatives (Prix de l'Etrier, Prix du « Rallye Genève » et Prix de Saint-Hubert) et de trois finales, les trois cavaliers ayant obtenu le plus de points dans les épreuves qualificatives participeront à la finale.

### Chez les dames

Dames, série A: 1. Ruth Kaufmann (Old Boys Bâle/Hakoah Bâle); 2. ex-aequo: Helga Schultz (Stade Lausanne) et Vrony Studer (Sporting Berne); 4. Janine Bourgnon (Old Boys Bâle); 5. Alice Wavre (Genève T.-C.); 6. Vreneli Reutererona (Grasshoppers Zurich). — Non classés pour insuffisance de performances: Heidi Enzen (Montchoisi Lausanne) et Ruth Fragnière-Spielmann (Baugesellschaft Zurich).  
 Série promotion (handicap): — 5 Michèle Bourgnon (Old Boys Bâle); — 4 Sonja Fetz-Miez (Genève T.-C.); — 3 Maja Brunner-Blaser (Fairplay Zurich), Steffy Chapuis (Engematt Zurich), Brigitte Nostlin (Genève T.-C.), Lausanne-Sports, Inge Ruckert (LTC, Bâle) néo-promue, Evelyne Scherrer (LTC, Bâle) et Trudy Schumacher (Baur au Lac Zurich); — 2 Jorette Pâquet (Genève T.-C.); — 1 Jetti Sutter (Aarau T.-C.); — 1 Claudia H

# Simple, racé et de bon goût

Un deux-pièces  
**„Hanro“**  
 a sa place partout !



**Hanro**

GENTIANE  
 228.-



**Hanro**

LINAIRE  
 208.-



**Hanro**

MARJOLAINE  
 225.-

C'est le triomphe  
 du jersey-laine !

Autres modèles 169.-

**AU LOUVRE**  
 La Nouveauté SA.  
 NEUCHÂTEL



**lui aussi préfère NESCAFÉ**

...car Nescafé lui offre la garantie de vingt ans d'irremplaçable expérience dans la fabrication d'extraits de café.

C'est de l'Amérique Centrale (Mexique, Guatemala, Salvador) et de l'Amérique du Sud (Colombie, Vénézuéla et du Brésil, par le port de Santos), que proviennent les cafés sélectionnés pour fabriquer Nescafé. Ces cafés donnent à Nescafé son goût parfait, riche de tout l'arome du café en grains.



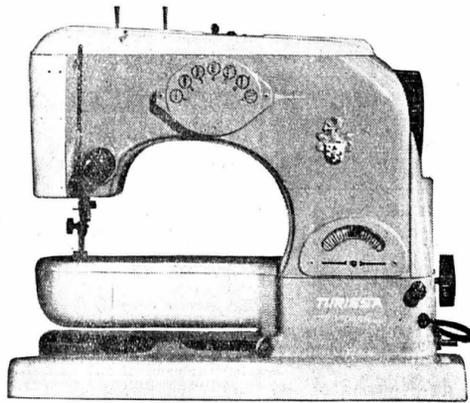
Avec Nescafé, utilisez le lait IDEAL, lait concentré non sucré Nestlé

## NOUVEAU

Une machine zigzag de la classe Turissa avec 2 coutures super-élastiques

Fr.

**595.-**



Agence officielle **A. GREZET**  
 Rue du Seyon 24, Neuchâtel - Tél. 5 50 31

**TURISSA**  
 fortuna

FEUILLETON  
 de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

### Le seuil interdit

par 54  
**SAINT-ANGE**

» Pourtant, en toute conscience, je tiens à vous rassurer en vous spécifiant qu'elle a scrupuleusement soigné votre père. Toutes mes prescriptions ont été suivies à la lettre. Je jugeais ses manies inoffensives, j'avais tort, car elles se sont exacerbées depuis votre arrivée. Ses personnages tragiques incarnés avec passion, sa solitude déprimante, — il faut l'avouer, — son besoin d'éblouir des témoins nouveaux l'ont amenée bien près d'une folie réelle.

» Tout à l'heure, lorsque vous la suspectiez, vous desiriez vous-même éviter le scandale : « Il faut tenir caché ce crime ! » suppliez-vous. Je vous réponds : « Tenons caché ce dernier épisode ! »

— Docteur, proféra Adeline dans un souffle, j'ai revu mon père, hélas !... pour la première fois... aujourd'hui.

Le médecin parut stupéfait.

— Il a accepté de vous recevoir ? Je pensais qu'il serait inflexible jusqu'à la fin. Par orgueil, il n'admettait pas ses torts vis-à-vis de

vous. D'autre part, il voulait vous épargner le spectacle du vieil homme amoindri, miné par la maladie, qu'il est devenu.

Il considéra la jeune fille avec une sympathie sincère.

— Je monte près du comte. Vous me rejoindrez dans quelques instants. C'est à vous qu'appartiennent désormais ses dernières heures. En attendant, Tellier, prenez soin d'elle. Sylvère s'était agenouillé devant Adeline, elle lui passait des mains tremblantes sur le front.

— Je suis incapable de discerner si je suis éveillée d'un mauvais rêve ou si tout cela est vrai. Oui, Sylvère, je n'ai pas encore eu le temps de vous le dire, j'ai eu une entrevue avec mon père, je lui ai avoué que nous nous étions fiancés, il m'a répondu : « Va en paix, je te souhaite d'être heureuse ! » Son acquiescement est le seul baume à ma douleur... Maintenant je vous laisse... Je ne le quitterai plus une minute, plus une seconde, j'ai tant de retard à combler. Mais je vous reviendrai, Sylvère, vous le savez bien.

Elle disparut. Dix minutes après, le docteur redescendit.

— Eh bien ? interrogea Sylvère.

— Le pouls faiblit, malgré mes dernières piqûres ; le malade est d'un grand calme. Ses yeux, encore lucides, demeurent fixés sur sa fille, penchée sur lui, et c'est la première fois que je le vois presque sou-

rire.

— Et la comtesse ?

— Dans sa chambre. Elle s'est engagée à n'en pas sortir. C'est une inconsciente qui mérite plus de pitié que de haine. Le besoin de régner seule dans l'esprit et le cœur de son mari lui a fait commettre bien des vilénies, qui auraient pu devenir tragiques. Ce vieux couple mal assorti s'est torturé, enlisé lentement, rivé au même boulet. Enfin... le comte a gagné sa paix... — Mais elle, que deviendra-t-elle ?

— Soyez sûr que Diana Lorenzo fuira vers Paris le plus tôt possible, avec toutes ses malles de théâtre. J'avais le singulier privilège de recevoir certaines de ses confidences. Elle est persuadée qu'on l'attend là-bas, que depuis qu'elle a quitté les planches, la tragédie a subi une éclipse. Je ne sais quel impresario, qui doit la supposer toujours riche, lui a fait miroiter une nouvelle carrière. Croyez-moi ! Cornaille et Victor Hugo vont débarquer d'elle.

— Maintenant, veuillez m'excuser. Je dois rentrer. Ne bougez pas d'ici, Mlle de Morogue aura bientôt besoin de vous.

A l'aube, Adeline redescendit à son tour. Elle était très pâle et se soutenait à peine.

— C'est fini, Sylvère ! C'est moi qui ai fermé ses yeux qui n'avaient pas quitté les miens. Ces quelques heures rachètent tous mes chagrins

d'enfant, toutes mes déceptions, tous mes désespoirs...

Les bras de Sylvère enserrèrent la taille de la jeune fille.

Elle continua :

— Maintenant, je voudrais m'endormir la tête sur votre épaule et tout oublier. Je voudrais m'endormir pour me réveiller ailleurs... Puisque mon père n'est plus, je ne veux pas rester ici...

— Chérie, désormais vous n'appartenez qu'à moi. Ne m'objectez rien. Confiez-vous en tout abandon, j'agirai pour vous.

» D'abord, il faut prévenir Nanette. Je vais aller la chercher. Elle vous préparera un peu de café. Lorsque vous vous serez restaurée, je vous emmènerai au château. Là, je vous confierai aux infirmières. Votre ancienne chambre, que vous croyiez condamnée, est intacte. J'avais voulu qu'elle fût toujours respectée. Vous l'occuperez tant qu'il sera nécessaire. A Morogue, tout le monde s'est attaché à vous par des liens d'affection et de sympathie. On comprendra votre prostration, votre chagrin.

Elle acquiesça d'une voix de petite fille.

— Emmenez-moi où vous voudrez, Sylvère. Sans vous, je suis seule au monde. Emmenez-moi vite, car je n'en puis plus.

EPILOGUE

L'état de Mlle de Morogue ne lui permit pas d'assister aux obsèques

du comte. Avec une discrétion absolue, Sylvère laissa le docteur Margerie et les infirmières du centre de repos entourer d'attention et de soins l'orpheline.

Ce fut lui qui lui apprit pourtant que Diana avait quitté la Commanderie. Il apparaissait certain que la comédienne avait dû constituer une caisse noire lui permettant cette dernière fugue.

Adeline recevait des lettres d'Armelle, l'adjuvant de revenir à Chanteuges. Elle lisait ces lettres à Sylvère, qui souriait.

Lorsque Mlle de Morogue parla de reprendre son activité auprès des enfants, son fiancé lui dit :

— Je ne suis pas de cet avis, il est trop tôt. J'ai pour vous un autre projet. Il me semble que vous ne pouvez guère vous dérober à l'invitation qui vous est faite. Me permettez-vous de vous conduire là-bas, pour les fêtes de Noël ? J'ai le plus grand désir d'être présenté à votre seule amie et celui de voir les lieux où vous avez vécu de longues années sans moi. Nous reviendrons de Chanteuges officiellement fiancés.

Elle se blottit dans les bras tendres et prononça, avec soumission, les phrases dont Sylvère l'avait bercée :

— Désormais, je n'appartiens plus qu'à vous. Je ne vous objecterai rien. Je me confie en tout abandon. Agissez pour moi.

Le quatrième dimanche de l'Avent, la nuit déjà tombée, l'auto de Sylvère Tellier s'arrêta devant la petite maison d'Armelle, plus accessible que celle de Mlle de Flossac.

Le socle basaltique soulevait dans un ciel endiamanté l'abbatiale et son clocher carré, glacés de givre. Les quelques arbres au-dessus du village, les buissons dans les vieux murs brillaient comme des arborescences en verre filé, de blancs lustres de Venise.

La porte s'ouvrit et rougeoya sur le chemin. Armelle se précipita vers la portière.

— Enfin, vous voici. N'êtes-vous pas morts de froid ? Mademoiselle Lina, entrez vite. Je vous embrasserai une fois que vous serez devant le feu.

Armelle, près de l'âtre flambant, avait dressé un double couvert sur une nappe blanche. Toute la pièce rustique resplendissait pour accueillir le couple. Lorsque la jeune fille et la vieille femme se furent étreintes, Armelle se planta face à Sylvère et l'examina soucieusement ; elle finit pourtant par défroncer les sourcils et tout son vieux visage ridé.

— Est-ce Dieu possible ?... C'est vous que notre demoiselle s'est choisie.

(A suivre.)

# REFLETS DE LA VIE DU PAYS

## A la Société neuchâteloise de géographie INDES 1959 Images de la vie quotidienne

On nous écrit :  
L'Inde est un pays de contrastes violents, d'antithèses aiguës, une portion de l'Asie où tous les âges de l'humanité se côtoient, excepté l'avenir. C'est là son plus grand malheur. De plus, l'idée de progrès ne peut s'y appliquer, si ce n'est à quelques réalisations, et encore de provenance étrangère... (barrages, complexes industriels...)  
Sans être pessimiste par choix et à l'excès, M. Marc Richard a brossé un tableau réaliste, mais sombre et révoltant, voire totalement négatif des conditions de vie actuelles de ce territoire de 3,7 millions de kilomètres carrés, surpeuplé par ses 400 millions d'habitants, sous-alimenté à cause de ses ressources insuffisantes (le poids moyen de l'indien adulte ne dépasse pas 27 kilos, son âge moyen atteint à peine 21 ans...), moralelement désappointé par ses attaches spirituelles aujourd'hui désuètes (300.000 dieux se partagent les âmes indiennes, 4800 castes divisent et opposent les individus de ce même peuple), quotidiennement menacé par la faim, par la soif — et nous pensons surtout aux 60 millions d'in-touchables, véritables parias relégués à l'arrière-plan de la société, hommes sans défense, résignés, interdits, à qui l'accès des puits d'eau « pure » est lâchement ravi, à qui la vie en communautaire est systématiquement fermée, en un mot étrangers dans leur propre patrie — par la maladie et enfin par la mort, épreuve attendue sans crainte, presque comme un salut, dans l'espoir d'une existence future plus viable (l'Hindou croit en effet à la réincarnation).  
Mais là n'est pas toute l'Inde, et conjointement à la description de cette

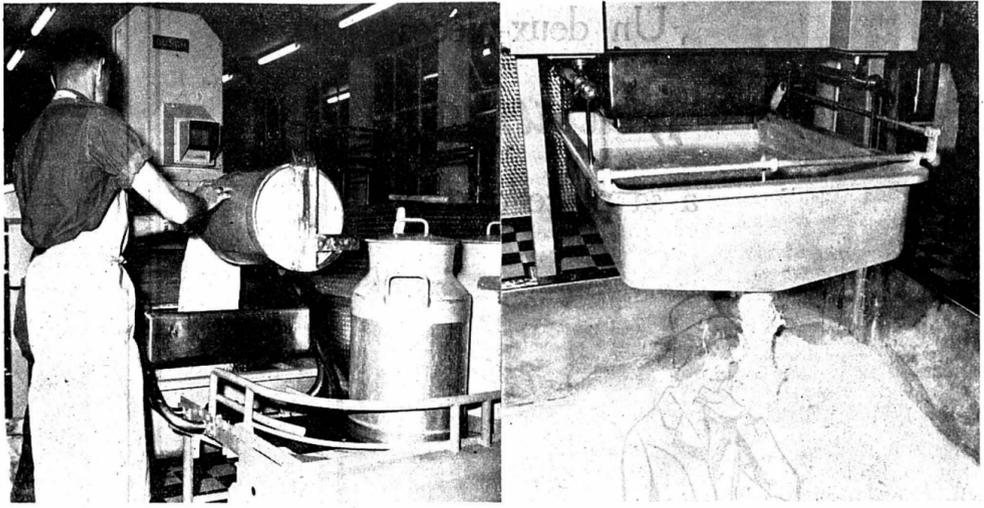
terre ingrate, où la misère crie dans les rues, dans les temples comme dans les logis, où la souffrance transparaît sur chaque visage, sur chaque corps, où l'homme est contraint, pour subsister, d'accepter l'asservissement par l'homme, M. Richard a abordé, succinctement, l'est vrai, l'aspect artistique et touristique de l'Inde. Il s'est attaché en particulier aux temples hindous (Kadjuraho, Madras...), immenses monuments surchargés de statues, de bas-reliefs et de clochetons, qui étonnent à première vue l'Européen, mais qui se chargent peu à peu de symboles et de significations une fois pris le contact avec une atmosphère constamment survoltée de religion, de cette religion omniprésente qui conditionne toute la vie indienne (bains quotidiens de purification, offrandes aux innombrables dieux, respect des bêtes sacrées — vaches et singes —, interdiction d'en absorber les produits — viande et lait —, etc.).

Enfin, M. Richard s'est penché sur un problème plus précis, à savoir celui des villages indiens, au nombre de 500.000, dont il a défini les caractéristiques essentielles, tant sur le plan de l'habitat et de l'économie, que de la religion et de la politique. A propos de ce dernier point, la question de l'implantation du communisme en Inde (surtout dans l'état de Kerala) a été évoquée, mais non résolue définitivement.

Nous nous en tiendrons à ces quelques considérations rapides, mais qui nous ont semblé les plus importantes à relever, non sans toutefois rappeler que cette séance était présidée par M. André Bürger, qui a très judicieusement introduit puis conclu l'exposé de M. Richard.

KI.

## Une date... historique : le lait coule à la centrale du Vauseyon



Jeu passé, le lait a coulé pour la première fois à la Centrale laitière du Vauseyon, dont une partie des installations a été mise en exploitation pour les premiers essais pratiques. A cette occasion, plusieurs personnalités s'étaient donné rendez-vous à la nouvelle centrale, parmi lesquelles le président et le gérant de la Fédération laitière neuchâteloise, l'architecte du bâtiment, des représentants des maisons qui ont livré les machines, etc.

(Press Photo Actualité)

## Soirée romande à Berne On s'amuse au profit de l'école

De notre correspondant de Berne :  
C'est entendu, la Confédération va marquer de l'intérêt pour l'école de langue française. Mais la machine parlementaire va son petit train et si le Conseil national vient de voter le projet qui doit remplir l'escalier du Conseil des Etats ne dit son mot qu'en décembre. Puis il faudra constituer la fondation et ses organes, mettre au point les dispositions d'exécution, bref suivre une procédure qui demandera quelques mois encore.

En attendant, il faut faire vivre l'école, avec ses 325 élèves, ses treize maîtres (sans compter les auxiliaires) et sa direction en place depuis un mois. Les Romands l'ont compris, puisqu'une fois encore, la quarante-cinquième, ils ont rempli la vaste salle du Casino pour la traditionnelle soirée.

Le programme était attrayant. Il annonçait de la fantaisie, de la gaieté, de l'humour, de la musique, de la biguie, toutes choses dont les Romands de la Ville fédérale ne sont point comblés. Ils firent donc un succès mérité aux artistes du « Club Suffren » venus de Paris pour les divertir et qui réussirent d'ailleurs parfaitement. S'il fallait faire un choix parmi cette équipe fort homogène, nous mentionnerions tout d'abord Gérard Rollin qui vint à lui seul une pléiade de vedettes, les Sonys, désopilants bruiteurs et les Boréals qui, en trio, font des pousseries à l'harmonica. Avec eux, nous avons des numéros de music-hall de premier ordre.

Quant à l'orchestre Ded Gerval, qui mena le bal sans désembrer jusqu'à l'heure de police, il fit la joie des jeunes et des vieux. La « nouvelle vague » s'en donna à jamber que ventu et les « croulants » eurent autant leur part. Avec une telle musique tant de jeunesse, le bal devenait d'ailleurs un second spectacle.

Bref, une fois encore grand succès d'amitié pour l'école de langue française. Pour le reste, on attend de voir le trésorier et la largeur de son sourire.

G.P.

## CONFEDERATION

### Pour l'amélioration de la sécurité routière L'« Etoile blanche » devient un succès

(C.P.S.) Les actions en vue d'apporter une contribution volontaire à l'amélioration de la sécurité routière produisent déjà un certain résultat. On se donne mille peines pour introduire de bons principes de comportement sur la route et créer avant tout une compréhension réciproque et positive parmi les usagers de la route. On tient des conférences et des exposés, on envoie des circulaires, on diffuse des publications et on distribue même des insignes rappelant certaines règles de conduite.

Pourtant, il est difficile de savoir exactement quels effets ces efforts ont produit. Car l'« Etoile blanche » est un succès. Le signe de l'« Etoile blanche » sur fond rouge accolé à l'avant du pare-brise et au-dessus du feu arrière du camion rend les autres usagers de la route attentifs au fait que le conducteur de ce camion observe quatre règles concrètes : maintenir un intervalle de 50 à 100 mètres avec le véhicule précédent; circuler si possible tout à droite de la route et ne pas accélérer lorsqu'un véhicule cherche à dépasser; s'arrêter à 100 mètres devant les barrières; baisées des passages à niveau au fin de permettre aux voitures plus rapides de s'arrêter devant elles et d'éviter ainsi les difficiles manœuvres de dépassement des l'ouverture de barrières; contrôler de temps en temps l'usage d'injection (échappement). Un policier de la circulation routière à Winterthur a constaté qu'il existe une sérieuse amélioration dans la conduite des chauffeurs de camions.

### Les rentes de l'A.V.S. ont atteint près de 430 millions de francs

(C.P.S.) D'après une statistique publiée par la « Revue à l'intention des caisses de compensation », 381.839 bénéficiaires de rentes de l'A.V.S. ont touché 429.864.522 francs dont 201,0 millions à titre de rente de vieillesse pour couples, 46,15 millions sous forme de rentes de veuves, 18,50 millions comme rentes d'orphelins de père, 733,000 francs comme rentes d'orphelins de mère et 1,15 million comme rentes d'orphelins doubles.

Les rentes versées à 31.020 bénéficiaires dans le canton de Vaud se sont élevées à 31,85 millions de francs. A Genève, 22,4 millions ont été versés à 19,028 bénéficiaires de rentes. Dans le canton de Neuchâtel, 11,374 bénéficiaires ont touché 13,58 millions de francs, alors que les 12,107 bénéficiaires valaisans n'ont touché que 11,44 millions de francs.

## TRAITAL 3

Shampooing spécial contre les pellicules

Un produit des Laboratoires O.S.E.A.L. Paris-Genève

## A la société de tir de Payerne « Le Grütli »

(sp) La société de tir « Le Grütli » a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. René Schutz. Après un excellent repas, le président salua les participants et félicita les tireurs de leur attachement à la société. Puis, il leur donna connaissance du palmarès des tirs 1959, dont voici les principaux résultats :

**Tirs militaires.** — Jean-Louis Monney, 130 points; André Roos, 129; Francis Rapin, 126; Ernest Jungi, 124; Albert Meier, 122; Willy Rapin, 122; Georges Plummetaz, 122; André Menoud, 120; Roger Mottier, 120; Max Bapst, 120; Charles Dédruaz, 120; Max Gehrig, 119; Constant Pittet, 118; Jean-Paul Husson, 118; René Schutz, 116; Henri Friedly, 116; Eugène Mollard, 115; Marc Rapin, 114; René Cornu, 114; Pierre George, 114; Hans Eberhart, 113; Willy Loup, 113; Antoine Gaechter, 113; Ernest Roulin, 112; Charles Jomini, 112; Charles Forestier, 112; Henri Caille, 112; Werner Brechbühl, 111; Max Wenger, 111; Ernest Jaggi, 111; Gilbert Gauthier, 110; François Huber, 110; Alphonse Cotter, 110; René Rettenmund, 110; Albert Bula, 109; Marcel Ryser, 109; Pierre Stadelmann, 108; Paul Beutler, 108; Jean Leyvraz, 108.

**Tirs de sections en campagne.** — Max Bapst, 84; André M. noud, 81; Willy Rapin, 80; J.-L. Monney, 78; Georges Plummetaz, 78; André Roos, 77; Ernest Jungi, 77; Francis Rapin, 75; René Rapin, 75; Willy Loup, 75; Albert Meier, 74; René Schutz, 74; Gilbert Gauthier, 74; Ernest Jaggi, 73; Marc Rapin, 73; Francis Detrey, 72; Francis Troillet, 72; Roger Mottier, 71; Jean Gauthier, 71; Jean-François Gex, 70; Ch. Jomini, 69; Werner Brechbühl, 69; Alfred Haerberli, 69; Franz Kees, 69; Roger Ney, 69; Constant Pittet, 68; Eugène Mollard, 68; Jean Leyvraz, 68.

**Classement général.** — Armand Pétregnet, 385,2; André Roos, 384,5; Edouard Cerrotini, 374,2; Max Bapst, 367,6; Francis Rapin, 365,8; Willy Kupferschmid, 364,5; André Miéville, 363,1; Emile Edelman, 360,5; Robert Jöhr, 359,2; Frédéric Rapin, 357,5; Georges Plummetaz, 354,9; Aymon Rapin, 352,2; Charles Ryser, 353; André Rapin-Perrin, 352,8; Willy Rapin, 350,2; Alois Algroz, 344,8; Constant Pittet, 343,4; André Gagnaux, 343,2; Ernest Jaggi, 342,2; René Schutz, 340,9; Otto Kohler, 339,2; Gilbert Gauthier, 338,3; Roger Mottier, 333,2; Francis Troillet, 327,4; Robert Doudin, 320,2; Jean-Samuel Gavillet, 319,9; Pierre George, 318,3; Ernest Jungi, 316; André Chappuis, 297,6; Henri Friedly, 264.

**Willy challenge** (maximum 500 p.) — Willy Kupferschmid, 432; André Gagnaux, 419; Georges Plummetaz, 418;

Constant Pittet, 413; André Rapin-Perrin, 412.  
**Cible « Militaire »** (maximum 400 p.). — André Roos, 369; Armand Pétregnet, 368; Edouard Cerrotini, 350; Robert Jöhr, 347; Francis Rapin, 342.  
**Cible Section** (maximum 50 p.). — Edouard Cerrotini, 49; Ernest Jungi, 46; Robert Doudin, 46; Francis Rapin, 45; André Roos, 45; Robert Jöhr, 45; Francis Rapin, 43; Willy Kupferschmid, 42; Armand Pétregnet, 42; Henri Friedly, 42; Emile Edelman, 42; Max Bapst, 41; Gilbert Gauthier, 41; Aymon Rapin, 41; Francis Troillet, 41.  
**Cible « Grütli »** (maximum 500 p.). — André Roos, 446; Alois Algroz, 434; Max Bapst, 431; Robert Jöhr, 419; André Gagnaux, 414; Ernest Jaggi, 413; Willy Kupferschmid, 413.  
**Cible Section** (maximum 60 p.). — Edouard Cerrotini, 54; Constant Pittet, 54; Jean-Samuel Gavillet, 54; Armand Pétregnet, 53; Willy Kupferschmid, 53; Otto Kohler, 53; André Roos, 52; Robert Doudin, 52; André Miéville, 52; Charles Ryser, 51; Emile Edelman, 50; René Schutz, 50; Alois Algroz, 50.  
**Classement société.** — André Roos, 384,5; Max Bapst, 367,6; Francis Rapin, 365,8; Georges Plummetaz, 354,9; Willy Rapin, 350,2; Constant Pittet, 343,4; Ernest Jaggi, 342,2; René Schutz, 340,9; Gilbert Gauthier, 338,3; Roger Mottier, 333,2; Francis Troillet, 327,4; Jean-Samuel Gavillet, 319,9; Pierre George, 318,3; Ernest Jungi, 316; André Chappuis, 297,6; Marcel Riesen, 149.

Un challenge est attribué pour une année à Jean-Louis Monney qui a fait le meilleur résultat à l'addition des tirs militaires et des sections en campagne, un second à Armand Pétregnet, premier au classement général et un troisième à André Gagnaux.

## Communiqués

**J.-J. Rousseau et le sentiment de l'immortalité**  
L'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens et les Amis de la collection neuchâteloise des manuscrits Rousseau ont prévu pour samedi à 17 heures, à la Bibliothèque de Neuchâtel, une séance commune, publique, consacrée à l'ami de DuPeyrou.

M. Marc Elgeldinger, professeur au gymnase, fera une conférence sur Rousseau et le sentiment de l'immortalité. M. Elgeldinger, auteur d'une « Philosophie de l'art chez Balzac », a obtenu cette année le Grand prix international de poésie française « Languedoc » pour « Terres vécues de soleil » (1957) et pour l'ensemble de son œuvre poétique.

## VALLEE DE LA BROYE

### PAYERNE

#### Avec les tireurs de la « Broyarde »

(sp) Pour marquer la fin de la saison des tirs, les membres de la « Broyarde » se sont réunis au local de la société, sous la présidence de M. René Pasteur. Le tir de sections en campagne a vu une participation record, soit 84 tireurs, alors que 241 tireurs prenaient part aux tirs militaires. Aux exercices obligatoires, les tireurs suivants ont obtenu la mention fédérale pour 108 points et plus : A. Chanez, Raymond Rapin, 124 p.; Paul Engelmann, 123; Henri Hochstrasser, Roger Jöhr, Henri Rapin, 122; A. Weibel, 119; W. Anderregg, 118; F. Bossy, H. Grivaz, 117; A. Givél, Ch. Mauroux, 116; C. Christinat, P. Devaud, M. Mailard, René Pasteur, 115; Le Ducrot, Cl. Jöhr, Roger Perrin, 114; F. Jungo, L. Limat, E. Zryd, 113; H. Bertholet, Ch. Bonny, Willy Perrenoud, Ph. Perrin, E. Schrago, H. Zinder, 112, etc.

Au tir de sections en campagne, les tireurs suivants ont obtenu la mention fédérale : A. Chanez, 79; A. Weibel, 78; H. Bertholet, 77; R. Jöhr, 76; Fd. Bossy, P. Mauron, 75; W. Anderregg, P. Devaud, H. Lador, 74; tous avec la distinction. Ed. Bossy, M. Vez, 72; Ch. Mauroux, René Pasteur, Ph. Perrin, E. Zryd, 71; W. Bigler, Cl. Jöhr, G. Loup, H. Siegenthaler 70.

A l'addition des résultats des tirs obligatoires et du tir de section, les tireurs suivants ont reçu la cullière d'argent gravée : A. Chanez, 203 p.; R. Jöhr, 198; A. Weibel, 197; F. Bossy, 191; Raymond Rapin, 191; P. Devaud, 189; H. Bertholet, 189; Charles Mauroux, 187; René Pasteur, 186; André Givél, 185; E. Zryd, 184; Claude Jöhr, 184; M. Mailard, 184; Ph. Perrin, 183; Ed. Bossy, 182; C. Christinat, 181; Pierre Doudin, 180; Henri Siegenthaler, 180.

Le challenge du Drapeau fédéral a été gagné par M. H. Bertholet, avec 130,3 p., le challenge « Broyarde » par A. Chanez, avec 728,9 p.

Le classement général est le suivant : 1. A. Chanez, 324,9 p.; 2. R. Jöhr, 319,5; 3. F. Bossy, 319,5; 4. H. Bertholet, 319,3, etc.

#### Soirée de la gymnastique

(sp) La Société fédérale de gymnastique, section de Payerne, a donné samedi soir une soirée annuelle devant un nombreux public. La première partie du programme était composée de productions gymniques présentées par les actifs et les sous-sections féminine, gym-homes, pupilles et pupilles. Deux jeunes membres des « Amis-Gyms » d'Yverdon, Jean-Claude Leuba, 17 ans, coronné cantonal, et Gilbert Jössel, 20 ans, coronné fédéral, ont fait au cours de la soirée de magnifiques démonstrations d'exercices individuels à l'artistique.

A l'entracte, la traditionnelle réception des délégués et invités, permit aux représentants des autorités communales et des sociétés de féliciter la société de gymnastique du beau travail qu'elle accomplit dans la jeunesse.

La deuxième partie était réservée à une suite de ballets intitulée : « Tour de ville », due à M. Robert Prahin pour chorégraphie et à MM. Hueson et Tissot pour le texte. Ce résumé de la vie paysanne, costumé et dansé, obtint un franc succès, ainsi que le crieur public, qui annonçait les différents ballets. Le bal traditionnel terminait la soirée.

#### Soirée du Chœur mixte catholique

(c) Dimanche, le Chœur mixte « Océlla », de la paroisse catholique, a donné devant un public nombreux sa soirée annuelle, dans la salle du Théâtre. En première partie, le chœur a chanté, sous la direction de M. Henri Banderet, des œuvres de Bovet, R. de Lassus et Françoise Cockenpot. Ce fut d'une rare qualité.

La deuxième partie de la soirée fut occupée par un ravissant spectacle de marionnettes, donné par les « Compagnons de la Fleur rouge » de Bulle, animés par Mlle Blanc. Le spectacle pastoral des « Enfants de Provence ». Cette œuvre, qui raconte la naissance du Christ, fut un enchantement et les spectateurs ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

#### La vie militaire

(sp) Les Ecoles de recrues d'aviation et de D.C.A., qui étaient en grande course, sont rentrées en caserne vendredi, afin de préparer leur licenciement, fixé à samedi matin 14 novembre.

Lundi 16 novembre entreront en service, pour quatre semaines, les élèves de la dernière école de sous-officiers de D.C.A. de l'année.

Lundi également l'Ecole centrale 1/2 sera stationnée à Payerne pour une durée de quatre semaines.

#### Avec les patoisants

(c) Dimanche, les patoisants de la Broye vaudoise et frbourgeoise se sont réunis au café du Globe, en une joyeuse rencontre. La séance fut animée par le quatuor des armailleurs, dirigé par André Brodard.

#### Communiqué à l'intention des célibataires

Vous disposez de peu de temps pour vous occuper de votre ménage. Alors, sans hésiter, faites installer chez vous une COUVINOISE. Allumé en un clin d'oeil, le poêle à mazout répand une douce chaleur. Adressez-vous aux dépositaires de votre région.

## VAL-DE-RUZ

### MONTMOLLIN

#### Cross du Val-de-Ruz

C'est par un temps légèrement couvert et froid mais très favorable à ce genre de manifestation que s'est déroulé le cross à l'aveuglette du Val-de-Ruz dans la région de Valangin. Cette manifestation, organisée par le club athlétique « La Flèche », Coffrane, et par la S.F.G. de Coffrane et de Grolley, a connu un notable succès puisque 93 équipes de 2 coureurs ont pris le départ.

Voici les résultats :

**Catégorie seniors, 9 km., 8 postes.** — 1. Caballeros, Boudévillers (J.-F. Mathez-F. Senochi, 1 h. 18' 22"); 2. La Flèche, Coffrane (M. Thomi - E. Martin, 1 h. 18' 30"); 3. Caballeros, Boudévillers (P.-A. Christen - M. Jeanneret, 1 h. 18' 23").

**Catégorie juniors 1940-1941, 8 km., 7 postes.** — 1. Les Bons copains, la Chaux-de-Fonds (J.-C. Schlaeppli - A. Amstutz, 1 h. 17' 22"); 2. Engollon (J. Hausseur - P. Comtesse, 1 h. 26' 59"); 3. Les Bons copains (E. Mancini - W. Amstutz, 1 h. 31' 24").

**Catégorie juniors B 1942-1943, 7 km., 6 postes.** — 1. Caballeros, Boudévillers (J. Balmer - E. Cuche, 1 h. 01' 48"); 2. Les Tires Corcelles (C. Bourquin - H. Wieser, 1 h. 04' 42"); 3. Murten Bubenber (H. Bula - B. Arni, 1 h. 04' 47").

**Catégorie juniors C 1944-1945, 6 km., 5 postes.** — 1. Vipère Eclaireurs, Neuchâtel (M. Brodbeck - A. Schurch, 57' 25"); 2. Caballeros, Boudévillers (J. Belenot - R. Junod, 1 h. 01' 22"); 3. Caballeros, Boudévillers (R. Bourquin - C. Sandos, 1 h. 11' 48").

**Catégorie débutants, 5 km., 5 postes.** — 1. Engollon (J.-P. Cuche - J.-P. Nobs, 54' 51"); 2. La Flèche, Coffrane (J. Weibel - B. Bieri, 1 h. 17' 37"); 3. Bons copains, la Chaux-de-Fonds (J.-C. Marchand - P. Bingeesser, 1 h. 19' 42").

## VIGNOBLE

### SAINT-BLAISE

#### Souper de paroisse

(c) Renvoyé à cet automne, l'habituel souper qui suit la vente paroissiale de printemps, s'est déroulé samedi soir dans la grande salle du collège. Sous la présidence du pasteur Siron il connut une parfaite réussite. Excellamment préparé par un hôtelier voisin, servi par une cohorte de jeunes filles dévouées, il fut agrémenté de productions diverses; chants du Chœur mixte, negro-spirituels et chansons juvéniles fort appréciées, ainsi qu'une ancienne comédie dont l'humour a gardé toute sa saveur !

### CORCELLES-CORMONDRECHE

#### La troupe au collège

(c) Le cours de répétition touche à sa fin, et nos bataillons démobilisent à la fin de la semaine. Notre commune attend deux compagnies, qui occuperont la salle de gymnastique et plusieurs classes du collège. Aussi la commission scolaire a-t-elle décidé de licencier les élèves pour les trois derniers jours de cette semaine.

### PESEUX

#### Vente de la paroisse

(c) Samedi, du début de la matinée jusqu'en fin de soirée, a eu lieu dans la salle de gymnastique, la vente annuelle au profit de la paroisse réformée de Peséux.

De nombreux bancs, fort bien garnis, engageaient les nombreux visiteurs à faire ample provision de fleurs, légumes, articles de mercerie, ouvrages, etc. Un souper consistant en une copieuse choucroute fut servi dès 19 heures. De nombreux paroissiens et paroissiennes y firent honneur.

A première vue, le résultat financier semble être aussi favorable que l'an passé.

## Nouvelles économiques et financières

### BOURSE

#### (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	
OBLIGATIONS	9 nov. 10 nov.
3 1/2 % Fed. 1945, déc.	102,75 d 102,75 d
3 1/2 % Fed. 1946, avril	101,60 d 101,60 d
3 % Fed. 1949	98,10 d 98,10 d
2 1/2 % Fed. 1944	94,50 d 94,50 d
3 % Fed. 1955, juin	97,50 d 98,00 d
3 % C.F.F. 1938	99,00 d 99,25 d

### ACTIONS

Bque Pop. Suisse (p.s.)	1175	1175
Union Bques Suisses	2525	2500
Société Banque Suisse	1830	1820
Credit Suisse	1885	1875
Electro-Watt	1815	1785
Interhandel	3590	3470
Motor Colombus	1450	1440
Indetec	920	915
Italo-Suisse	825	815
Réassurances Zurich	2310	2300
Winterthur Accid.	825	820
Zurich Assurances	4850	4800
Baltmore	1265	1255
Saurer	3985	3975
Aluminium	1430	1435
Bally	3185	3185
Brown Boveri	1535	1520
Fischer	1460	1460
Lonza	2034	2025
Nestlé	1352	1345
Nestlé nom.	2610	2650
Sulzer	190	185,50
Batimore	115,50	115
Canadian Pacific	73	72
Pennsylvania	141	138
Aluminium Montréal	51,75	53
Italo-Argentine	175	175
Phillips	180	175
Royal Dutch Cy.	93	94,75
Standard Oil New-Jersey	210	207,50
Union Carbide	605	603
American Tel. & Tel.	342,50	341
Du Pont de Nemours	1143	1130
Eastman Kodak	350	354
General Electric	234,50	229
General Motors	436	432
International Nickel	418	417
Kennecott	227	224,50
Montgomery Ward	139,50	138,50
National Distillers	114	114
Allumettes B.	441	426
U. States Steel	6700	6700

### GENEVE

ACTIONS	9 nov.	10 nov.
Amorsec	158,50	159
Bque Paris Pays-Bas	295	296
Charmilles (Atel. de)	935	935
Physique porteur	760	760
Sécheron porteur	5	

**OFFRES D'EMPLOIS**  
**Commissionnaire**  
 est cherché par magasin de la ville, éventuellement jeune homme après heures d'école. — Adresser offres écrites à W. I. 9986 au bureau de la Feuille d'avis.

**DEM. D'EMPLOIS**  
**Horloger complet**  
 (connaissance de chronographes) cherche changement de situation à Neuchâtel. — Adresser offres écrites à X. J. 9987 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme de 22 ans, de langue maternelle française, possédant diplôme de l'École de commerce de Neuchâtel, stage en Angleterre, cherche place stable

**d'employé de bureau**  
 Langues : français, anglais, bonnes notions d'allemand. Faire les offres sous chiffres S. E. 9981 au bureau de la Feuille d'avis.

Elève de l'École de commerce cherche

**emploi à la demi-journée**  
 le matin. Bureau, de préférence. — Offres sous chiffres A.S. 15.149 N. aux Annonces Suisses S. A. Neuchâtel.

**JEUNE FILLE**  
 de 15 ans, sympathique, cherche place pour le printemps, à Neuchâtel-ville, en vue d'apprendre le français. Surveillance de petits enfants ou aide dans un tea-room serait agréable. — Adresser offres de salaire à Mme Zimmermann, Bernstrasse 146, Steffisburg (BE).

Je cherche

**patins vissés**  
 No 34 ou 35. Tél. 8 14 83.

On cherche

**patins vissés**  
 No 38. Tél. 8 27 05.

J'achète, j'échange et je vends

**PATINS**  
 de hockey et artistique. Toutes grandures. — G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13.

**LES GRANDS GARAGES ROBERT**  
 Quai Champ-Bougin 34-36 - Neuchâtel  
 Tél. (038) 5 31 08

offrent de magnifiques voitures d'occasion à des prix de fin de saison

Facilités de paiement

« Ford Anglia » modèle 1957, impeccable  
 « Ford Taunus » 12 MX modèle 1956-1957, toit ouvrant  
 « Ford Taunus » 12 M modèle 1954, prix intéressant  
 « Ford Taunus » 15 M 8 CV, modèle 1956 et 1957  
 « Opel Record » 8 CV, état impeccable, 1955  
 « Renault Frégate » à l'état de neuf, modèle 1956  
 « Fiat » 1400 modèle 1956, état impeccable, 7 CV  
 « Fiat » 600 modèle 1956, occasion exceptionnelle  
 « Vauxhall Victor », modèle 1957, 7 CV, comme neuve  
 « Ford Taunus » derniers modèles 17 M, 1958 et 1959  
 « Fiat » 1100 modèle 1953, 6 CV, impeccable, avec radio,

ainsi que diverses voitures dans tous les prix  
 Offres et essais sans engagement

**« Peugeot 403 »** 8 CV., 1957, 4 portes, toit ouvrant.  
**« Opel Record »** 8 CV., 1956, 2 portes, noir, intérieur simili rouge, très propre.  
**« Renault Dauphine »** 5 CV., 1956, noire, équipement luxe, révisée.

Paiements différés : par banque de crédit. Présentation et démonstration sans engagement. Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence Peugeot pour la région :

**J.-L. SEGESSEMANN**  
**GARAGE DU LITTORAL**  
 NEUCHÂTEL, début route des Falaises  
 Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

**JEEP**  
 militaire, 4 roues motrices, bâche, moteur entièrement révisé. — Garage H. Patthey, tél. (038) 5 30 16.

A vendre

**« FIAT 600 »**  
 modèle 1958, en parfait état, nombreux accessoires. Tél. (039) 6 74 16.

**OCCASIONS**  
 grand choix de « Record », « Caravane », « Capitaine », modèles 1953 à 1958

Garantie, facilités de paiement

Echange éventuel

Voek, Etablissements Ramuz S.A., Lausanne, tél. (021) 24 04 44, le soir 25 49 92.

A vendre

**« LLOYD 600 »**  
 combi, 1956, 4 places, 3 CV., bien révisée, moteur échange standard, à router;

**« OPEL »**  
 Olympia 1951, en état de marche, bons pneus, prix à débattre;

**« MV AGUSTA »**  
 4 vitesses, très bas prix; Moped

**« ALLEGRO »**  
 2 vitesses, moteur Sachs, bien révisée, 1957;

**« ZENITH »**  
 moteur Demm, très peu roulé, comme neuf, 1958;

**« PEUGEOT »**  
 pour débutant, en état de marche, à très bon marché.

AGENCE LLOYD garage  
**E. Freiburghaus**  
 CORCELLES Tél. 8 11 82

**AVIS DIVERS**  
**La Grappilleuse**  
 (au haut des Chavannes) se recommande toujours pour meubles, vêtements, lingerie, lainages, jouets, etc. — Elle envoie son commissionnaire à domicile les mardi et jeudi après-midi. — On peut téléphoner au No 5 26 63. Merci d'avance.

On cherche à acheter d'occasion une

**ESSOREUSE**  
 à eau ou électrique, en bon état. Faire offres avec prix sous chiffres P. C. 9978 au bureau de la Feuille d'avis.

**« Morris Minor »**  
 modèle 1952, 5 CV., en bon état, avec plaques et assurances. Reprise éventuelle d'un scooter. Prix très avantageux. — Téléphoner aux heures des repas au (039) 5 39 03.

**« VW »**  
 On cherche à acheter « V.W. » modèle 1957, 1958 ou 1959. Faire offre détaillée sous chiffres U. G. 9984 au bureau de la Feuille d'avis.

**« Fiat Topolino »**  
 commerciale, transformable pour 4 places, en bon état de marche, entièrement révisée, expertisée. Fr. 1350.— Téléphoner aux heures des repas au (039) 5 39 03.

On demande quelques leçons

**d'anglais**  
 privées, essentiellement conversation et correspondance commerciale. Téléphoner au No 5 72 56 après 20 heures.

A louer

**piano droit**  
 conditions à discuter. — Tél. 5 81 94.

**PRÊTS**  
 Service de prêts S.A.  
 Tél. (021) 22 52 77  
 Lucinge 6, Lausanne

**A VENDRE**  
 A vendre

**patins pour fillettes**  
 Nos 30, 35 et 35. On achèterait patins pour garçon, No 35, pour filles 36 et 37 ou échange (à convenir). Tél. 5 59 42.



Superbe bergère, entièrement rembourrée, recouverte de beau tissu Gobelin, à partir de Fr. 490.—

Nombreux autres modèles modernes à partir de Fr. 200.—

Pour compléter votre mobilier, profitez de visiter notre grande exposition à Boudry.

Sur simple demande, service d'auto gratuit à disposition.

**Rossetti**  
 Fabrique de meubles Boudry-Neuchâtel  
 Tél. (038) 6 40 58

Pensez aux cadeaux de fin d'année,

**cuivre, étains anciens**  
 Une bonne adresse. G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13, Neuchâtel.

**Vous ne savez pas que choisir pour vos cadeaux de Noël !**

C'est si simple, vous trouverez des choses très utiles à des prix avantageux en venant visiter la

**grande exposition de meubles**

**E. Glockner - Temple 4 - Peseux**

Un choix important de tapis laine, bouclé, superbes tours de lit, jetés de divans, couvre-lits.

Nos magnifiques entourages de divans en noyer pyramide feront le bonheur des petits et des grands.

Voyez nos splendides cuisines modernes en couleur, studios, salles à manger et chambres à coucher, ainsi qu'une quantité de petits meubles divers.

Nous réservons et livrons selon votre désir.

**Neuchâtel service de qualité**  
 association du commerce de détail

**GARDERIE D'ENFANTS**  
 Nous rappelons aux mamans que la garderie Pestalozzi, rue Pury No 6, accueille leurs enfants pendant qu'elles font leurs achats, se rendent chez le médecin, le dentiste ou le coiffeur.

La garderie est ouverte tous les après-midi de 14 à 17 heures, sauf le lundi et le jeudi.

**Sansila gargarisme**  
 contre maux de gorge

A vendre à prix très avantageux

**2 buffets de service**  
 noyer pyramide, 2 portes et vitrines Fr. 320.—  
 Noyer ramageux, 3 portes et vitrines 350 fr. Neufs de fabrication. Tél. (038) 8 16 73. G 1

A vendre, pour «VW»

**2 pneus neige**  
 « Tubless », à l'état de neuf. Grillon, Areuse. Tél. 6 45 98.

A vendre

**SKIS**  
 170 cm., avec arêtes et soulèvements de ski No 37-38 en parfait état. — Tél. 5 34 97 l'après-midi.

A vendre

**chaussures de ski**  
 No 39-40 (portées trois fois). Téléphoner aux heures des repas au 8 23 60.

*Pour vos amis à l'étranger*

**Calendriers illustrés**

**Ma patrie**  
 Magnifiques vues de Suisse en couleurs **6.80**

**Suisse pittoresque** 12 vues grand format, en couleurs **4.75**

**Calendrier des Alpes** reliure spirale **5.80**

**Ballerines** Photos artistiques de ballets **4.30**

**Chiens - Chats - Chevaux** chacun **4.80**

**Photo-almanach** Gaberell **5.90**

**Calendriers de l'Avent** Dernières nouveautés : disque « Noël Noël », sapin, tour, maison, sujets variés à partir de **—,90**

**Nous nous chargeons des expéditions à l'étranger**

*Veillez bien passer vos commandes dès maintenant*

**Delachaux & Niestlé**  
 Papeterie Hôpital 4 Tél. 5 46 76

A vendre

**patins de hockey**  
 No 42 et patins pour fillette, No 35, à l'état de neuf. M. Alfred Bavaud, Grands-Plis 3, tél. 5 90 83.

**BEVAIX**  
 A vendre salle à manger, lits jumeaux et divers

**meubles**  
 S'adresser jeudi 12 novembre, de 14 h. 30 à 20 heures, à Mme Edmond Pomey, Quartier-Neuf.

A vendre

**patins de hockey**  
 No 39 en parfait état. — Tél. 8 34 79.

A vendre

**divan**  
**1 place et demie.**  
 excellent matelas, 50 francs. Tél. 5 77 41.

A vendre faute de place

**bureau de chêne**  
 150 x 75cm., occasion exceptionnelle, 300 fr. (valeur 700 fr.). Fautent remboursé 100 fr. Chaises de 10 à 50 fr. Tableaux et gravures de 2 à 200 fr. Livres de la Guilde à 3 fr. Bibelets. Tél. 5 54 77.

**LITS DOUBLES**  
 patentés, avec 2 matelas à ressorts et 2 protège-matelas. Garantie 10 ans. **Fr. 295.—**

**Tapis Benoit**  
 Maillefer 25, tél. 5 34 69  
 Livraison franco

**BIENTÔT**  
 Un chef-d'œuvre qui fait sensation

**ORFEU NEGRO**

Le grand triomphe français à Cannes de MARCEL CAMUS

**PALACE**

**Coop** DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS

**FENOUIL**  
 le kg. **-.80** **-.75<sup>2</sup>**  
 (Non-membres 5 %)

**FORD TAUNUS 17 M — une des plus belles!**

... sans compter sa réputation mondiale d'économie et de sécurité à l'usage 5 places, 4 vitesses, 9/67 ch

La FORD TAUNUS 17 M de luxe à 4 portes est une véritable 4-portes, étudiée comme telle dès les premières esquisses. Voilà pourquoi elle offre le confort de voitures beaucoup plus coûteuses. Vous y entrez avec joie, vous en sortez si facilement!

La FORD TAUNUS 17 M de luxe à 2 portes est connue dans le monde entier pour ses multiples avantages pratiques.

La FORD TAUNUS 17 M «Special» vous offre un équipement particulier, surcroît de valeur fort appréciable en prévision de l'hiver: p.ex. laveur de pare-brise, phare de recul, avertisseur lumineux, etc.

Tous les modèles Taunus éveillent l'admiration unanime par l'élégance de leurs carrosseries en deux tons.

**FORD**  
 gravit avec vous les degrés du succès!

**Distributeurs officiels FORD-TAUNUS:**  
**Grands Garages Robert, Neuchâtel, quai de Champ-Bougin 34/36, tél. 5 31 08**  
 Bienne : Grand Garage du Jura S. A.  
 La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois-Rois S. A.

**Distributeurs locaux:**  
 Couvet : Daniel Grandjean, garagiste  
 Saint-Aubin : S. Parrel, Garage de la Béroche

Renseignez-vous maintenant auprès de votre distributeur Ford sur les conditions exceptionnellement avantageuses qu'il est en mesure de vous consentir!

**Comptable diplômé**  
 grande pratique, se charge de contrôle, organisation et tenue de comptabilités, bilans, déclarations fiscales. Références.  
 Ecrire à case postale 30, gare de Neuchâtel.

**AGENT**  
 possédant voiture et visitant magasins de tapis de la Suisse romande et allemande, prêterait à la commission la vente de tapis, sols, ou sols de toute nature. S'agit fabricant ou importateur exclusif, meilleur prix en considération.  
 Ecrire sous chiffres C 18453 X Publicitas, Genève.

**REMERCIEMENTS**  
 Dans les jours de deuil et de tristesse, les messages de sympathie et d'affection sont un précieux réconfort.  
 A tous ceux qui nous ont aidés à passer ces moments douloureux, nous disons merci de tout cœur et avec émotion.  
 M. et Mme Paul ZELTNER-BRUDER.  
 La Chaux-de-Fonds, novembre 1959.

**APPRENTISSAGES**  
**MISE AU CONCOURS**  
**TT**  
 Nous cherchons pour Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds

**plusieurs apprenties téléphonistes**  
 Les candidates doivent être de nationalité suisse, âgées de 17 à 20 ans, avoir une bonne instruction et des connaissances suffisantes de la langue allemande.  
 L'apprentissage d'un an débutera le 1er avril 1960. Bon salaire dès le début.  
 Direction des téléphones Neuchâtel.

Nous cherchons places

**d'apprentis peintres**  
 dans le bas du canton de Neuchâtel :  
 a) en ville, pour jeune homme de 18 ans qui a encore un an d'apprentissage à accomplir.  
 b) en dehors de ville, pour un garçon de 16 à 22 ans (apprentissage complet), avec pension éventuelle, ou à proximité.

Offres et conditions à M. Jean Humbert, faubourg de l'Hôpital 1, tél. 5 68 01.

Jeune fille sortant de l'école primaire supérieure au printemps 1960, cherche place

**d'apprentie de bureau**  
 à Neuchâtel. — Adresser offres écrites à J. W. 9071 au bureau de la Feuille d'avis.

**DEM. A ACHETER**  
 On cherche à acheter d'occasion un

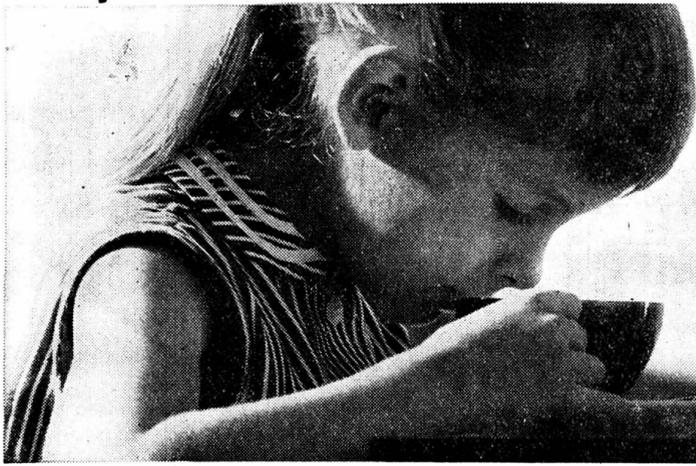
**FOURNEAU**  
 en fonte ou « Eskimo » pour le chauffage d'une salle. Les offres sont à adresser au bureau communal de Deseze, tél. (032) 7 25 25.

**Si vous avez des meubles à vendre**  
 retenez cette adresse:  
**Au Bücheron**  
 NEUCHÂTEL  
 Tél. 5 26 33

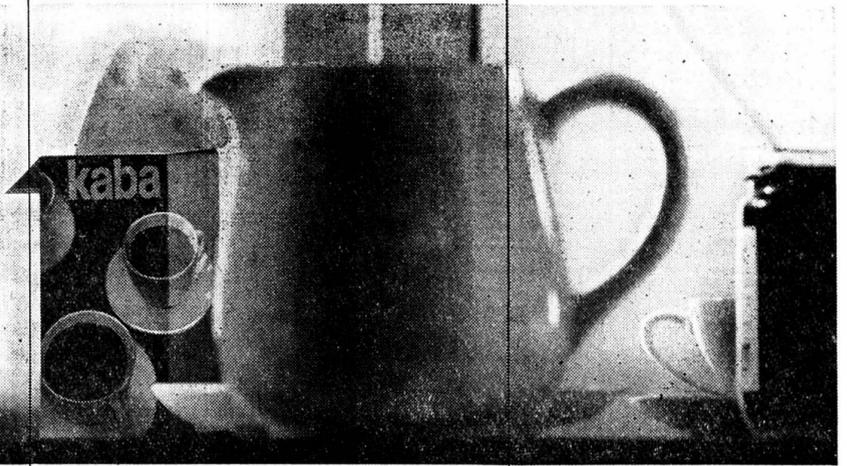
On cherche

**PATINS**  
 vissés, soulèvements blancs, No 35 et 36. Tél. 5 71 46.

Notre journée débute avec Kaba



si délicieux



si fortifiant

# kaba

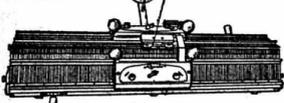
le paquet de 200 g = Fr. 1.55  
le paquet de 500 g = Fr. 3.75

Rien de tel pour se mettre en train pour le travail qu'un petit déjeuner au Kaba.

Kaba est un déjeuner reconstituant moderne, tant par sa composition judicieusement équilibrée - cacao surfin, sucre de canne brut, sucre de raisin, substances minérales dont le calcium et le phosphate - que par sa richesse en vitamines B<sub>1</sub> et D. Kaba est vendu dans un emballage moderne qui garantit une conservation prolongée du contenu.

Une fameuse spécialité de la production ♥ HAG

La machine à tricoter à main double fonture



#### RAPIDEX 360

Le pionnier des machines à tricoter à main, double fonture. Vous économisez travail, temps et argent, et pourrez tricoter sans peine d'innombrables modèles multicolores, à l'envers, à l'endroit, en demi-cercle, en rond, à la maille anglaise et au point de riz. Demandez démonstration à domicile, sans engagement.

Nom :

Lieu :

Rue :

Heure :

Si désiré, facilités de paiement  
STAMAG S.A., Thoun 31  
Fabrique de machines  
Tél. (038) 2 85 65

La bonne enseigne

Enseignes sous verre et inscriptions sur vitrines

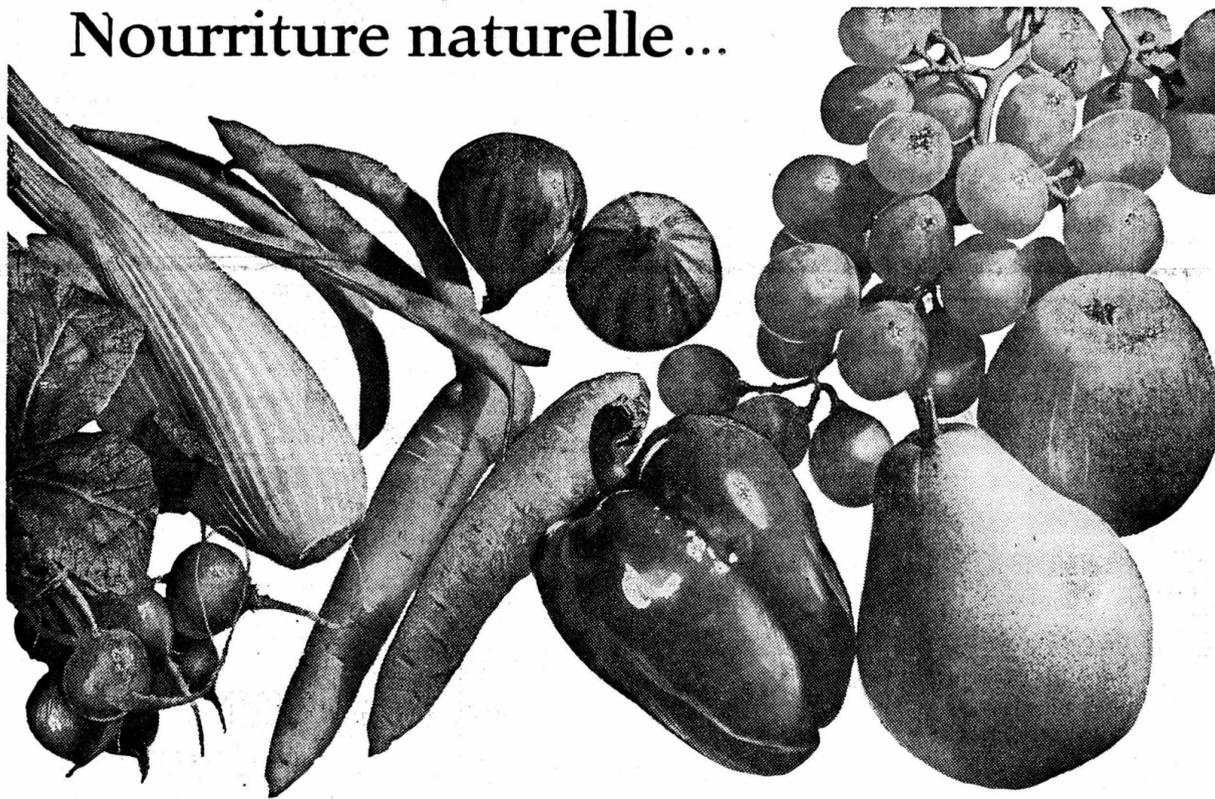


Pour le bon commerçant

Enseignes sur pavés et inscriptions aux vernis luminescents

Peinture **M. THOMET FILS** Ecluse 15

Nourriture naturelle...



Nouveau!

Graisse biologique végétale frit  
concentrant la richesse naturelle des fruits d'origine



Le nouveau Frit apporte tous les corps gras naturels dont l'organisme a besoin. Noix de coco, noisettes, sésame, olives et tournesol entrent dans sa composition qui assure un équilibre physiologique parfait. En plus, Frit contient des acides gras non saturés d'une importance vitale et Frit est exempt de cholestérol. Frit est la graisse créée directement en fonction d'une alimentation saine et naturelle!

Un grand progrès: graisse végétale en boîte

Infiniment plus pratique et plus hygiénique! Frit en boîte reste toujours fraîche et malléable... toujours facile à doser!

Avantageux:

Frit se vend maintenant aussi en bidons de 2 kg

Nourriture naturelle - vie saine - frit

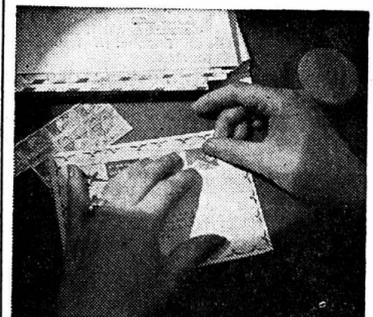


HASLER HORNER WZL

Adressez-vous au spécialiste

## WYSS

J. WYSS S.A. - NEUCHÂTEL  
6, rue de la Place-d'Armes  
Tél. 5 21 21



Réduction du temps de travail implique rationalisation

La machine à affranchir HASLER diminue les frais pour le même travail en réduisant le temps d'expédition du courrier. L'achat, le collage et le contrôle des timbres-poste n'entre plus en question aujourd'hui, dans aucune entreprise. La machine HASLER affranchit environ 60 lettres à la minute! De plus, vos lettres prennent un aspect commercial et font de la publicité pour votre entreprise. La poste vous envoie chaque mois un compte de tous les affranchissements que vous avez effectués.

Modèles depuis Fr. 1095.-



Hasler SA Berne

Représentant général pour la Suisse: Rechenmaschinen-Vertrieb AG, Lucerne  
Agents régionaux: Bâle: Ruppert Stofel; Berne: A. & W. Muggli; Coire: Paul Weibel (Ruf-Buchhaltung AG); Genève: Malcom; Lugano: Rag. E. Nolla; Lucerne: P. Buchmann; Neuchâtel: Fred Huber (Comptabilité Ref SA); St-Gall: Max Walder; Zurich: Ruf-Buchhaltung AG

— 1095. —

chambre à coucher complète

modèle 1959 (lits jumeaux, tables de nuit, armoire, coiffeuse avec 2 sommiers, 2 protège-matelas, 2 matelas. Le tout neuf de fabrication, garantie 10 ans. Taxi gratuit pour visiter — tél. (038) 9.22.21 ou 9.23.70

ODAC-ameublements Fanti & C<sup>ie</sup> COUVET



# FEMMES NEUCHÂTELOISES

## FORMATION CIVIQUE

Voici les cours **GRATUITS** de

que nous avons préparés pour vous!

### SCHÉMA DES COURS

- Premier soir 1. **Les institutions politiques fédérales**
- 2. **Les principaux problèmes suisses**
- Deuxième soir 3. **Organisation politique et administrative du canton**
- 4. **Organisation politique et administrative de la commune**
- Troisième soir 5. **FORUM** : Les problèmes essentiels du pays de Neuchâtel (avec la collaboration de trois personnalités politiques)

### Ces cours auront lieu :

Pour les citoyennes de Neuchâtel

#### A NEUCHÂTEL AULA DE L'UNIVERSITÉ

- Judi 19 novembre, à 20 h. 15
  - 1. par M. Jean-François Aubert, professeur
  - 2. par M.
- Vendredi 20 novembre, à 20 h. 15
  - 3. par M. André Sandoz, conseiller d'Etat
  - 4. par M. Philippe Müller, professeur
- Judi 3 décembre, à 20 h. 15
  - 5. **FORUM**, avec MM. Camille Brandt, ancien conseiller d'Etat  
Blaise de Montmollin, avocat  
Fritz Steudler, inspecteur des contributions

Pour les citoyennes de Saint-Blaise et de Marin

#### A SAINT-BLAISE SALLE DE LA JUSTICE

- Mercredi 25 novembre, à 20 h. 15
  - 1. par M. Jean-François Aubert, professeur
  - 2. par M. Luc de Meuron, professeur
- Mercredi 2 décembre, à 20 h. 15
  - 3 et 4, par M. Willy Richter, professeur
- Vendredi 4 décembre, à 20 h. 15
  - 5. **FORUM**, avec MM. Fritz Bourquin, secrétaire syndical  
Blaise de Montmollin, avocat

Pour les citoyennes de Valangin, Fontaines, Fenin

#### A VALANGIN SALLE DES SOCIÉTÉS (collège)

- Mardi 17 novembre, à 20 h. 15
  - 1 et 2, par M. Willy Richter, professeur
  - 3. par M. Paul Savary, chef d'exploitation
- Lundi 23 novembre, à 20 h. 15
  - 4. par M. Paul Savary, chef d'exploitation
  - 5. par MM. Fritz Bourquin, secrétaire syndical  
René Luthy, député

Les cours se donnant à Valangin en deux soirs, l'ordre en a été légèrement modifié

Pour les citoyennes de Cornaux et Wavre

#### A CORNAUX COLLÈGE

- Lundi 16 novembre, à 20 h. 15
  - 1 et 2, par M. Luc de Meuron, professeur
- Mardi 24 novembre, à 20 h. 15
  - 3 et 4, par M. Willy Richter, professeur
- Lundi 30 novembre, à 20 h. 15
  - 5. **FORUM** avec MM. Fritz Bourquin, secrétaire syndical  
Blaise de Montmollin, avocat  
Fritz Steudler, inspecteur des contributions

A COLOMBIER, un cours aura lieu vraisemblablement en janvier, pour les citoyennes de Colombier et Auvornier

Une brochure qui vous est destinée :

### MEMENTO D'INSTRUCTION CIVIQUE

par M. André Chabloz

édité par la Guilde de documentation de la Société pédagogique romande en collaboration avec « Coopération » et le Séminaire coopératif romand

En vente dans tous nos magasins (sauf Cudrefin et Lugnorre) **Fr. 1.-** moins ristourne

Prière de se munir de matériel pour prendre des notes



Belle maculature à l'imprimerie de ce journal

**un coup de Téléphone**

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

<b>THIEL</b> maitre teinturier 5 17 51	<b>René Schenk</b> votre fournisseur pour vos <b>ARTICLES DE SPORT</b> ski - hockey sur glace Echange de souliers de hockey Aiguillage de patins Chavannes 7 et 15 5 44 52	5 66 86 Serrurerie Coq-d'Inde 3 <b>HILDENBRAND</b>	<b>Nettoyages</b> Ponçage, imprégnation et glacage de parquets, Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements Tél. 5 60 50 R. BONZON, Cassardes 18
--	---	---	--

<b>Charpenterie Menuiserie</b> Decoppet frères Evoles 49 Tél. 5 12 67	Ne faites plus d'expériences, profitez de celle acquise <b>Radio-Melody</b> L. Pomey Neuchâtel Tél. 5 27 22 Se rend toujours dans votre région	<b>Serrurerie</b> <b>Carl Donner &amp; fils</b> Tél. 5 31 23 Bellevaux 8 Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleaux, sangle, corde Tél. 5 34 69	<b>TAPIS BENOIT</b> Magnifique choix Se rend à domicile Tél. 5 34 69
--	--	--	---

**AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST**  
THÉORIE ET PRATIQUE HAUTERIVE Tél. 7 53 12

5 42 08 Vous serez satisfait en confiant votre linge au <b>SALON-LAVOIR</b> <i>Le Muguet</i> NEUCHÂTEL	<b>Garage de la Balance</b> Bas de la rue du Pommier <b>A. LUGON</b> Maîtrise fédérale Agence 5 20 80 <b>SKODA</b> Domicile : 5 77 27
--	---

**VÉLOS** Neufs et d'occasion Tous prix Tél. 5 16 17 **M. BORNAND** Poteaux 4 Neuchâtel

**WILLY VUILLEMIN** Couvreur  
Tous travaux de couverture - Etanchéité Pour toiture plate et terrasse - Réfection des cheminées et peinture de la ferblanterie  
Tél. 5 25 75 - Evoles 33

**POURQUOI RISQUER UN RHUME ?**  
en vous lavant les cheveux ? Employez plutôt l'excellent shampoing sec LYS D'OR. Dégraisse et assouplit la chevelure comme un lavage. La boîte pour dix applications : Fr. 2.-. Envoi et vente par le dépôt : pharmacie CART, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

**SERVICES Tip-Top**

LAVAGE ET REPASSAGE SOIGNÉ

2 chemises 3 jours Fr. 2.50

RÉPARATIONS DE CHEMISES

Confection de beaux cols, même sans étoffe de rechange. Courts délais de livraison.

RAJEUNISSEZ VOTRE GARDE-ROBE PAR UN NETTOYAGE À SEC DÉTACHER ET STOPPER

Service soigné et rapide 3-4 jours Prix avantageux

**TIP-TOP CHEMISERIE**  
rue du Concert, châtelet vis-à-vis de la « Feuille d'avis » NEUCHÂTEL

A la boutique  
Les beautés de l'Inde  
Céramique - Trésor 2

**A VENDRE SKIS**  
2 paires de skis de descente avec longues lanières, Fr. 215.- et Fr. 115.-  
1 paire de skis pour dame, 180 cm., Fr. 35.-  
2 paires de souliers « Henke » No 42, Fr. 45.- et Fr. 95.-  
1 anorak pour dame, taille 42, bleu ciel, Fr. 35.-  
Tél. 7 18 25.

**Equipement de hockey**  
en très bon état, à vendre. Beaugard 16, tél. 5 27 52.

A vendre un **fourneau à mazout**  
ancien modèle, en bon état; un couple de jeunes canaris. Tél. 7 57 74.

A vendre un **BILLARD**  
en bon état pour 50 fr. Tél. (039) 2 03 73.

**Beume du Châlet**  
Rhumes Bronchites Crevasses Brûlures

EN FRICTIONS contre les bronchites et refroidissements.  
EN MASSAGES et introduire dans le nez contre les rhumes.  
EN APPLICATION contre les crevasses, engelures et pour la cicatrisation des plaies.

Vente en pharmacie et droguerie Fr. 1.80 le tube  
LABORATOIRES PLAN S. A.  
70, rue de Lausanne - GENÈVE  
A découper : BON pour 1 tube-échantillon

**Au CORSET D'OR**  
Rosé-Guyot Neuchâtel  
**GROSSESSE**  
Ceintures spéciales dans tous genres avec sans-gle dep. 25.45  
Ceinture «Salus» 5% S.E.N.J.

**Baisse!**

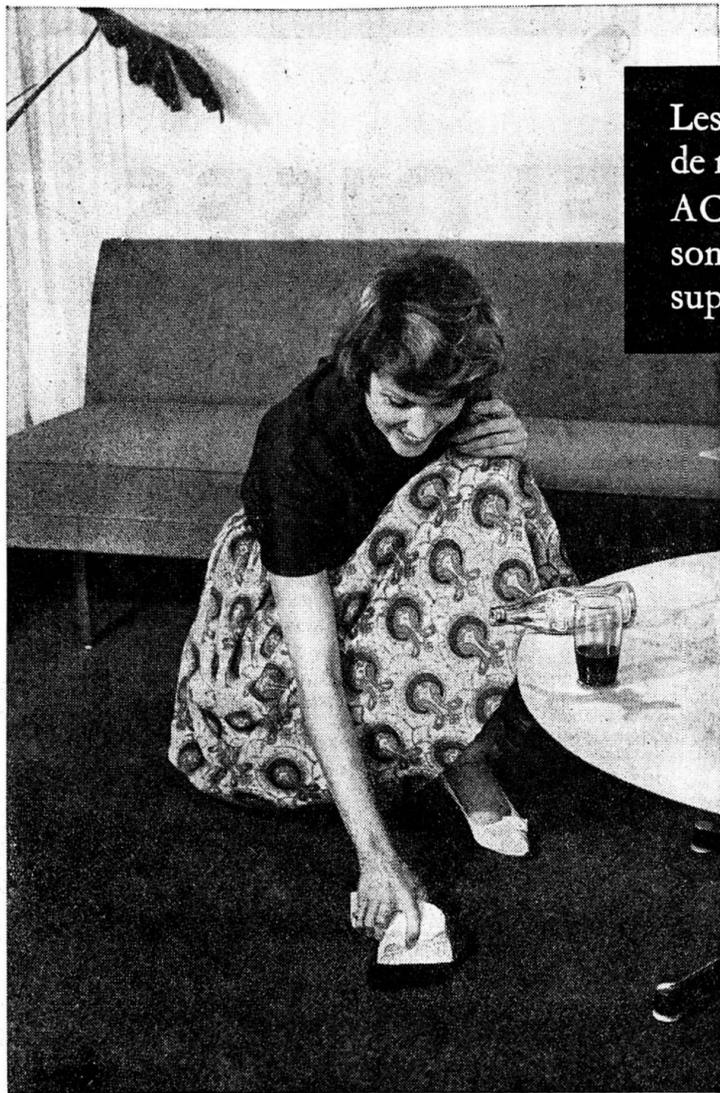
**Il a fallu plus de 5 années de lutte...**

Par une douzaine d'interventions au Conseil national, dans des commissions comme dans la presse, nous avons combattu la taxe sur la farine fleur. De 50 centimes qu'elle était, elle est encore actuellement de 25 centimes par kilo. Elle sera cependant abolie avec l'entrée en vigueur, le 1er janvier 1960, de la nouvelle loi sur le régime des blés.

Nous en remercions les autorités et c'est avec plaisir que nous pouvons, maintenant déjà, faire profiter les ménagères d'une baisse très importante qui sera particulièrement appréciée pendant la période des fêtes.

**Farine fleur vitaminée**  
maintenant  
**le kg. -.73<sup>1</sup>**  
(paquet de 1368 g. - 75)

**MIGROS**



Les textiles  
de maison en  
**ACRILAN®**  
sont  
supérieurs!

Les couvertures en ACRILAN 100% sont ultra-légères, douillettes et confortables. En suivant les prescriptions, elles se lavent aisément dans les automates sans risque de s'abîmer ni de se déformer.

Les jetées de divan en Acrilan 100% se révèlent spécialement solides et peu salissantes. Comme tout ce qui est en Acrilan, elles se lavent facilement. Leur riche présentation et leurs belles teintes en font un ornement pour chaque intérieur.

Les tapis en Acrilan doivent leur endurance à la fibre acrylique de Chemstrand. Pour votre plaisir et votre confort, leur beau poil velouté reste intact, alors que les tapis ordinaires sont déjà aplatis. Ils n'offrent aucune prise à la saleté ni à l'humidité. Un peu d'eau et de poudre à lessive suffit à faire disparaître bien des taches rebelles. En outre, ils gardent plus longtemps leur bel aspect que les tapis habituels.

A noter en bonne place: Les couvre-pieds capitonnés en Acrilan 100% vous apportent le double agrément de la chaleur et de la légèreté.

En achetant vos textiles d'intérieur, exigez donc à l'avenir l'emblème de qualité de cette fibre: le «A» rouge!

# ACRILAN®

CHEMSTRAND INTERNATIONAL  
Distributeur général pour la Suisse: Schulthess & Sohn,  
Schanzeneggstrasse 1, Zurich 2

® = marque déposée

Fabricant de duvets piqués pour la Suisse: ELWA S.A., Zurich 2/27

Confort et élégance



Fr. **31.80**

semelles et talons caoutchouc  
«Vibram-Colette»  
doublure très chaude - daim vison

CHAUSSURES

**J. Kurth**  
S.A.

Seyon 3 - NEUCHÂTEL

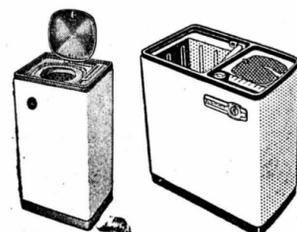
L'habit ne fait  
pas le moine...

dit le proverbe. Mais revêtir un complet qui vous convienne par sa coupe, sa qualité, son dessin, c'est gagner de l'aisance et de l'assurance. Faites-nous exécuter ce vêtement! Nous vous présenterons un choix de merveilleux tissus et vous ferons profiter de notre longue expérience au service de la mode masculine.

**PKZ** FINE MESURE  
Neuchâtel, tél. 5 16 68

Cette semaine...  
un spécialiste de la fabrique  
**HOOVER**

est à la disposition des ménagères  
soucieuses de ménager leurs peines...



«**HOOVERMATIC**»  
cuit, lave, rince et essore à merveille  
Démonstration - Conseils - Devis  
Au magasin

**Elexa**

Rue du Seyon 10 - Neuchâtel  
Tél. 5 45 21



**DU SOLEIL  
DANS  
LE MOTEUR  
AVEC SHELL-HIVER**

SHELL-Hiver - Qualité d'hiver. La nouvelle composition d'hiver des deux carburants de marque, Supershell avec I.C.A. et Benzine Shell avec I.C.A., est exactement adaptée aux conditions atmosphériques caractérisant la saison froide pour assurer

- une mise en marche plus facile et des démarrages plus rapides
- un réchauffage accéléré du moteur
- une consommation plus réduite en trafic urbain

De plus, Supershell avec I.C.A., (⊕ brev. No. 294341) grâce à son additif spécial ultra-actif contre le givrage du carburateur supprime les désagréments du calage à froid dans le trafic de ville.

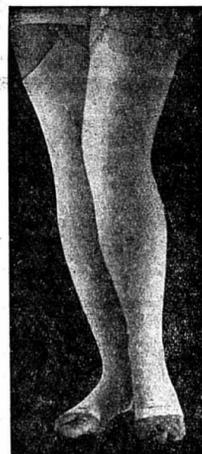
- Faire le plein de SHELL-Hiver, c'est mettre du soleil dans le moteur!



**DÈS MAINTENANT  
DANS TOUTES LES STATIONS SHELL**

... Si vos jambes sont fatiguées  
... Si vous souffrez de varices

faites, sans engagement, l'essai du bas qui répond à votre besoin et à votre cas. Nous tenons à votre disposition les meilleures marques (en vente exclusive chez les spécialistes: orthopédistes et bandagistes) et confectionnons également sur mesures les bas désirés. Notre service de réparations vous permettra également de faire d'appréciables économies.



**Y. REBER**  
bandagiste-orthopédiste  
19, fbg de l'Hôpital  
NEUCHÂTEL

Reçoit  
tous les jours  
mardi excepté  
Tél. 5 14 52

**COUTURE**  
dans tous les tissus  
Grand choix de  
jersey - tricot

au mètre dans les qualités suisses et françaises.

**Jersey-tricot**  
Mme E. Mennet  
Rue du Seyon 5 c  
Neuchâtel

**Garcin**  
CHAPÉLIER

**BÉRÉTS  
BASQUES**  
Imperméables  
Seyon 14  
Grand-Rue 1a

**A VENDRE**

une paire de skis (1 m. 60), une paire de patins No 36, un habit pour jeune homme (14 ans). Adresse: J. Gurtner, faubourg de l'Hôpital 39 b, Neuchâtel.

A vendre pour cause de départ

**un canapé-lit**

deux fauteuils, très peu usagés. Le tout en parfait état. Adresser offres écrites à L. Y. 9973 au bureau de la Feuille d'avis.

**50 TAPIS**

190 x 290 neufs, magnifiques motifs en moquette, fond brique ou crème, dessins d'Orient, à enlever pour 88 fr. pièce.

**20 tours de lit**  
même qualité que ci-dessus, deux descentes 60 x 120 cm. et un passage 80 x 330 cm., à enlever pour 67 fr. le tour de lit. Port et emballage payés. W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne, tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

Cherchez-vous  
un cadeau  
inédit?

*Au Miroir*  
TERREAUX 7

**Machine à laver**

Etat de neuf. Bonne occasion. Tél. (038) 5 34 69.

Très beaux livres  
et albums  
pour enfants  
**LIBRAIRIE DE  
L'ORATOIRE 3**  
Mille Jacob

**Souliers de ski**

«Henke» No 43, triple lacage, valeur 120 fr., état de neuf, cédés à moitié prix. Patins de hockey No 41. Téléphoner au 5 58 51, entre 18 et 19 heures.

A vendre  
**une paire  
de souliers avec  
patins vissés**

No 33; à la même adresse, on achèterait une paire No 36. — Tél. 6 37 08.



Toujours du nouveau  
dans la haute confection

**ROBES: laine —  
tricot —  
mousseline —**

**MANTEAUX**  
avec ou sans col de fourrure

**COSTUMES D'HIVER**

Notre choix est notre force

**Savoie-Pâtisseries s.a.**  
Rue du Seyon  
NEUCHÂTEL

## Sécurité et santé



E. Buechler

### de vos enfants

La sécurité et la santé de vos enfants passe avant tout. C'est maintenant qu'ils sont le plus exposés aux refroidissements et aux contagions.

Pour passer un hiver heureux, pour fortifier vos enfants et les voir toujours bien portants, offrez-leur une cure d'**Oranol** au **CALCIUM**.

Pour les adultes aussi, ORANOL au CALCIUM signifie force et santé durant tout l'hiver.

Toutes les vitamines de l'huile de foie de morue sont contenues dans Oronol qui est sous contrôle permanent de l'Institut suisse des vitamines à Bâle.

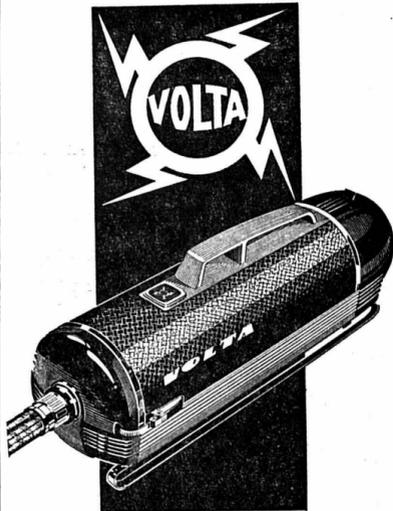
Le calcium qu'Oranol fournit à l'organisme de vos enfants favorise la croissance.

Oranol a le goût délicieux du sirop d'orange; c'est pourquoi vos enfants le prennent avec plaisir.

Un produit de la MAISON PAUL EGGIMANN, Thalwil

En vente dans les drogueries spécialisées.

Association suisse de droguistes  
Section neuchâteloise



Attelez les meilleurs chevaux à votre voiture

L'ASPIRATEUR VOLTA et LA CIREUSE VOLTA

sont deux produits d'élite de la fabrication suédoise, conçus pour de longues années d'un emploi efficace. Avec VOLTA, le nettoyage journalier se fait plus rapidement et à fond. Vente par les électriciens spécialisés et les entreprises d'électricité.

**VOLTA**

Représentation générale et service:  
Walter Widmann S.A., Zurich 1  
Löwenstrasse 20. Tél. (051) 27 39 96

Les appareils VOLTA sont en vente au magasin



## Hug & Cie, musique

présente un grand choix, modèles 1959-1960 de radios, radios-gramos, tourne-disques, électrophones, enregistreurs toutes marques

Télévision

dans ses locaux du 1er étage

**hug**

vis-à-vis de la poste, NEUCHÂTEL



S'assurer — solution de bien des problèmes

Incendie  
Transport  
Chômage-Incendie  
Vol, Dégâts d'eau  
Bris de glaces

LA SUISSE Générale

Agence générale  
A. Cardinaux, Neuchâtel  
5, rue du Musée, Tél. 576 61

1 des 7 avantages du coussin chauffant SOLIS:

- commutateur réglable au toucher, facile à régler même dans l'obscurité totale

coussin chauffant à partir de fr. 26.50

**Solis**

dans les magasins d'électricité

## OCCASION UNIQUE

A vendre chambre à coucher neuve avec lit de milieu 140x190, 2 tables de chevet, 1 grande coiffeuse, dessus verre, avec glace cristal, 1 armoire platane 3 portes galbées, pour Fr. 900.— seulement. Tél. (038) 8 16 73.

**ONGLES FAIBLES et CASSANTS**

en quinze jours

**FORTS et RÉSISTANTS**

Vous qui devez rincer vos bas, taper à la machine, laver votre vaisselle, vous constatez que vos ongles deviennent toujours plus cassants et se fendillent. Dès maintenant, combattez ces maux en appliquant régulièrement NuNale: NuNale est une huile médicinale contenant tous les éléments qui redonneront à vos ongles vigueur et élasticité, gages d'une nouvelle santé. Dans son nouveau flacon muni d'un bâte-met, NuNale est encore plus pratique et plus rapide à employer. Sur tout, il agit plus en profondeur, jusqu'à la racine. Fr. 4.20.

Jeudi 12 novembre, à 20 h. 30, à la Patinoire des Mélèzes, La Chaux-de-Fonds, l'invaincu du championnat de Tchécoslovaquie, avec tous ses internationaux,

# DYNAMO PARDUBICE

# contre Chaux-de-Fonds renforcé par CANADIENS

Location: Magasin de tabacs Claude Nussbaum, Léopold-Robert 59, tél. 215 74

## CONNAISSEZ-VOUS VOTRE CANTON?

# Le Pré-Louiset: un cadeau remarquable!

Le Pré-Louiset est un domaine magnifiquement bien situé, donné à la ville de Neuchâtel par le peintre Edmond de Pury, mais à la condition qu'aucune nouvelle construction n'y fût jamais entreprise. Ceci afin de conserver cet endroit vraiment pour notre communauté — de façon que les habitants de notre ville puissent y passer à leur aise des heures de repos et de détente. Ce qui, bien entendu, fut accepté et maintenu.

Ce cadeau est vraiment appréciable. Vous doutez-vous seulement, ô citoyens de notre ville, que vous êtes tous copropriétaires de ce domaine?

On le voit de loin, à condition d'être à l'ouest ou au nord de Chaumont. C'est, sur le dos de la montagne, cette vaste clairière dont le vert de l'herbe tranche de son tapis clair le vert sombre des forêts.

Pour s'y rendre: une promenade pleine de charme

On peut y monter des Cadolles ou de Valangin, à travers bois. Mais on

y va généralement de Chaumont. Trois quarts d'heure de marche suffisent alors pour y arriver. En suivant un chemin facile. Le long d'un vallon où l'on passe tour à tour de l'ombre au soleil. Un vallon ouvert tout d'abord sur le lac, le Plateau, les Alpes. Puis qui est bordé de forêts au sud et au nord.

C'est ainsi que l'on arrive au Château Bleu. Il fut une époque où les filles du propriétaire — de charmantes demoiselles — avaient eu l'idée d'apprendre aux Chaumonières à faire de petits travaux d'art folklorique, afin d'occuper agréablement et utilement leurs longues soirées et de gagner ainsi quelque argent. Et l'on put alors, durant bien des années, acheter au marché de Neuchâtel des poteries décorées et des travaux à l'aiguille, présentés au «Banc de Chaumont».

Avant de passer de la lisière sud à la lisière nord des forêts de sapins, le chemin frôle un bloc erratique dressé là, semblable à la carapace d'une tortue géante faisant les gros dos.

Puis, au moment de pénétrer sous

bois, on quitte le chemin pour s'engager le long d'un étroit sentier.

Quelques minutes plus tard, brusquement, on débouche au haut du Pré-Louiset, avec devant soi toute l'étendue d'un paysage bien connu, mais pourtant toujours nouveau: le



La ferme du Pré-Louiset: une façade claire et propre, accueillante.

Trou-de-Bourgogne, le Creux-du-Van, le Mont-Aubert. Plus près: le plateau qui s'étend de Boudry à Cortaillod, avec le lac argenté, ou bleu-vert, à gauche. Plus près encore: les champs et les forêts de Serrone; à droite, l'extrémité du Val-de-Ruz. Piqués au creux du paysage: Montmolin et les Grattes.

Au nord, l'horizon est fermé par les crêtes jurassiennes, de la Vuedes-Alpes à la Tourne, en passant par Tête-de-Ran, le Mont-Racine, la Chenille.

Cette situation générale, face au couchant, permet de jouir tout spécialement des dernières heures du jour, alors que le paysage entier se modèle en des reliefs étonnants.

Pour vivre au Pré-Louiset, il ne faut pas craindre la solitude!

Le souvenir d'Edmond de Pury est resté gravé là-haut grâce à ce roc sur lequel est noté: «Edmond et Mathilde de Pury ont passé ici leurs plus beaux jours.» Témoignage touchant — rappel d'une époque romantique où l'on savait être heureux d'un simple contact avec la nature, et où l'on osait avouer ce bonheur en face de tous.

Il n'y a donc, là-haut, qu'une ferme et un chalet à une seule pièce: les deux maisons qui s'y trouvaient déjà à l'époque de la donation. Les autres habitations proches sont toutes hors du domaine proprement dit. Nous avons été accueillis à la fer-

me du Pré-Louiset. Un beau bâtiment avec un rez-de-chaussée en maçonnerie, surmonté d'une façade en bois. De chaque côté de la porte: de vieilles marmites suspendues à des chaînes et garnies de géraniums. Au centre: une lanterne en fer forgé.

C'est propre, soigné; on sent qu'il y a là une femme qui aime «sa maison», «son foyer».

Le fermier rentre des champs, reçu par un chien-loup qui jappe de plaisir en retrouvant son maître.

Nous parlons bétail, cultures, abattage de bois. Puis l'agriculteur nous invite à l'attendre un instant.

Quand il revient, c'est pour nous faire admirer un splendide rayon de miel, lourd de plusieurs kilos.

— Voilà le travail de mes abeilles! M'occuper de mes ruches est tout à la fois un travail que j'aime et une distraction à laquelle je tiens énormément!

C'est que des distractions, là-haut, il n'y en a guère! Surtout pas quand est là la mauvaise saison! Mais le travail — dans les champs ou les forêts — réclame de tels efforts que, le soir venu, on n'est pas long à chercher dans le sommeil un repos bien mérité!

Un point de vue en face duquel se déroulent tous les spectacles de la nature!

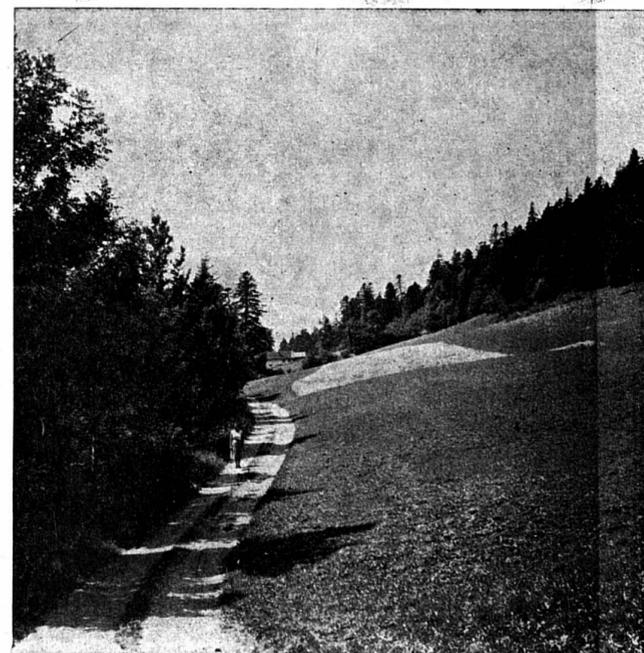
La dernière fois que nous nous sommes arrêtés au Pré-Louiset, l'orage roulait tout au long des crêtes jurassiennes. L'orgue profond des coups de tonnerre se répercutait en un accord continu de notes basses. Pourtant, au-dessus de nous, le ciel était bleu.

Maintenant, l'automne isole cette clairière au-dessus du brouillard. Bientôt, la neige l'isolera bien davantage encore, au centre d'un silence sans écho.

L'APÉRITIF LÉGER à base d'artichauts

**CYNAR**

Agence générale: G. Hertig Fils & Cie, La Chaux-de-Fonds, Tél. (089) 2 10 44



Pour se rendre au Pré-Louiset, de Chaumont, on longe le plus ravissant des vallons.

Etes-vous l'un de ces hôtes de passage?

— Et vraiment, vous ne vous sentez pas trop seule, ici?

La fermière rit, confiante:

— Puisque nous sommes deux, nous ne sommes pas seuls! Et il y a aussi notre chien, qui est plus qu'un gardien: un ami! Ensuite, durant la belle saison, il y a des promeneurs; en hiver: quelques skieurs. Mais surtout, nous nous rendons visite entre gens de la contrée. Nous passons parfois la soirée soit chez les uns soit chez les autres. Nous avons toujours bien des choses à nous raconter!

Lui-même ayant tant joui de cette solitude à deux, c'est probablement, actuellement, avec les fermiers du Pré-Louiset qu'Edmond de Pury aurait le plus de plaisir à se retrouver là-haut, pour passer en leur compagnie quelques heures à bavarder, à se laisser vivre, à rêver, face à ce grand paysage de lumière offert à ceux qui savent s'arrêter à l'orée des bois, où les attend la place d'heureux pique-niques. Pensez seulement, en montant jusque-là, à vous munir de boissons: il n'y a pas de fontaine au Pré-Louiset. Mais c'est un détail.

Et si vous rencontrez les fermiers de l'endroit, saluez-les en passant — et souhaitez d'obtenir un jour, à votre tour, leur saine philosophie!

Tristan DAVERNIS.

## BIBLIOGRAPHIE

LA REVOLUTION INDUSTRIELLE DANS LE CANTON DE VAUD par ROBERT JACCARD

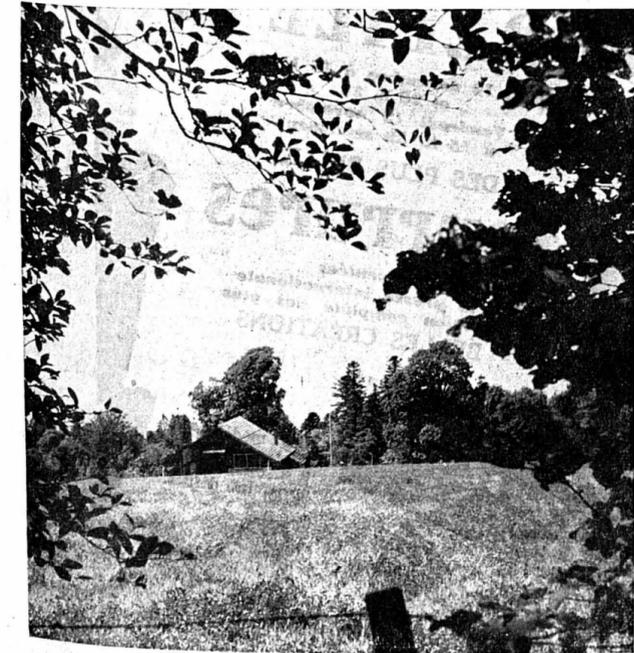
L'avènement du machinisme et de la fabrication moderne qui s'engendra partout au siècle dernier a été pour l'Europe occidentale une véritable commotion sociale. Connue sous le nom de «révolution industrielle», ce phénomène complexe marqua le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité. En Suisse aussi, ses conséquences économiques, sociales et politiques furent considérables.

Jusqu'ici, cette matière n'avait fait l'objet d'aucune étude dans le canton de Vaud. L'ouvrage de M. Robert Jaccard, qui vient de paraître comble cette lacune. Dédié aux pionniers méconnus de l'industrie vaudoise, il analyse et décrit dans chaque région ce mouvement général du XIX<sup>ème</sup> siècle qui arracha les ouvriers à l'isolement de leurs ateliers domestiques pour les réunir autour des machines.

De longues recherches et une abondante documentation parfois difficilement accessible ont permis à l'auteur de projeter une lumière entièrement nouvelle sur les débuts de l'essor économique vaudois.

UNE NOUVELLE REVUE ROMANDE La nouvelle revue mensuelle, «Choisir», traite les problèmes d'actualité internationale, religieuse, de politique générale, économique et sociale, à la lumière des principes chrétiens, de manière objective et dans un souci véritable de compréhension.

En plus de chroniques régulières consacrées à la femme, au cinéma, aux événements du mois, elle offrira des informations inédites et sûres grâce à son réseau de correspondants particuliers, animés du même esprit et disséminés dans toutes les parties du monde.



L'horizon s'ouvre largement devant nous.

**CERCLE NATIONAL, Ce soir**

**LOTTO**

Club d'échecs  
SES GROS QUINES

Véritables seilles neuchâtelaises en cuivre  
Tapis de milieu 180 x 270 cm.  
Estagnon d'huile — Jambon entier — Gigots de chevreuil  
Lapins — Poulets — Paniers et filets — Fumés, salamis, etc.

ABONNEMENTS  
1er TOUR GRATUIT

CHANTEURS, MUSICIENS, FANTAISISTES, AMATEURS, inscrivez-vous à la

**COUPE DES VARIÉTÉS**

qui aura lieu le 14 novembre, à Neuchâtel

**JEANNERET-MUSIQUE** Seyon 28 Neuchâtel

Toutes vos réparations transformations de meubles rideaux, literies seront exécutées dans le plus bref délai par

**H. EGGIMANN**

TAPISSIER-DÉCORATEUR  
Parcs 121 — Tél. 5 48 91  
Domicile : tél. 5 70 92

**Les Halles à Neuchâtel**

« Le restaurant des mille bonnes choses »

Quel vigneron se chargerait de soigner

**3 1/2 ouvriers de vignes**

à la Coudre? — S'annoncer à la Société coopérative de consommation, Neuchâtel, tél. (038) 5 37 21.

**34** RESTAURATEURS DE TOUT LE CANTON

préparent pour la joie de vos palais gourmands

**2 SPÉCIALITÉS CULINAIRES** servies pendant la

**QUINZAINE GASTRONOMIQUE NEUCHÂTELOISE**

16-30 XI. 1959

**STOPPAGE D'ART**  
TEINTURERIE OBRECHT  
NEUCHÂTEL SEYON 5<sup>e</sup> TEL. 5 22 40

Réparations, nettoyages de tous tapis PERSES et autres. Georges CAVIN, rue de l'immobilière No 12. Tél. 5 49 48.

**SALLE DE LA PAIX - NEUCHÂTEL**

Samedi 14 novembre 1959, à 20 h. 15

**COUPE DES VARIÉTÉS**

offerte par CANADA-DRY

avec les célèbres **HÉLÈNE et DODY** fantaisistes de la scène et de la radio

Camille GIROD virtuose du piano Les Guitaristes neuchâtelais dir. M. Jost

**LES PYGMÉES** les juniors de l'accordéon

**SPECTACLE UNIQUE - DES VARIÉTÉS DU TONNERRE**

Dès 23 heures **GRAND BAL** avec WILLY BENOIT

Entrée : Fr. 2.50 (danse comprise), enfants Fr. 1.—  
Location : Jeanneret musique, Seyon 28

**SALLE DES CONFÉRENCES NEUCHÂTEL**

**Le guide Raymond LAMBERT**

donnera

**JEUDI 12 NOVEMBRE, à 20 h. 15, une CONFÉRENCE**

avec film en couleurs sur son voyage au NÉPAL et, en deuxième partie, un film tourné au SALEVE

Entrée : 2 fr. 50

LOCATION : Agence Strubini, librairie Reymond, tél. 5 44 66 (Caisse à l'entrée, dès 19 h. 30)

Organisateurs : Jeunes radicaux de Neuchâtel, Serrières, la Coudre



**COURS PUBLIC d'instruction civique**

Vendredi 13 novembre 1959

Grand auditoire du collège des Terreaux-sud à 20 h. 15

**EXPOSÉ** par M. André SANDOZ, conseiller d'Etat

**Les institutions politiques neuchâtelaises, leur organisation, leur fonctionnement**

INVITATION CORDIALE A TOUS  
Centre de Liaison des sociétés féminines  
Association en faveur du suffrage

**RADIOPHOTOGRAPHIE**

Le camion radiophotographique procédera à l'examen obligatoire périodique des écoliers et du corps enseignant des villages du district les 16 et 17 novembre.

Les entreprises industrielles, les commerçants et artisans désirant profiter de la présence du camion dans leur localité pour se faire contrôler, sont invités à s'inscrire jusqu'au 14 novembre à midi au Dispensaire antituberculeux, 8, avenue DuPeyrou, Neuchâtel, Tél. (038) 5 18 33.

En revanche, les particuliers peuvent se présenter sans autre camion, place du collège, aux dates et heures suivantes :

Lundi 16 novembre : à SAINT-BLAISE entre 11 h. et 12 h. et à ENGES entre 15 h. et 15 h. 30

Mardi 17 novembre : à MARIN-ÉPAGNIER entre 10 h. 30 et 11 h. 30 et à CORNAUX entre 16 h. et 16 h. 30

Ligue contre la tuberculose dans le district de Neuchâtel.

**ATTENTION!**

Vous qui aimeriez connaître votre avenir, gagner au jeu, ou avoir plein succès en amour, dans vos affaires... N'attendez pas plus longtemps. Adressez-vous en français ou en italien à

**l'astrologue diplômé par l'Académie internationale «BORROMÉO» de GÈNES**

Où préférez-vous suivre nos cours spéciaux de perfectionnement, psychologie scientifique, prescience, arts divinatoires?

Pour tous renseignements, écrire à

CASE POSTALE 33, LE LOCLE 2.

**MISSION CATHOLIQUE ITALIENNE - NEUCHÂTEL**

**RÉSULTAT du TIRAGE de la LOTERIE DE BIENFAISANCE**

qui a eu lieu le samedi 7 novembre 1959.

PENDULE NEUCHÂTELOISE : No 1696  
GRAND TAPIS : No 1988  
VELO D'HOMME : No 525

Voici les autres numéros gagnants :

10	11	17	45	64	79	108	118	122	128	129	160	164	167	177
195	200	201	202	203	218	280	292	293	298	301	306	309	310	314
329	342	344	359	361	362	373	374	375	385	394	395	400	414	419
423	431	435	436	440	450	463	464	467	506	510	515	533	535	546
550	551	553	573	574	583	587	588	590	595	596	616	636	640	647
663	669	670	674	690	691	720	729	730	738	743	769	778	780	787
788	790	797	804	818	836	857	864	868	880	884	902	906	920	927
931	951	955	958	963	972	984	1000	1002	1015	1019	1041	1057	1078	1079
1090	1166	1176	1227	1229	1239	1250	1253	1255	1259	1264	1268	1286	1296	1311
1325	1363	1377	1410	1421	1434	1444	1472	1490	1497	1603	1506	1538	1562	1571
1576	1588	1598	1605	1611	1617	1620	1621	1626	1633	1637	1640	1686	1702	1711
1726	1729	1740	1763	1774	1786	1796	1798	1801	1805	1806	1811	1813	1823	1828
1829	1836	1843	1845	1852	1863	1882	1886	1887	1937	1952	1969	1977	1983	1984

Prière de retirer les lots le plus tôt possible.  
Téléphone pour renseignements : 5 79 45.



**ZOTOS**

FOAMWAVE

La permanente qui plaît et qui tient par

**GSCHWIND, coiffeur**

Tél. 5 30 75 Terreaux 2

On cherche pour le 1er janvier

**petit orchestre** de 3 ou 4 musiciens. — Téléphonez au (037) 7 24 19.

**Paying-guest** Etudiant de l'université cherche accueil jusqu'à mi-décembre dans famille distinguée parlant la langue française. Téléphonez à l'hôtel Suisse et demander M. Colton, chambre 206.

**A LA PRAIRIE,** tous les jours choucroute sur assiette

**RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS** Tél. 7 15 46

Samedi 14 novembre

**MATCH aux cartes**



**H. BURG**

Vente, réparations et transformations de tous appareils électriques

Saint-Maurice 11 Neuchâtel, tél. 5 26 48

**DAME** cherche à s'occuper de personnes seules. Adresser offres écrites à 1111-91 au bureau de la Feuille d'avis.

Les fameuses soles aux HALLES



**une ETOILE est née**

brillante, filante, élégante...

c'est la nouvelle **SIMCA ARONDE P60** Type « ETOILE »

**SIMCA**

Moteur «Flash»  
4 vitesses  
4 portes  
5 places

et elle ne coûte que **Fr. 7790,-**

Distributeurs des 3 grandes gammes fabriquées par SIMCA.

**ARONDE \*\*\* VEDETTE \*\*\* ARIANE**

Concessionnaires : Garage H. Patthey, Pierre-à-Mazel 1, tél. 5 30 16, Neuchâtel

AGENTS : Garage Ed. Gonard, Fleurier. Garage J.-B. Ritter, le Landeron. Garage J.-L. Devenoges, Cernier



**HOTEL MOREAU**  
La Chaux-de-Fonds

**DÉFILE**

Judi-12 novembre à 15 h. 30 et 20 h. 30  
Vendredi 13 novembre à 15 h. 30 seulement

**DES PLUS BELLES FOURPIRES**

présentées à la presse internationale  
Sélection complète des plus BELLES CRÉATIONS

**Canton**

Les modèles seront visibles dès 9 h. du matin et après les défilés.

# DERNIERES DÉPÊCHES DE LA NUIT

## Etat d'urgence au Soudan

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Selon certains renseignements donnés par les autorités officielles soudanaises, à propos de la tentative de soulèvement militaire, l'un des insurgés, le lieutenant Abdel Hamid Abdel Majid et d'autres officiers d'infanterie, se sont emparés, à une heure du matin, d'armes et de munitions dans un dépôt près de Khartoum. Ils se dirigèrent ensuite avec leurs soldats vers Khartoum et occupèrent les principaux ponts et routes, ainsi que le central téléphonique. La division blindée de Khartoum entra alors en action, et encercla les unités révoltées.

## ALLEMAGNE DE L'OUEST

### Le mystère plane au procès du « vampire de Düsseldorf »

DUSSELDORF (A.F.P.). — La reprise du procès de l'assassin des amoureux n'a pas permis, mardi, de dissiper le mystère qui entoure ses méfaits. Plusieurs témoins ont été entendus. L'un d'eux a raconté qu'en 1951, il était en compagnie du « vampire ». Werner Boost possédait des « pièges à voitures » sur l'autostade. Ces engins étaient formés d'une planche armée de deux clous, mais les premiers résultats furent décevants; les clous plaiaient à percer les pneus. Un modèle plus solide fut alors utilisé, mais au moment de Boost et son complice allaient piller un véhicule arrêté, la police survint et les « trappeurs » de voitures furent aussitôt dispersés. Un autre témoin reconnaît avoir volé des pneus avec Boost. Toutes ces broutilles n'intéressent visiblement pas l'accusé qui continue de venir avec une nuance d'agacement, aussi bien les effractions de poulaillers que les coups de pistolet.

## CHRONIQUE RÉGIONALE

### PROCES CRIMINEL A BIENNE

### L'Algérien qui tira sur un policier devant la Cour d'assises du Seeland

Selon l'accusé, l'arme qu'il avait volée se serait déclenchée d'elle-même

De notre correspondant de Bienne: La Cour d'assises du Seeland siège sous la présidence de M. H. Gauschi, assisté de MM. Leist, juge d'appel, et A. Anzli, juge d'appel suppléant. L'accusation est soutenue par M. Wittwer, procureur. Huit jurés et un suppléant sont présents.

#### Rappel du drame

Le 2 février dernier, un Algérien, de passage à Bienne, Meniri Driss, âgé de 35 ans, sortait de l'hôpital de la ville, à l'intention de se rendre en France. Il recevait un magasin d'armes, il se dit qu'il serait utile pour lui, de posséder un pistolet, afin de se défendre contre des membres du F.L.N. Il alla dans l'armurerie, se fit montrer des pistolets, demanda qu'on lui explique leur mécanisme. Il demanda des munitions et s'informa s'il avait le droit de posséder en Suisse une telle arme. Oui, lui répondit l'armurier, mais il fallait qu'il donne son identité. Au moment où le vendeur se penchait pour prendre note du nom de l'acheteur, celui-ci braqua l'arme chargée contre lui en criant: « Haut les mains ». L'armurier se baissa promptement derrière la banquette et arriva à s'enfuir dans une chambre. Pendant ce temps, l'Algérien brandissant toujours le pistolet, atteignit la porte du magasin et prit la fuite. Remis de sa peur, le commerçant le poursuivit en appelant à l'aide. Bientôt le voleur fut pris en chasse par deux civils, en auto et en vélo et

## REGIONS DES LACS

### YVERDON

**Accident fatal**  
(c) Avant-hier matin, M. Arthur Vallotton, âgé de 59 ans, manoeuvre, domicilié à la rue du Rivage, avait été blessé par une auto alors qu'il circulait au quai de la Thièle à bicyclette. L'accident paraissait bénin, nous n'avions pas cru utile de le signaler à l'attention de nos lecteurs. Or M. Vallotton, qui avait été reconduit à son domicile, mais qui était revenu un peu plus tard à pied sur les lieux de l'accident, est décédé dans la soirée de lundi. On ignore encore si ce décès est peut-être dû à une autre cause, le défunt ayant été souffrant ces derniers temps.

### ALFERMÉE

**Grièvement blessé dans une collision**  
(c) Mardi, peu après 15 heures, une grande voiture biennoise, roulant en direction de la Neuveville, passait à Alfermée en circulant régulièrement à droite. Mais survint en sens inverse une petite auto qui devia sur la gauche et heurta de front et violemment l'autre véhicule. Le conducteur de la petite auto, M. Fritz Heinzelmann, 56 ans, monteur, domicilié à Reinach, qui semble s'être endormi à son volant, a été grièvement blessé aux jambes et à la tête. Il a été transporté à l'hôpital de Bienne. Les dégâts matériels s'élevaient à environ 3000 francs pour chacun des véhicules.

IMPRIMERIE CENTRALE  
FRUITIER D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.  
6, rue du Concert - Neuchâtel  
Directeur: Marc Wolfarth  
Rédacteur en chef du journal: René Brächet

## ISLANDE

### Tempête de neige

REYKJAVIK (Reuter). — A la suite d'une tempête de neige de trois jours, le nord de l'Islande était privé mardi de tout courant. De nombreuses lignes téléphoniques ont été arrachées et plusieurs routes coupées. Des personnes ont perdu la vie. Des troupeaux de moutons ont été dispersés. On signale aussi le naufrage de nombreuses embarcations. Le mauvais temps continue.

## CAMEROUN

### Résultats du plébiscite dans le nord du pays

LAGOS (Nigeria). — Selon les derniers résultats du plébiscite qui a eu lieu samedi au Cameroun septentrional sous tutelle britannique, 65,703 personnes se sont prononcées pour la seconde solution proposée: maintien de la tutelle britannique jusqu'à ce que la population décide de son avenir. 37,938 ont voté pour la première solution: intégration à la Nigeria du nord lorsque celle-ci accédera à l'indépendance en octobre 1960.

Il est maintenant certain que le territoire du Cameroun septentrional ne participera pas aux élections du mois de décembre pour le parlement fédéral nigérien.

### Châtiments corporels

Le ministre a en outre fait prévoir un « vote libre » aux Communes sur ce sujet, à savoir un vote où chaque député peut librement exprimer son opinion, sans être lié par la ligne du parti ou les instructions du parti. De tels « votes libres » se produisent de temps à autre, mais seulement dans des controverses non politiques. On peut donc prévoir que d'ici peu la Chambre des communes pourra s'exprimer librement sur la question de savoir si les châtiments corporels doivent être ou non réintroduits pour punir certains délits.

EN FRANCE, un Suisse qui voyageait avec sa femme et ses deux filles, a été tué mardi dans un accident de la circulation, à Charleroi. Il s'agit de M. Perrin, domicilié à Glion (Vaud).

## La conférence de Gaule

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ceci étant, le général de Gaulle a fait preuve d'un optimisme raisonné en ce qui concerne les résultats à attendre de la conférence de sommet. Nous aurons cette échéance, a-t-il déclaré, avec foi et avec espérance, quoique non sans prudence ni sans modestie.

### Rien de nouveau quant au problème algérien

Le problème algérien a été examiné en réponse à une question. Rien de nouveau sur le fond. Le général de Gaulle s'en tient à ce qu'il a dit le 16 septembre dernier. Ce sont les Algériens eux-mêmes qui décideront de leur destin. L'autodétermination est un principe politique irrévocable car la France veut régler l'affaire algérienne de bout en bout, ce qui signifie qu'elle n'acceptera pas de solution mitigée ou hybride qui pourrait être remise constamment en cause. L'offre de paix de l'an dernier a été renouvelée et la procédure de discussion d'un éventuel cessez-le-feu précisée en termes qui ne laissent plus place à aucune équivoque.

Les émissaires rebelles peuvent venir discuter et cesser-le-feu comme ils le veulent et quand ils le veulent. En secret même s'ils le désirent. Ils n'ont qu'à s'adresser pour cela aux ambassadeurs de France au Maroc et en Tunisie et mettre au point avec ces diplomates les modalités d'une ouverture de pourparlers. De toute façon et quel que soit le résultat de ce dialogue, la sécurité des émissaires F.L.N. sera assurée et les conditions de leur retour pleinement garanties.

Cette guerre est sans objet a dit encore en substance le général de Gaulle. Elle devrait se terminer car il y a une place pour chacun en Algérie, quelles que soient ses opinions.

### Appel aux Algériens

Aussi bien la rébellion s'illustre-t-elle si elle pense que la poursuite de la guerre empêchera la France de continuer l'œuvre de rénovation qu'elle a entreprise et les responsables de l'organisation extérieure devraient se pénétrer de cette idée fondamentale qu'un compromis politique ne sera jamais en-

visagé. Si cruellement blessée qu'elle soit par cette lutte fratricide, l'Algérie est en excellente santé économique, sociale et culturelle et, donnant quelques chiffres éloquentes, le général de Gaulle conclut en appelant les Algériens de toutes origines, de toutes races, de toutes confessions, de toutes opinions à se rassembler sous le signe de la liberté et du progrès.

De cette partie des propos tenus par le général de Gaulle, on retiendra le silence observé par l'orateur quant aux options prévues par le référendum et l'accent mis sur la liberté du choix

### De Gaulle envisage pour le printemps une deuxième conférence occidentale au sommet

PARIS, A.F.P.). — Le général de Gaulle envisage une deuxième conférence occidentale au sommet au printemps. C'est ce qui ressort de sa déclaration au début du printemps. Il conviendra de nous revoir, quand nos gouvernements auront travaillé sur les bases que nous allons, je l'espère, déterminer, et quand ils auront consulté à loisir les alliés atlantiques en particulier l'Italie, a déclaré le général.

Après quoi, a-t-il ajouté, nous pourrions entamer les conversations avec le président du conseil soviétique.

proposé aux Algériens. Pas un instant n'a été question d'une préférence quelconque du général de Gaulle pour telle ou telle solution énumérée dans le discours du 16 septembre. Et le président de la République s'en est essentiellement tenu à la donnée essentielle du problème qui est et demeure pour lui le principe même de l'autodétermination.

La communauté a été l'avant-dernier sujet traité par le général de Gaulle. Ce qu'il a dit se résume en deux propositions: les aspirations des peuples africains vers l'autodétermination sont un fait dont il faut impérieusement tenir compte. La France, tout en comprenant les dites aspirations, n'en renonce pas moins à sa mission tradi-

tionnelle de guide et de pilote vis-à-vis des populations qui appartiennent autrefois à son empire colonial. C'est aux nations de la communauté de décider elles-mêmes de leur propre avenir, et l'on retrouve là, exprimée avec la même clarté, la pensée directrice qui a donné une orientation toute nouvelle à la politique algérienne.

### Refus de renoncer à la bombe A

Enfin le général de Gaulle a parlé de la bombe A française. Sa position est simple: « Si la France est invitée à renoncer à l'expérience qu'elle projette de faire, il n'y a aucune chance qu'elle défère à cette invitation ». La raison de ce refus avant la lettre est connue: alors que deux cents explosions atomiques au moins se sont produites depuis 1945, jamais l'O.N.U. n'a procédé à une seule. Dans ces conditions, pourquoi l'a-t-elle invitée à renoncer? L'argument de la suspension provisoire des expériences russo-américano-anglaises n'a qu'une valeur très relative, car même si aucune explosion ne se produit, les savants de ces trois pays n'en continuent pas moins leurs études et les industries de ces mêmes pays continuent la fabrication d'engins nucléaires. Il y a donc là, selon le général de Gaulle, « manœuvre arbitraire contre la France » et il n'a pas l'intention de s'en laisser conter.

« Si les Nations Unies a dit enfin le général de Gaulle arrivent à mettre sur pied un contrôle international des armements nucléaires, la France s'y pliera comme les autres pays. Mais si l'O.N.U. ne le veut pas ou ne le peut pas, alors on aurait mauvaise grâce à chercher querelle à la France ».

En résumé conférence passionnante pour tous ceux qui ont écouté le président de la République française et diplomatiquement très importante dans la mesure où la conférence au sommet a été pratiquement renvoyée au printemps prochain et annoncée pour le 15 mars la venue de M. Khrouchchev à Paris.

M.-G. G.

### La troisième condition

« La troisième condition pour une conférence au sommet, c'est le contact personnel de M. Khrouchchev avec moi-même, avec M. Debré et avec notre gouvernement, a déclaré textuellement le général de Gaulle.

« Nous attribuons, quant à nous, une très grande importance à cette rencontre et aux explications que la Russie et la France pourront ainsi se donner l'une à l'autre sur les problèmes du monde, qui préoccupent les deux pays. »

« En outre, il peut être bon que le responsable suprême de la Russie fasse directement connaissance avec la France. »

« Heureusement, cette troisième condition préalable à une grande conférence au sommet semble se présenter très bien. M. Khrouchchev sera en France le 15 mars, et nous comptons qu'il y demeurera jusque vers la fin du même mois. »

« Il semble donc que se prépare, en vertu des impondérables autant que des desirs des dirigeants, une sorte de confrontation du monde moderne avec lui-même. Cette échéance, nous l'abordons avec foi et avec espérance, quoique non sans prudence et non sans modestie. »

### Déclaration sur l'Algérie

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Alors, conclut-il, j'ai dit à tous les Algériens de toutes les communautés, de toutes les tendances, de toutes les idées: vous pouvez, vous devez participer à cette transformation. Que ne venez-vous y participer, vous autres qui avez servi l'Algérie par la révolte et la terreur... La guerre n'a plus de véritable explication. »

« Et vous tous, les attentistes, qui faites perdre son temps à l'Algérie alors qu'il faudrait très vite qu'elle trouve sa paix et son développement... »

« Vous, les Français d'Algérie, qui avez tant à peine de désemparés et qui avez pagé à été tournée par le grand vent de l'histoire, il vous appartient d'en écrire une autre... »

« Et vous tous, les peuples et Etats étrangers, si vous croyez comme il faut le croire que la grande querelle sur terre, c'est la querelle de l'homme, reconnaissez que c'est cette querelle-là que la France soutient en Algérie, et, s'il vous plaît, respectez son effort. »

AU VATICAN, le roi Frédéric et la reine Ingrid du Danemark ont été reçus mardi par le pape, en audience privée.

EN ITALIE, le roi Hussein de Jordanie est arrivé mardi à Rome, venant d'Amman. Il doit faire un voyage dans plusieurs pays d'Europe.

AUX ETATS-UNIS, la délégation soviétique a fait savoir au secrétaire de l'O.N.U., M. Hammarskjöld, qu'elle n'approuvait pas son voyage imminent au Laos, bien qu'elle ne puisse pas juridiquement s'y opposer.

EN ALGERIE, trois Français prisonniers du F.L.N. ont été libérés mardi par les forces de l'ordre dans la région du djebel Sefiane (Constantinois).

EN REPUBLIQUE ARABE UNIE, au cours d'une interview, accordée à Moscou à Salah Salem, ancien ministre égyptien de la propagande et actuellement journaliste, M. Khrouchchev a exprimé à nouveau ses sentiments d'amitié pour la République arabe unie. Il a ajouté que l'URSS continuera de lui fournir des armes, et sera prête à examiner la question du financement de la seconde phase du barrage d'Assouan.

## Informations suisses

### La loi sur le blé

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Rappelons que la taxe sur la farine blanche était de 26 centimes par kilo. La suppression de cette charge permettrait donc de réduire le prix du pain blanc et des produits de boulangerie à base de farine fleur. En revanche, le prix du pain bis — qu'on nomme chez nous le « pain noir » — augmenterait, mais dans quelle mesure? Tout cela dépend, dans une très forte mesure, des conditions auxquelles les principaux importateurs pourront se procurer les céréales panifiables sur les marchés étrangers. Il est donc très difficile de prévoir l'ampleur de la hausse. Elle ne devrait pas dépasser cinq centimes par kilo. Il est fort probable même qu'elle n'atteindra pas cette limite. Quant au pain mi-blanc, on a tout lieu de croire que son prix ne variera point.

En Suisse romande, la consommation du pain bis est tombée pratiquement à zéro, alors que l'on se montre particulièrement friand de pain blanc. Pour l'ensemble des consommateurs, les marchés étrangers, il est donc très difficile de prévoir l'ampleur de la hausse. Elle ne devrait pas dépasser cinq centimes par kilo. Il est fort probable même qu'elle n'atteindra pas cette limite. Quant au pain mi-blanc, on a tout lieu de croire que son prix ne variera point.

Pour le consommateur, la disposition la plus importante est bien celle qui met à la charge de la caisse fédérale, à l'avenir comme par le passé, la différence entre le prix payé au producteur de blé indigène et le prix du blé étranger. Les dépenses totales pour l'approvisionnement du pays en blé sont estimées, pour 1960, à 83 millions de francs.

G. P.

### L'affaire du drame du Grand-Sacconnex

GENEVE. — Une nouvelle audience a eu lieu chez le juge d'instruction mardi, consacrée à l'affaire du drame du Grand-Sacconnex et au cours de laquelle les connaissances acquises au cours de l'enquête conduite en Italie sur le passé de Mario B., le valet de chambre inculpé dans cette affaire. Les conclusions de l'enquête lui sont entièrement favorables.

### Le Grand Conseil examine le cas du passage à tabac dont fut victime un habitant de Vallorbe

(c) Le Grand Conseil vaudois a poursuivi hier matin ses travaux en accordant à la commune d'Yverdon un crédit de 1,627,000 fr. pour sa station d'épuration des eaux usées.

Il a examiné d'autre part le cas du passage à tabac par un gendarme, dont fut victime en septembre dernier un habitant de Vallorbe pris de boisson. La victime, après ce traitement, a dû subir une intervention chirurgicale. Elle n'a pu sortir de l'hôpital que ces derniers jours. Elle ne pourra recommencer son travail qu'en janvier. Malgré les méthodes modernes de la chirurgie esthétique, ce malheureux citoyen restera défiguré pour la vie. Le chef du département de justice et police a précisé qu'une enquête était en cours qui sera bientôt close. Pour l'instant, le gendarme est suspendu et il sera puni sitôt connues les conclusions de l'enquête. Le chef du poste de gendarmerie de Vallorbe a été déplacé. Quant aux frais de l'affaire, ils seront supportés par l'Etat de Vaud.

Une motion demandant que la participation de la Confédération à la construction des autoroutes, passe de 80 à 90% a été renvoyée au Conseil d'Etat, cependant qu'un député développait une interpellation priant le gouvernement de prendre des mesures pour écarter les vins vaudois à des prix abordables. Sur quoi, le Grand Conseil s'est ajourné jusqu'à lundi, plusieurs objets n'étant pas encore au point en raison de la campagne électorale qui a mobilisé bien des forces. La commission de gestion a été nommée.

### Le procès Graf

Interrogatoires des accusés

De notre correspondant de Lausanne: Hier, le procès Graf s'est poursuivi par la lecture de certaines pièces et des interrogatoires des accusés. M. R. C., administrateur de la Ciro, inculpé pour défaut de surveillance, a pu se prévaloir de sa bonne foi. Il ignorait la teneur des contrats passés entre l'agent immobilier de Graf et la propriétaire de l'immeuble de l'avenue de Bourg. Comme tout le monde à cette époque, M. R. C. estimait Jean-Pierre Graf et le croyait fortuné; il a accepté, sans en entrevoir les conséquences, la fonction d'administrateur de la Ciro qu'on lui offrait.

Après quelques violents échanges entre le ministère public et Me Hirzel qui défend Graf, Fernand E., ancien agent de la B.C.V. comparait. Par une opération bancaire fictive, cet employé dota la Ciro d'un capital-action de 200,000 fr. Pour expliquer son acte, Fernand E. invoque une omission dans le passage des écritures et tente de mettre en cause le notaire D. qui protesta violemment.

En ce qui concerne le bâtiment de l'avenue de Bourg, Graf affirme que son affaire se tenait. Même si les frais de construction du nouvel immeuble dépassaient toutes les prévisions et atteignirent deux millions et demi, le bâtiment une fois terminé valait tout de même 3,600,000 fr., une dérogation à un plan d'alignement ayant été accordée par la ville. A ce sujet, l'affaire du tableau offert par Jean-Pierre Graf à M. Genêt, municipal, fut évoquée. Ce n'est pas tous les jours que l'on offre des peintures de Vallotton de 3500 fr. Graf et le notaire D., qui servit d'intermédiaire, affirmèrent tous les deux que ce cadeau n'était qu'un « simple geste ». Aujourd'hui, le tribunal procédera à l'examen de l'expertise comptable.

### THURGOVIE

### Condamné à vingt ans de réclusion pour avoir tué sa belle-sœur

FRAUENFELD. — La Chambre criminelle de Thurgovie, jugeant en seconde instance, a condamné le meurtrier Hermann Muff à 20 ans de réclusion.

Muff est âgé de 34 ans. Il habitait Wil et travaillait comme aide fromager près de Muenchwilten. Le 12 avril 1957, il invita sa belle-sœur, Rosa Sinzgenberg, à faire une excursion en auto. Il simula une panne et, dans un endroit désert, frappa la femme à coups de hache. Puis il jeta le corps dans un étang.

On eut peine à établir le motif du crime. Muff, individu primitif, analphabète, a déclaré que sa belle-sœur était une sorcière et qu'elle en voulait à sa femme. C'est pour sauver cette dernière qu'il l'aurait tuée. On put en outre établir, qu'en cas de décès de ses beaux-parents, Muff aurait dû partager l'héritage avec sa belle-sœur.

L'expertise psychiatrique aboutit à la conclusion que le meurtrier était partiellement responsable de son acte. Lors du premier procès, qui eut lieu en septembre 1958, le procureur de l'Etat contesta cette expertise et ordonna une nouvelle expertise. Cette dernière conclut à une responsabilité légèrement atténuée, l'affaire de sorcellerie n'ayant pas joué un rôle prépondérant.

\* La session ordinaire de novembre du Grand Conseil fribourgeois, qui durera vraisemblablement 15 jours, a débuté mardi après-midi.

### Hier au large d'Emden, en mer du Nord

## Lancement du navire suisse « Ariana »

Il a une capacité de chargement de 13.000 tonnes et sa vitesse est de 16 nœuds

GENEVE. — Hier après-midi, en mer du Nord, au large d'Emden, les chantiers navals allemands « Reinshahl und Nordseewerke » ont remis à la « Société genevoise de transports maritimes Suisse-ouest mer S. A. », le nouveau navire suisse « Ariana ».

Ce navire a une capacité de chargement de 13.000 tonnes. Il est équipé d'un moteur de 6750 chevaux effectifs qui lui permet de filer 16 nœuds. Son équipage de 38 hommes comprend 86% de marins suisses.

Les couleurs suisses ainsi que celles de la compagnie, ont été hissées au son de notre hymne national. Les autorités fédérales étaient représentées par M. Hummer, délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail et à la défense nationale économique, par M. Walter Kaufmann, consul de Suisse pour la Basse-Saxe et par M. Stegmann, de l'Office suisse de navigation maritime.

## INDE

### Concentration de troupes chinoises aux frontières du Sikkim et du Népal

LA NOUVELLE-DELHI (Reuter). — Des journaux indiens font état mardi d'un déplacement de troupes chinoises aux frontières du Sikkim et du Népal, qui séparent l'Inde de la Chine. Le journal indépendant « Hindustan Times » mande de la capitale népalaise de Khatmandou, que des troupes chinoises ont été vues en grand nombre depuis le début du mois à Clanchungola, non loin d'un poste de contrôle népalais dans le nord-est du district de Dhankuta.

Les Chinois procéderaient dans cette région proche de la frontière à des relevés topographiques pour la construction d'un aéroport. L'Industan Standard » rapporte de son côté, de Sikkim, que de fortes concentrations de troupes chinoises se trouveraient près de la frontière. Les Chinois auraient aménagé le long de la frontière des fortins et des installations de défense camouflées et creusé des tranchées. Une forte concentration de troupes chinoises est également signalée l'autre côté du col de Tangkar la, qui conduit à la ville sikkimaise de Lachen.

EN GRANDE-BRETAGNE, venant de New-York, le président de la République de Guinée, M. Sekou Touré, est arrivé mardi à Londres, pour une visite officielle de 8 jours.

M. Maumillan a déclaré une fois de plus mardi, à la Chambre des communes, que la Grande-Bretagne souhaite que la conférence au sommet Est-Ouest ait lieu le plus rapidement possible.

## AVIS TARDIFS

Chapelle de la Rochette  
16, avenue de la Gare  
MERCREDI 11 NOVEMBRE, à 20 heures  
Réunion en faveur de la

### Mission philafricaine

avec MM. ALBERT GEORGE, secrétaire, et ELISEN SIMEAO, instituteur en Angola  
Chacun est très cordialement invité

CHAPELLE DES TERREAUX  
Ce soir, à 20 heures  
UNE MORT ETONNANTE  
par Edmond Rieder  
Union pour le Réveil.

### Ce soir, à 20 heures

### au collège de BEVAIX

Conférence  
du Dr Paul Tournier  
LE ROLE DU MEDECIN-PSYCHIATRE  
DANS LA FAMILLE  
Paroisse de Bevaix

### AULA DE L'UNIVERSITÉ

Aujourd'hui mercredi, à 20 h. 15  
Conférence  
Pour vivre longtemps  
Entrée gratuite Collecte

### Dernier soir de 20 h. à 22 heures

L'EXPOSITION  
PEINTURE 59  
Galerie des Amis des arts  
Musée des beaux-arts, Neuchâtel

Ce soir, dès 20 heures,  
au Cercle national

## LOTO

du Club d'échecs  
Quines sensationnelles  
(VOIR ANNONCE)

## CE SOIR

dès 20 h.  
Cercle libéral  
LOTO organisé par les vétérans  
Montres, jambons, filets garnis, etc.  
1er tour gratuit - Abonnements

### LES ÉTOILES DE MIDI

GRAND PRIX DU FESTIVAL DE TRENTE  
octobre 1959  
avec  
Lionel TERRAY  
Dernier jour  
Séances à 15 h. et 20 h. 30

### STUDIO

Admis dès 7 ans en matinée

**Aujourd'hui**

**11 novembre**

**SOLEIL** Lever 07.28  
Coucher 16.57

**LUNE** Lever 15.20  
Coucher 03.08

**AU JOUR LE JOUR**

**Après l'accident de Vaumarcus**

**Après l'accident de Vaumarcus**

Le tragique accident de la circulation survenu dimanche soir à Vaumarcus a provoqué une stupeur bien compréhensible dans notre région. Il a démontré une fois de plus que la manœuvre de dépassement pour un automobiliste est la plus dangereuse qui soit, pour celui qui la tente et pour les autres.

Notre propos n'est cependant pas de discuter ici des responsabilités, mais bien des secours portés aux blessés. Un lecteur nous envoie une lettre à ce sujet, s'étonnant de la lenteur de ces secours. Nous pensons que si cela a été le cas, cela provient uniquement du caractère exceptionnel de l'accident et du nombre de blessés, sans parler de la circulation assez dense ce soir-là et qu'il fallait diriger.

Notre correspondant est survenu peu après la collision. Etant sanitaire, il obéit à son devoir en s'occupant du blessé le plus grièvement atteint. Il apporta des couvertures, qu'il garde toujours dans le coffre de sa voiture en prévision d'un accident, recouvrit le blessé et lui mit sous la tête un oreiller de fortune. Le blessé est resté environ une heure sur place, « entouré d'une multitude de curieux », et personne n'aurait demandé si l'on pouvait être utile, prêter une couverture ou porter un breuvage chaud. On passait, on regardait... et on repartait, voilà, c'est tout.

« Ceci dit, poursuit notre correspondant, je me pose la question de savoir si une association routière, le T.C.S. par exemple, ne devrait pas prévoir, sur les artères dangereuses comme sur le tronçon en question, un ou des postes de secours, avec des brancards dans le genre de ceux que l'on utilise dans l'armée. J'ai bien avec moi une boîte assez complète de pansements, désinfectants, ampoules stériles pour toutes sortes d'injections, mais dans des accidents comme celui de dimanche soir, il ne faut rien faire sans qu'un médecin soit là. Mais au moins, avec un brancard, une « semelle », peut-on emporter le blessé à l'abri, au chaud. Les ski-clubs ont organisé un peu partout, sur les pistes, des postes de secours, avec luges canadiennes, brancards, et des sanitaires de service. Pourquoi la chose ne pourrait-elle pas se faire sur les routes importantes ? »

Cette suggestion nous paraît intéressante et elle mérite d'être étudiée. Mais le meilleur remède restera toujours la prudence des conducteurs.

NEMO.

**LE MENU DU JOUR**

Potage à l'orge  
Salé et lard  
Choucroute  
Pommes nature  
Poires à la crème

... et la manière de le préparer

Poires à la crème. — Mettre 125 grammes de biscuits à la cuillère dans un demi-litre de lait bouillant, les écraser et ajouter 100 grammes de sucre, puis, les uns après les autres, quatre œufs, tout en fouettant. Verser la pâte dans un moule à tarte, beurré et saupoudré de sucre. Mettre au bain-marie à four chaud pendant quarante-cinq minutes environ. Entre temps, éplucher quatre belles poires, les couper en deux et leur enlever le cœur avant de les faire pocher dix minutes dans un sirop fait avec 1/2 dl. d'eau, 100 grammes de sucre et deux cuillères de gelée de groseilles. Lors-que les poires sont tendres, les entourer avec la crème et les arroser du sirop de cuisson.

**Observations météorologiques**

Observatoire de Neuchâtel. — 10 novembre. Température : Moyenne 4.1 ; min. 2.5 ; max. 5.1. Baromètre : Moyenne 715.8. Eau tombée : 0.3. Vent dominant : Direction : ouest-sud-ouest ; force : faible. Etat du ciel : couvert. Pluie mêlée de neige de 11 h. 15 à 12 h.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Nov.	5	6	7	8	9	10
mm.	735	780	720	715	705	700

Niveau du lac, du 9 nov., à 7 h. : 428.84  
Niveau du lac du 10 nov., à 7 h. : 428.83

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valsais, nord et centre des Grisons : couvert ou très nuageux, quelques brèves éclaircies. Par moments faibles précipitations, neige au-dessus de 1000 ou 1200 m. Vent d'ouest modéré en montagne. Température en plaine supérieure à zéro degré, voisine de 5 degrés dans l'après-midi.

Sud des Alpes et Engadine : ciel variable. Au volinage des Alpes et en Engadine quelques précipitations épar-ses. Un peu plus froid en montagne.

**L'IMPRIMERIE CENTRALE**

et de la  
**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**  
se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de  
**CARTES DE VISITE**

**Naissances**

Francine et Annick-Chantal THIEBAUD ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

**Isabelle - Claude**  
10 novembre 1959

Clinique du Crêt Chansons 19 Peseux

**Blaise - Alain**

Monsieur et Madame Jean-Claude NICOD-GUILLOD et Daniel ont la joie d'annoncer la naissance de

**Blaise - Alain**  
10 novembre 1959

Métairie Portes-Rouges 79

**LES BAYARDS**

Nouveaux conseillers généraux

(c) Sur proposition du parti radical, le Conseil communal a déclaré élus MM. Edmond Cand et Fritz Messerli, agriculteurs, en qualité de conseillers généraux. Les nouveaux élus succèdent à MM. Roland Monot qui a quitté la localité et à Arthur Bähler, décédé.

**VAL-DE-TRAVERS**

**MOTIERS**

**Un sexagénaire asphyxié dans un début d'incendie**

(c) Mardi, peu avant 10 heures, l'alarme a été donnée au village, un incendie s'étant déclaré dans un immeuble sis au nord de la voie ferrée, comprenant un logement et divers locaux à l'usage de son propriétaire, poëlier-fumiste de son état.

Le feu qui avait pris dans une remise, et cecl vrait probablement par le moyen de cendres chaudes sorties d'un potager, coura entre le plafond de la remise et le plancher de la cuisine située au-dessus. Pour en venir à bout les pompiers durent le démonter.

Malheureusement, au cours des travaux de sauvetage, on devait découvrir sur son lit le propriétaire de l'immeuble, M. Jean Kiehl, âgé de 64 ans, célibataire, qui avait été asphyxié pendant son sommeil. La mort remontait à plusieurs heures déjà.

**VAL-DE-TRAVERS**

**MOTIERS**

**Un sexagénaire asphyxié dans un début d'incendie**

(c) Mardi, peu avant 10 heures, l'alarme a été donnée au village, un incendie s'étant déclaré dans un immeuble sis au nord de la voie ferrée, comprenant un logement et divers locaux à l'usage de son propriétaire, poëlier-fumiste de son état.

Le feu qui avait pris dans une remise, et cecl vrait probablement par le moyen de cendres chaudes sorties d'un potager, coura entre le plafond de la remise et le plancher de la cuisine située au-dessus. Pour en venir à bout les pompiers durent le démonter.

Malheureusement, au cours des travaux de sauvetage, on devait découvrir sur son lit le propriétaire de l'immeuble, M. Jean Kiehl, âgé de 64 ans, célibataire, qui avait été asphyxié pendant son sommeil. La mort remontait à plusieurs heures déjà.

**VAL-DE-TRAVERS**

**MOTIERS**

**Un sexagénaire asphyxié dans un début d'incendie**

(c) Mardi, peu avant 10 heures, l'alarme a été donnée au village, un incendie s'étant déclaré dans un immeuble sis au nord de la voie ferrée, comprenant un logement et divers locaux à l'usage de son propriétaire, poëlier-fumiste de son état.

Le feu qui avait pris dans une remise, et cecl vrait probablement par le moyen de cendres chaudes sorties d'un potager, coura entre le plafond de la remise et le plancher de la cuisine située au-dessus. Pour en venir à bout les pompiers durent le démonter.

Malheureusement, au cours des travaux de sauvetage, on devait découvrir sur son lit le propriétaire de l'immeuble, M. Jean Kiehl, âgé de 64 ans, célibataire, qui avait été asphyxié pendant son sommeil. La mort remontait à plusieurs heures déjà.

**VAL-DE-TRAVERS**

**MOTIERS**

**Un sexagénaire asphyxié dans un début d'incendie**

(c) Mardi, peu avant 10 heures, l'alarme a été donnée au village, un incendie s'étant déclaré dans un immeuble sis au nord de la voie ferrée, comprenant un logement et divers locaux à l'usage de son propriétaire, poëlier-fumiste de son état.

Le feu qui avait pris dans une remise, et cecl vrait probablement par le moyen de cendres chaudes sorties d'un potager, coura entre le plafond de la remise et le plancher de la cuisine située au-dessus. Pour en venir à bout les pompiers durent le démonter.

Malheureusement, au cours des travaux de sauvetage, on devait découvrir sur son lit le propriétaire de l'immeuble, M. Jean Kiehl, âgé de 64 ans, célibataire, qui avait été asphyxié pendant son sommeil. La mort remontait à plusieurs heures déjà.

**VAL-DE-TRAVERS**

**MOTIERS**

**Un sexagénaire asphyxié dans un début d'incendie**

(c) Mardi, peu avant 10 heures, l'alarme a été donnée au village, un incendie s'étant déclaré dans un immeuble sis au nord de la voie ferrée, comprenant un logement et divers locaux à l'usage de son propriétaire, poëlier-fumiste de son état.

Le feu qui avait pris dans une remise, et cecl vrait probablement par le moyen de cendres chaudes sorties d'un potager, coura entre le plafond de la remise et le plancher de la cuisine située au-dessus. Pour en venir à bout les pompiers durent le démonter.

Malheureusement, au cours des travaux de sauvetage, on devait découvrir sur son lit le propriétaire de l'immeuble, M. Jean Kiehl, âgé de 64 ans, célibataire, qui avait été asphyxié pendant son sommeil. La mort remontait à plusieurs heures déjà.

**VAL-DE-TRAVERS**

**MOTIERS**

**Un sexagénaire asphyxié dans un début d'incendie**

(c) Mardi, peu avant 10 heures, l'alarme a été donnée au village, un incendie s'étant déclaré dans un immeuble sis au nord de la voie ferrée, comprenant un logement et divers locaux à l'usage de son propriétaire, poëlier-fumiste de son état.

Le feu qui avait pris dans une remise, et cecl vrait probablement par le moyen de cendres chaudes sorties d'un potager, coura entre le plafond de la remise et le plancher de la cuisine située au-dessus. Pour en venir à bout les pompiers durent le démonter.

Malheureusement, au cours des travaux de sauvetage, on devait découvrir sur son lit le propriétaire de l'immeuble, M. Jean Kiehl, âgé de 64 ans, célibataire, qui avait été asphyxié pendant son sommeil. La mort remontait à plusieurs heures déjà.

**VAL-DE-TRAVERS**

**MOTIERS**

**Un sexagénaire asphyxié dans un début d'incendie**

(c) Mardi, peu avant 10 heures, l'alarme a été donnée au village, un incendie s'étant déclaré dans un immeuble sis au nord de la voie ferrée, comprenant un logement et divers locaux à l'usage de son propriétaire, poëlier-fumiste de son état.

Le feu qui avait pris dans une remise, et cecl vrait probablement par le moyen de cendres chaudes sorties d'un potager, coura entre le plafond de la remise et le plancher de la cuisine située au-dessus. Pour en venir à bout les pompiers durent le démonter.

Malheureusement, au cours des travaux de sauvetage, on devait découvrir sur son lit le propriétaire de l'immeuble, M. Jean Kiehl, âgé de 64 ans, célibataire, qui avait été asphyxié pendant son sommeil. La mort remontait à plusieurs heures déjà.

**VAL-DE-TRAVERS**

**MOTIERS**

**Un sexagénaire asphyxié dans un début d'incendie**

(c) Mardi, peu avant 10 heures, l'alarme a été donnée au village, un incendie s'étant déclaré dans un immeuble sis au nord de la voie ferrée, comprenant un logement et divers locaux à l'usage de son propriétaire, poëlier-fumiste de son état.

Le feu qui avait pris dans une remise, et cecl vrait probablement par le moyen de cendres chaudes sorties d'un potager, coura entre le plafond de la remise et le plancher de la cuisine située au-dessus. Pour en venir à bout les pompiers durent le démonter.

Malheureusement, au cours des travaux de sauvetage, on devait découvrir sur son lit le propriétaire de l'immeuble, M. Jean Kiehl, âgé de 64 ans, célibataire, qui avait été asphyxié pendant son sommeil. La mort remontait à plusieurs heures déjà.

**CHRONIQUE RÉGIONALE**

A.U.T.H.E.A.T.R.E

**«Un homme comme les autres»**

Trois actes d'Armand Salacrou

Il est difficile d'être équitable devant une pièce de Salacrou, et particulièrement à l'égard de cet « Homme comme les autres ». A première vue, tout cela est hétéroclite. On trouve là un couple, un jeune bandit, sa victime manquée qui est une vieille femme, sa complice qui est une jeune dépravée, une bonne, un ami procureur de la République. Pourquoi pas encore un coureur cycliste, un ministre ou une dame des bonnes œuvres ? Notre première impression est que la pièce aurait pu être construite uniquement avec le couple et l'ami, le trio, ce qui n'est évidemment guère original sur la scène. L'intrusion du bandit, de sa victime et de sa petite amie sont un hors-d'œuvre, semble-t-il. Et l'aveu que l'homme comme les autres poursuit les bonnes donne un accent trivial à cette tranche de vie coupée dans un mille-feuille.

Mais réflexion faite, la pièce, avec un scénario techniquement critiquable, apparaît peu à peu à notre entendement comme Salacrou l'a sans doute voulu. L'auteur a groupé des êtres divers qui, presque tous, ont ceci de commun qu'ils s'interrogent, et on constate qu'il a traité un thème unique : l'angoisse devant l'amour, devant la vie, devant la mort, cette angoisse que ne peuvent faire taire la morale bourgeoise et son contraire, l'amoralité volontairement choisie. Les déchirements du couple sont décrits par Salacrou dans une juste perspective psychologique, encore que certaines scènes rappellent l'enflure des dramaturges de 1925. Les réflexions de la vieille belle, voulant reprendre son gigolo d'assesseur manqué, ont soudain un professeur qui

**Un projet de loi instituant des allocations familiales en faveur des petits paysans et viticulteurs de la plaine**

Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil, qui en discutera dans sa session ordinaire qui débute lundi prochain, un rapport à l'appui d'un projet de loi instituant des allocations familiales en faveur des petits paysans et viticulteurs de la plaine.

L'extension du champ d'application des allocations familiales à des catégories de travailleurs indépendants, déclare le gouvernement, a plusieurs fois retenu l'attention des autorités neuchâtelaises. Si une telle extension n'a pas rencontré beaucoup d'échos dans les milieux du commerce et de l'artisanat, il n'en est pas de même dans le secteur agricole, pour lequel le législateur fédéral a institué des allocations familiales en faveur des salariés agricoles et également de certains travailleurs indépendants, les petits paysans de la montagne.

Dans notre canton, les petits paysans des districts du Val-de-Travers, du Locle, de la Chaux-de-Fonds et de quelques communes ou hameaux d'autres districts bénéficient de ces allocations. Ils sont au nombre de 404 avec 1126 enfants. On compte d'autre part 234 salariés agricoles, avec 330 enfants.

La situation actuelle est choquante en ce sens que les salariés agricoles touchent 25 fr. d'allocations, les paysans de condition modeste de la montagne 15 fr., alors que les paysans de la zone de la plaine et les viticulteurs à condition économique égale ne touchent rien.

Le Conseil d'Etat, après étude faite par la commission de surveillance de la caisse cantonale de compensation pour allocations familiales versée annuellement une somme de 24,000 fr., le budget de l'Etat étant mis à contribution pour un montant d'environ 21,000 fr.

**Décisions du Conseil d'Etat**

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 10 novembre le Conseil d'Etat a autorisé MM. Jean-Claude Bornand, pharmacien, à Neuchâtel, Andreas Lanz, à Neuchâtel, et Aldo Doglioli, à Cernier, à pratiquer dans le canton en qualité d'assistants pharmaciens.

**Situation du marché du travail et état du chômage à fin octobre**

La situation du marché du travail se présentait, à la fin du mois d'octobre écoulé, comme suit : demandeurs d'emploi 244 (322) ; places vacantes 197 (177) ; placements 105 (82).

On comptait 85 chômeurs complets (139) et 458 chômeurs partiels (562).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

**LA VILLE**

**Un professeur de notre université à l'honneur**

L'Université de Grenoble vient de décerner le titre de docteur « honoris causa » à onze professeurs qui se sont distingués dans les facultés de droit et des sciences, à Cambridge, (Etats-Unis), à Budapest et à Neuchâtel.

Le professeur neuchâtelois est M. Eugène Wegmann, dont le doyen de l'Université de Grenoble, le professeur Moret, a fait l'éloge pour ses remarquables travaux sur la géologie des plus vieux terrains constituant la croûte terrestre.

**TRIBUNAL DE POLICE I**

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Yves de Rougemont, assisté de M. Gaston Sancey, qui fonctionnait en qualité de greffier.

G. J. monta dans le train de Neuchâtel à Bienne. Bien que son billet ne fût valable que jusqu'à Neuchâtel, il continua jusqu'à Lausanne, sans billet et sans argent. Il a commis ainsi l'infraction d'obtention frauduleuse d'une prestation. Comme il s'agit d'un récidiviste faisant de plus défaut à l'audience, le juge le condamne à 4 jours d'arrêt fermes, et 30 fr. de frais.

M. F., prévenu de menaces et d'injures, fait défaut à l'audience. Elle est condamnée à 40 fr. d'amende et 20 fr. de frais.

R. M. est prévenu de vol et de vagabondage. Il a été surpris alors qu'il dérobaient de l'argent du tronc d'une église de la ville. Il était sorti peu avant d'un pénitencier et n'avait pas trouvé de travail. Tenant compte de toutes les circonstances, le juge ne retient pas le délit de vagabondage. Il condamne R. M. pour vol à 25 jours d'emprisonnement, sous déduction de 24 jours de préventive et aux frais réduits à 80 fr.

**Attribution d'un doctorat**

L'Université nous communique :

Le grade de docteur es sciences commerciales et économiques a été décerné à M. Heinz Batliner, de Mauren (Thurgovie). Le candidat présentait une thèse sur : « Le crédit et la monnaie de la principauté du Lichtenstein, dans le passé et le présent ».

**CHAMONT**

**Petite soirée de projections**

(c) Les élèves de Chamont organisent, durant l'hiver, des soirées de conférences, de cinéma ou de projections susceptibles d'intéresser les parents, et surtout aussi leur permettant d'alimenter un peu leur caisse de classe et leur fonds de course. Vendredi dernier, ils avaient fait appel à un vieil ami de Chamont, M. Buret, de la Coude, qui au cours de ses vacances ne manque jamais d'enrichir sa collection de clichés en couleurs. La soirée eut grand succès, la petite salle de classe de Chamont était bondée, et M. Buret sut fort bien et très aimablement intéresser son auditoire grâce à un voyage dans les Alpes, de Gruyère à Champéry.

**VAL-DE-TRAVERS**

**TRIBUNAL DE POLICE**

(c) Le tribunal de police de Val-de-Travers a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Par défaut, il a condamné F. P. manœuvre, pour vol d'un sac à main, à 5 jours d'emprisonnement et au paiement des frais de la cause, par 20 fr.

C. G., manœuvre à Savagnier, a été condamné à 15 jours d'emprisonnement d'un établissement public. Par défaut, pour injures et voies de fait, le prévenu est condamné à 5 jours d'emprisonnement et les 15 fr. de frais de la cause sont mis à sa charge.

H. S., G. et M. G., jeunes gens de Montmollin, ont pour se divertir, procédé à un tir au fléchet. Ce genre de joutes sportives n'étant pas admis à proximité des locaux d'habitation, les prévenus sont condamnés à payer chacun 15 fr. d'amende et 2 fr. de frais.

**VAL-DE-TRAVERS**

**TRIBUNAL DE POLICE**

(c) Le tribunal de police de Val-de-Travers a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Par défaut, il a condamné F. P. manœuvre, pour vol d'un sac à main, à 5 jours d'emprisonnement et au paiement des frais de la cause, par 20 fr.

C. G., manœuvre à Savagnier, a été condamné à 15 jours d'emprisonnement d'un établissement public. Par défaut, pour injures et voies de fait, le prévenu est condamné à 5 jours d'emprisonnement et les 15 fr. de frais de la cause sont mis à sa charge.

H. S., G. et M. G., jeunes gens de Montmollin, ont pour se divertir, procédé à un tir au fléchet. Ce genre de joutes sportives n'étant pas admis à proximité des locaux d'habitation, les prévenus sont condamnés à payer chacun 15 fr. d'amende et 2 fr. de frais.

**VAL-DE-TRAVERS**

**TRIBUNAL DE POLICE**

(c) Le tribunal de police de Val-de-Travers a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Par défaut, il a condamné F. P. manœuvre, pour vol d'un sac à main, à 5 jours d'emprisonnement et au paiement des frais de la cause, par 20 fr.

C. G., manœuvre à Savagnier, a été condamné à 15 jours d'emprisonnement d'un établissement public. Par défaut, pour injures et voies de fait, le prévenu est condamné à 5 jours d'emprisonnement et les 15 fr. de frais de la cause sont mis à sa charge.

H. S., G. et M. G., jeunes gens de Montmollin, ont pour se divertir, procédé à un tir au fléchet. Ce genre de joutes sportives n'étant pas admis à proximité des locaux d'habitation, les prévenus sont condamnés à payer chacun 15 fr. d'amende et 2 fr. de frais.

**VAL-DE-TRAVERS**

**TRIBUNAL DE POLICE**

(c) Le tribunal de police de Val-de-Travers a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Par défaut, il a condamné F. P. manœuvre, pour vol d'un sac à main, à 5 jours d'emprisonnement et au paiement des frais de la cause, par 20 fr.

C. G., manœuvre à Savagnier, a été condamné à 15 jours d'emprisonnement d'un établissement public. Par défaut, pour injures et voies de fait, le prévenu est condamné à 5 jours d'emprisonnement et les 15 fr. de frais de la cause sont mis à sa charge.

H. S., G. et M. G., jeunes gens de Montmollin, ont pour se divertir, procédé à un tir au fléchet. Ce genre de joutes sportives n'étant pas admis à proximité des locaux d'habitation, les prévenus sont condamnés à payer chacun 15 fr. d'amende et 2 fr. de frais.

**VAL-DE-TRAVERS**

**TRIBUNAL DE POLICE**

(c) Le tribunal de police de Val-de-Travers a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Par défaut, il a condamné F. P. manœuvre, pour vol d'un sac à main, à 5 jours d'emprisonnement et au paiement des frais de la cause, par 20 fr.

C. G., manœuvre à Savagnier, a été condamné à 15 jours d'emprisonnement d'un établissement public. Par défaut, pour injures et voies de fait, le prévenu est condamné à 5 jours d'emprisonnement et les 15 fr. de frais de la cause sont mis à sa charge.

H. S., G. et M. G., jeunes gens de Montmollin, ont pour se divertir, procédé à un tir au fléchet. Ce genre de joutes sportives n'étant pas admis à proximité des locaux d'habitation, les prévenus sont condamnés à payer chacun 15 fr. d'amende et 2 fr. de frais.

**VAL-DE-TRAVERS**

**TRIBUNAL DE POLICE**

(c) Le tribunal de police de Val-de-Travers a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Par défaut, il a condamné F. P. manœuvre, pour vol d'un sac à main, à 5 jours d'emprisonnement et au paiement des frais de la cause, par 20 fr.

C. G., manœuvre à Savagnier, a été condamné à 15 jours d'emprisonnement d'un établissement public. Par défaut, pour injures et voies de fait, le prévenu est condamné à 5 jours d'emprisonnement et les 15 fr. de frais de la cause sont mis à sa charge.

H. S., G. et M. G., jeunes gens de Montmollin, ont pour se divertir, procédé à un tir au fléchet. Ce genre de joutes sportives n'étant pas admis à proximité des locaux d'habitation, les prévenus sont condamnés à payer chacun 15 fr. d'amende et 2 fr. de frais.

**VAL-DE-TRAVERS**

**TRIBUNAL DE POLICE**

(c) Le tribunal de police de Val-de-Travers a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Par défaut, il a condamné F. P. manœuvre, pour vol d'un sac à main, à 5 jours d'emprisonnement et au paiement des frais de la cause, par 20 fr.

C. G., manœuvre à Savagnier, a été condamné à 15 jours d'emprisonnement d'un établissement public. Par défaut, pour injures et voies de fait, le prévenu est condamné à 5 jours d'emprisonnement et les 15 fr. de frais de la cause sont mis à sa charge.

H. S., G. et M. G., jeunes gens de Montmollin, ont pour se divertir, procédé à un tir au fléchet. Ce genre de joutes sportives n'étant pas admis à proximité des locaux d'habitation, les prévenus sont condamnés à payer chacun 15 fr. d'amende et 2 fr. de frais.

**JURA BERNOIS**

**TRAMELAN**

**Chute mortelle dans un appartement**

Mlle Anna Baumann, coiffeuse, à Tramelan, née en 1914, a fait une chute mardi dans son appartement et s'est brisée la nuque. Elle est morte au coup.

**AUX MONTAGNES**

**Une jeune femme a commis des malversations pour 27,000 francs**

La juge d'instruction des Montagnes nous communique :

Mme O. B., née en 1936, a été arrêtée et écrouée dans les prisons de la Chaux-de-Fonds. Elle fut d'abord mise en prévention pour vol, car elle reconut avoir soustrait la somme de 70 fr. au début de novembre au préjudice d'un collègue de travail. Mais au cours de l'enquête relative à ce délit, on a constaté que Mme O. B. s'était en outre rendue coupable de malversations nature de mensures au cours de l'été 1954 à 1957 une somme globale d'environ 20,000 fr. dans un bureau où elle tenait la comptabilité. De mars à juillet 1959, elle s'est encore approprié 7000 fr. dans un autre bureau où elle s'occupait des encaissements et des paiements.

L'inculpée a avoué également ces deux abus de confiance.

**Une grave affaire de calomnie**

Le juge d'instruction des Montagnes nous communique :

Des bruits calomnieux circulent avec insistance à la Chaux-de-Fonds, dont est victime une habitante de la ville. Les faits dont il est fait état, ont été inventés de toutes pièces. Ils sont de nature à porter une grave atteinte morale à des personnes honorablement connues.

Une enquête est actuellement en cours pour découvrir les responsables de ces calomnies. Ceux qui les colportent sont avisés qu'ils se rendent coupables des infractions prévues par les articles 173 et 174 du code pénal suisse et qu'ils seront traduits en tribunal.

D. Bo.

**Collision entre deux voitures**

(c) Mardi à 15 heures, une automobile locloise, occupée par Mme C. G., arrivée à la hauteur de l'immeuble Léopold-Robert 155, est entrée en collision avec une voiture qui débouchait de la rue des Entrepôts, conduite par Mme H., domiciliée à la Chaux-de-Fonds. Les deux conductrices, légèrement blessées, ont reçu des soins de leur médecin de famille. Les véhicules ont subi passablement de dégâts.

**Les obsèques de M. Adrien Droz**

(c) Mardi après-midi, par une mélancolique journée d'hiver, une foule nombreuse a rendu les derniers honneurs, au crématore, à M. Adrien Droz, député et conseiller général. Au cours de la cérémonie funèbre présidée par le pasteur Frey, plusieurs orateurs rendirent hommage aux qualités et à la modestie du défunt. S'exprimant tour à tour : MM. François Faessler, président du Grand Conseil ; P.-H. Gagnébin, vice-président du comité central de la F.O.B.B. ; Maurice Jeanneret, président du Conseil général ; Paul Chenux, président de la section de la F.O.B.B. ; Gérald Petithuguenin, conseiller communal et représentant le parti socialiste et Emile Biéri, au nom des entrepreneurs.

**LE LOCLE**

**Début d'incendie aux Abattes 1**

(c) Les premiers secours ont été alertés hier à 14 h. 20, le feu s'étant déclaré dans un appartement de l'immeuble Lohri, aux Abattoirs 1 où un locataire avait installé un calorifère sans la garniture de protection exigée. Les parois proches se consumaient lorsque les agents sont arrivés.

Les dégâts sont peu importants, l'alerte ayant été donnée assez tôt.

**La foire**

(c) La foire de novembre n'a pas été très fréquentée en raison du mauvais temps. Sur le marché au bétail, 41 porcs avaient été amenés.

**VAL-DE-TRAVERS**

**TRIBUNAL DE POLICE**

(c) Le tribunal de police de Val-de-Travers a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Par défaut, il a condamné F. P. manœuvre, pour vol d'un sac à main, à 5 jours d'emprisonnement et au paiement des frais de la cause, par 20 fr.

C. G., manœuvre à Savagnier, a été condamné à 15 jours d'emprisonnement d'un établissement public. Par défaut, pour injures et voies de fait, le prévenu est condamné à 5 jours d'emprisonnement et les 15 fr. de frais de la cause sont mis à sa charge.

H. S., G. et M. G., jeunes gens de Montmollin, ont pour se divertir, procédé à un tir au fléchet. Ce genre de joutes sportives n'étant pas admis à proximité des locaux d'habitation, les prévenus sont condamnés à payer chacun 15 fr. d'amende et 2 fr. de frais.

**VAL-DE-TRAVERS**

**TRIBUNAL DE POLICE**

(c) Le tribunal de police de Val-de-Travers a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Par défaut, il a condamné F. P. manœuvre, pour vol d'un sac à main, à 5 jours d'emprisonnement et au paiement des frais de la cause, par 20 fr.

C. G., manœuvre à Savagnier, a été condamné à 15 jours d'emprisonnement d'un établissement public. Par défaut, pour injures et voies de fait, le prévenu est condamné à 5 jours d'emprisonnement et les 15 fr. de frais de la cause sont mis à sa charge.

H. S., G. et M. G., jeunes gens de Montmollin, ont pour se divertir, procédé à un tir au fléchet. Ce genre de joutes sportives n'étant pas admis à proximité des locaux d'habitation, les prévenus sont condamnés à payer chacun 15 fr. d'amende et 2 fr. de frais.

**VAL-DE-TRAVERS**